

Une fraude de \$200,000 éclate au grand jour

Une fraude de près de \$200,000.00 vient d'éclater au grand jour par suite du prononcé d'un jugement rendu par l'hon. juge Brendan O'Connor de la Cour supérieure (division de faillite), impliquant la compagnie qui a construit le pavillon d'Expo 67 comme créancière-requérante et le concessionnaire du bar et du restaurant du pavillon haitien, d'Expo 67, le Motel Chez Tony Inc. (propriété de M. Antonio Simard d'Amos), comme débiteur-intime.

Le jugement révèle que le concessionnaire Motel Chez Tony Inc. a détourné des fonds pour \$195,797.85 (ventes non déclarées), fraudant ainsi la compagnie de construction, Cie de construction Transit Ltée., et le gouvernement d'Haïti, sans mentionner la Compagnie de l'Expo elle-même à qui il est dû environ \$25,000, en redevances, et les fisco provincial et fédéral.

Rappelons les faits : En décembre 1966, la compagnie Transit, chargée de la construction du pavillon haitien, stoppait ses travaux de construction, par suite de l'incapacité dans laquelle se trouvait le gouvernement d'Haïti de payer ce qui était déjà dû. La Compagnie de l'Expo menaçait alors de faire démolir ce

Le concessionnaire du bar-restaurant du pavillon d'Haïti à Expo 67 est mis en faillite

par Normand Lépine

qui était construit du pavillon, soutenant que la construction ne pourrait être terminée en temps pour l'ouverture de l'exposition, le 27 avril 1967.

Les travaux reprirent cependant le 28 février 1967. En effet, les propriétaires du Motel Chez Tony Inc. offrirent au gouvernement d'Haïti de payer ce qui était dû à la compagnie de construction à cette date, soit environ \$50,000, et se portaient caution pour le parachèvement des travaux de construction.

En retour, le Motel Chez Tony Inc. obtenait la concession du restaurant et bar du pavillon haitien; en vertu de l'entente, le gouvernement haitien devait toucher 50% des

profits nets réalisés par l'exploitation d'un restaurant-bar dans son pavillon par le Motel.

Le pavillon, on le sait, a ouvert ses portes à temps. Cependant, la compagnie de construction ne reçut rien de ce qui lui était dû pour le parachèvement de la construction, ni de la caution, le Motel Chez Tony, ni du gouvernement d'Haïti, toujours aux prises avec des difficultés financières.

A la fin de l'Expo 67, le Motel Chez Tony Inc., déclarait des profits nets de \$8,227.43. Il refusa de payer quoi que

Voir page 12: Une fraude de \$200,000



"Hôtel Hilton, Pékin", pièce "pour rire" d'Eugène Cloutier, vient de prendre l'affiche de la Comédie-Canadienne dans une mise en scène signée Paul Buissonneau. Jacques Thériault a rencontré l'homme de théâtre, afin de connaître quelques-unes des idées qui ont présidé à l'élaboration de la pièce, et certaines étapes importantes de son aventure théâtrale (à la page 13).

création récréation

■ LITTÉRATURE: André Major s'est entretenu avec Alain Stanké, un enfant de la guerre, et avec Jacques Godbout qui visite la muraille de Chine; Jean-Ethier Blais a lu l'"Age d'or de la littérature canadienne" de Clément Moisan; Jean-Pierre Tadros nous rappelle que l'Amérique brûle, tandis que Naim Kattan nous parle du dernier livre d'E. Cleaver; enfin, André Major commente les "Ecrits intimes" de Roger Vailland.

■ CINÉMA: Jean Chabot a vu "Valérie", "Adélaïde" et "Teorema" (à la page 21).

■ TOURISME: Avec Louis-Martin Tard parmi les derniers vestiges du romantisme à Bade et au Wurtemberg (à la page 22).

■ LE GROUPE: Se rappelant les changements apportés à la loi sur l'adoption, Renée Rowan se demande: "Adopter un enfant de couleur, pourquoi pas?" (à la page 22).

Sainte-Scholastique: le dossier n'est pas fermé

Un spécialiste en droit international conteste la décision d'Ottawa

par Gilles Lesage

QUEBEC — En dépit d'une lettre récente de M. Jean Marchand qui, à toutes fins utiles, fermait la porte à de nouvelles discussions, le ministre des affaires municipales, au nom du gouvernement provincial, a réaffirmé "la conviction profonde que le gouvernement fédéral a fait une erreur grave en choisissant l'emplacement de Sainte-Scholastique" pour le nouvel aéroport international de la région de Montréal.

Dans une lettre portant la date du cinq, mais que M. Lussier n'a reçue que le douze mai, M. Marchand faisait part de la décision du refus d'Ottawa de revenir sur la décision annoncée à la fin du mois de mars: "Nous sommes convaincus qu'elle est dans le meilleur intérêt du Québec et qu'avec votre collaboration et votre coopération, le nouvel aéroport de Sainte-Scholastique sera un grand succès."

Exprimant sa déception, M. Lussier a répondu mercredi, "continuant ainsi, j'en ai peur, le dialogue de sourds qui s'est poursuivi jusqu'à présent dans cette affaire".

Le ministre des affaires municipales inscrit une nouvelle pièce au dossier déjà fort volumineux: un rapport que le Québec vient de recevoir du professeur Edward McWhinney, directeur de l'Institut de droit aérien de l'université McGill.

Ce rapport montre que le choix de l'emplacement d'un nouvel aéroport n'est pas seulement une question d'aéronautique et, par conséquent, ne relève pas exclusivement du gouvernement fédéral. Il montre ensuite que les facteurs de développement économique, dit M. Lussier, "loin d'être secondaires comme le laisse entendre votre lettre, sont précisément ceux auxquels les spécialistes contemporains attachent le plus d'importance".

Quant aux "longues et exhaustives études" faites par Ottawa qui auraient mené au rejet de l'emplacement sud préconisé par le Québec, M. Lussier dit: "Malheureusement, malgré les demandes répétées de nos représentants au comité d'étude, nous n'avons jamais pu prendre connaissance de ces documents qui sont restés secrets".

Relativement aux raisons d'espace aérien invoquées aussi par Ottawa, le ministre québécois répond: "Quant à moi, je préfère m'en référer au professeur McWhinney qui explique clairement, à la lumière d'exemples concrets, comment il faut envisager les rapports entre pays amis dans des matières comme celle-ci."

M. Lussier réaffirme que "le Québec devra investir une certaine somme de millions de plus au nord qu'au sud, s'il veut obtenir un rayonnement économique comparable".

Quant au "compromis" suggéré par le Québec, M. Lussier dit: "C'est un compromis qui n'est pas acceptable".

On lira en page 12 le texte intégral du rapport de M. McWhinney ainsi que, en page 4, un éditorial de Paul Sauriol commentant un nouveau document.

Voir page 2: Opposition

La mission d'Apollo 10

Rechercher une aire d'alunissage pour la prochaine expédition

CAP KENNEDY, Floride (AFP — Le Devoir) — Le compte à rebours se déroule sans incident pour le vingtième voyage d'astronautes américains. Le ciel est gris sombre et des orages locaux menacent, mais la NASA prédit un temps satisfaisant pour demain, à 12h49 quand Tom Stafford, Gene Cernan et John Young partiront en mission spatiale par le vol Apollo 10.

La mission consiste à vérifier une dernière fois, avant le débarquement, prévu pour le 20 juillet, des Américains Neil Armstrong et Buzz Aldrin sur la lune, le parfait fonctionnement du véhicule Apollo. Cependant, un autre objectif, et non des moindres du vol Apollo 10 est d'examiner et de photographier en détail les aires d'alunissage choisies par la NASA pour Apollo 11 et ses successeurs.

Depuis 1964, l'administration spatiale a obtenu plus de 106.000 photographies en gros plan de la surface de la lune.

Trois Rangers, cinq Lunar Orbiters et quatre Surveyors ont mitraillé mers, cratères, pics et fissures de la lune, permettant non seulement de dresser pour la première fois une carte précise de son relief, mais aussi de relever trente aires d'alunissage possibles. La topographie de ces trente régions a été étudiée, analysée, minutieusement inspectée jusqu'à ce que la NASA n'en retienne que cinq.

Elles sont toutes situées sur la face visible de la lune, à moins de 45 degrés est ou ouest de son centre et à moins de 5 degrés nord ou sud de son équateur. Leur choix a été fixé par les facteurs suivants: terrain relativement lisse comprenant un minimum de cratères et de rocs, faible déclivité ne dépassant jamais deux degrés, hautes terres de toute falaise, haute montagne ou profond cratère pouvant causer des erreurs d'indication d'altitude dans le radar du module lunaire, proximité entre les diverses aires d'alunissage afin de ne pas avoir à attendre le retour d'un cratère en cas d'ajournement d'un lancement, position, enfin, des aires d'alunissage dans l'axe de la trajectoire dite de retour libre.

De leur poste d'observation, à 15.000 mètres, — altitude éminemment favorable, car, si le "LEM" était placé sur une orbite plus basse, il survolerait la lune à une vitesse telle que les photos manqueraient de netteté et, d'autre part, il existerait un certain risque de collision avec les plus hautes montagnes de la lune, qui atteignent 30.000 pieds — les astronautes vont vérifier que les aires choisies par la NASA sont bien aussi plates et dénuées d'accidents sélénographiques que les caméras lunaires l'ont montré.

Avec Apollo 10, les terriens participeront en effet, en direct, au premier cinérama cislunaire et translunaire et technicolor.



Un baiser aux tulipes non loin du canal Rideau, cela fait maintenant partie de toute romance printanière, à Ottawa. Le ministre de l'expansion régionale, Jean Marchand, assistant hier à l'inauguration du festival des tulipes, embrasse la jolie Fay Sewell, reine du festival. Le montage surimpose une plate-bande de tulipes, la jolie reine et l'heureux ministre. (Téléphoto PC)

Le bill sur les langues

Pelletier: il ne s'agit pas de contraindre tous les Canadiens à devenir bilingues

OTTAWA (DNC) — Ouvrant hier le débat en deuxième lecture du projet de loi sur les langues officielles, le secrétaire d'Etat M. Gérard Pelletier a de nouveau établi devant la Chambre les fondements de la législation gouvernementale: il a expliqué les principales dispositions du projet de loi, il a tenté de dissuader les sujets de crainte qui existeraient au Canada et a convié tous les Canadiens, et en particulier la jeunesse, à s'associer au gouvernement "pour infléchir de façon décisive par ce projet de loi l'évolution historique de la communauté".

"Par-delà les considérations constitutionnelles ou politiques, a dit M. Pelletier, les Canadiens reconnaissent qu'on ne perd pas à rendre justice à son voisin et que le fait de tendre la main à quelqu'un est dans la vie un des rares beaux gestes qu'on peut faire".

Expliquant que des extrémismes différents menacent, dans des régions diverses du pays de condamner à la disparition certaines minorités, M. Pelletier a affirmé que "le gouvernement du Canada est tout aussi fier et pleinement le porte-parole de tous les Canadiens au niveau fédéral que le sont, au niveau

des provinces, les gouvernements provinciaux envers leurs citoyens. Tout malentendu à cet égard ne peut engendrer que l'anarchie, puisqu'il s'agit là des fondements mêmes du fédéralisme".

Et plus loin le ministre a dit qu'il existe un point sur lequel "il ne peut y avoir de compromis. Le gouvernement croit que nous appartenons à une société privilégiée, précisément parce que nous avons refusé l'assimilation et le conformisme et qu'au contrai-

re nous reconnaissons les avantages de la dualité linguistique et de la diversité culturelle. A ce sujet, toute volte-face est pour toujours exclue".

Il a parlé de la richesse du double patrimoine linguistique et de la nécessité de voir à ce qu'il ne soit pas, pas plus que l'apport des Canadiens dont l'ascendance n'est ni française ni anglaise, dilapidé par la négligence, l'intolérance, l'érotisme d'esprit ou les "fanatismes de tous poils".

Il s'est employé ensuite à dégonfler les craintes qu'aurait fait naître le projet de loi en certains milieux du Canada anglais.

● Il ne s'agit pas de réglementer la langue des citoyens mais de leur permettre de s'adresser au gouvernement canadien dans leur langue.

● Il ne s'agit pas de bilinguisme individuel mais de bilinguisme institutionnel.

● Il ne s'agit pas de conduire les Canadiens français vers

Voir page 2: Pelletier

L'opposition: la crainte d'un blocage paraît dissipée

OTTAWA (DNC) — Les partis d'opposition ont endossé hier le principe du projet de loi des langues officielles.

C'est ce que le gouvernement voulait. C'est pour les forcer à faire justement cela que le gouvernement avait choisi de ne pas présenter hier ses amendements au projet. Il craignait, en le faisant, de donner l'occasion à l'opposition d'éviter le fond de la question en se penchant à des détails au sujet des amendements.

Mais les partis d'opposition ont assorti leur approbation de principe, de vives protestations au sujet de la conduite du gouvernement relativement aux amendements.

S'ils acceptent le projet de loi, ils ont quand même les plus fortes craintes que l'administration de la législation ne soit la cause d'injustices à l'endroit de certains citoyens et plus encore à l'endroit de certains fonctionnaires.

Il est donc indiqué que leur approbation ne signifiait pas qu'ils ne chercheraient pas

à faire amender certains aspects du projet de loi.

Ils ont dit que le gouvernement fait fausse route s'il croit ainsi régler la question de l'unité nationale sans en même temps s'attaquer vigoureusement aux problèmes financiers et économiques qui causent du ressentiment dans le pays.

Ils ont enjoint au gouvernement — et particulièrement au premier ministre — de lancer une vaste entreprise d'éducation au sujet des limites du projet de loi et de rassurer toute la population canadienne sur la façon dont la loi sera administrée.

Enfin, tandis que le chef des néo-démocrates faisait un appel aux Canadiens d'ascendance autre que française ou anglaise de comprendre le problème et d'accepter la dualité linguistique, le chef conservateur, prisonnier de ses propres troupes, demandait au gouvernement de traiter dans leur langue avec ces autres groupes ethniques.

Voir page 2: Opposition

Parc Forillon: l'entente sera conclue mardi

QUEBEC (DNC) — Les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont finalement conclu une entente pour l'aménagement d'un parc dans la presqu'île de Forillon, près de Gaspé, entente qui sera signée mardi prochain à Ottawa.

Ce sera le premier parc "national" au Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand, à l'Assemblée nationale.

Le contrat sera signé par le ministre du tourisme, M. Loubier pour le Québec, et M. Jean Chrétien, ministre fédéral des affaires indiennes et du nord canadien, responsable des parcs nationaux.

Le ministre d'Etat Marcel Masse, responsable de l'office de développement de l'est du Québec, accompagnera M. Loubier à Ottawa.

Se réjouissant de l'entente, qui a fait suite à plusieurs mois de négociations laborieuses, M. Bertrand a dit: "Tout cela a été accompli grâce à l'excellent travail du ministre d'Etat, M. Marcel Masse, de mon collègue, M. Loubier, et

également grâce à la coopération des autorités d'Ottawa."

Le leader parlementaire de l'opposition, M. Laporte, a dit pour sa part: "Je suis très heureux, au nom de l'opposition, que ce problème soit réglé. Dès le début, nous avions affirmé qu'il n'était pas trop compliqué à régler. Nous sommes heureux de toute façon que le ministre du tourisme ait réussi très rapidement et avec beaucoup de brio, là où son collègue délégué à la fonction publique, avait échoué."

Le premier ministre a répliqué: "Ces propos sont absolument déplacés."

M. Bertrand a ajouté: "Nous ne cherchons querelle à personne. Nous avons toujours en vue les meilleurs intérêts du Québec et la coopération avec l'autorité centrale dans toute la mesure où on peut la trouver."

Les termes et modalités de l'entente n'ont pas été dévoilés, mais selon certaines informations, la substance en serait ceci: le Québec cède le terrain par bail pour une pé-

Voir page 2: Parc Forillon

Déblocage à Paris Les plans de Nixon et du FNL sont acceptés comme base de discussion

PARIS (AFP) — Les deux documents de base présentés au cours de la semaine écoulée par le FNL, puis par le président Nixon ont été virtuellement acceptés hier comme base de discussion par les quatre délégations participant à la conférence sur le Vietnam.

Toutes quatre ont même entamé une discussion point par point du plan présenté par l'adversaire.

Le porte-parole de la délégation américaine en a tiré les conclusions les plus opti-

mistes, qui ne sont pas entièrement partagées par les autres délégations: il a évoqué la perspective d'un rétablissement rapide d'une paix "équitable et durable" dans toute l'Asie du sud-est.

C'est un son de cloche assez différent qui a été donné, non seulement par les délégations d'Hanoi et du FNL, qui ont insisté sur les aspects négatifs à leurs yeux des propositions Nixon, mais aussi par la délégation de Saigon. Le

Voir page 2: Vietnam

suites
de la première
page

L'AÉROPORT

géré pour un emplacement à l'est de l'autoroute des Laurentides. M. Lussier dit que le nord-est est "beaucoup plus compatible avec un développement économique dans la direction de Québec et est beaucoup plus accessible aux villes de la rive sud".

Au sujet des 25 à 50.000 personnes qui, selon M. Marchand, devraient être délogées pour établir l'aéroport dans le secteur nord-est, le ministre québécois dit qu'il aimerait en discuter avec les spécialistes fédéraux, "car cela est loin de nous sembler évident".

Au nombre des lettres et autres documents qu'il a rendus publics hier et déposés à l'Assemblée nationale, M. Lussier a joint une lettre qui met en cause le professeur Benjamin Higgins, sur les études duquel Ottawa s'est appuyé pour justifier son choix.

Le ministre rapporte, dans une lettre à M. Marchand, avoir rencontré M. Higgins, qui lui aurait affirmé qu'on ne lui avait pas demandé d'étudier l'emplacement nord-est. "Il a de plus ajouté qu'au point de vue du développement économique, l'emplacement nord-est lui semblait supérieur à l'emplacement nord-ouest."

"Voilà donc, écrit M. Lussier, une opinion valable que je ne peux désormais ignorer puisqu'il s'agit de l'opinion de votre propre expert."

D'autre part, à l'Assemblée nationale, le premier ministre a fait l'éloge de la campagne entreprise par le ministre des affaires municipales pour exposer la thèse du Québec. "Il a très bien accompli son travail, il a informé la population du Québec, comme c'était son devoir de le faire, et nous l'en remercions tous."

"Maintenant que c'est fait, a demandé le leader parlementaire de l'opposition M. Laporte, la population du Québec peut-elle espérer comme dans le cas du parc Forillon, que le gouvernement québécois va accorder toute sa coopération pour faire de l'aéroport de Sainte-Scholastique un très grand succès à tout point de vue?"

M. Bertrand n'a pas répondu directement à la question, indiquant qu'il appartient au ministre des affaires municipales de faire connaître les renseignements qu'il possède en ce domaine.

Il y a deux semaines, lors de l'ouverture de sa campagne de leadership, M. Bertrand avait déclaré que le Québec "collaborait" mais personne ne pouvait le blâmer d'exposer publiquement et clairement sa thèse.

Hier, M. Laporte a qualifié de propagande une émission récente de télévision, préparée par l'OIPQ et diffusée par le canal 10, au cours de laquelle M. Lussier a fait valoir le point de vue du gouvernement québécois. Le député libéral a demandé si l'opposition pourrait bénéficier du même traitement, si elle avait pris une position officielle sur le sujet, ainsi que M. Lussier l'y a invité hier.

M. Bertrand a répondu qu'il était normal que le ministre utilise l'écrit et l'audio-visuel dans sa campagne. "J'ai moi-même vu l'émission, elle était très objective", a dit le premier ministre.

M. Laporte: "Elle était orientée."

M. Bertrand: "Et, nous le croyons, orientée dans les meilleurs intérêts du Québec."

PARC FORILLON

riode de 99 ans mais au bout de 60 ans le Québec pourrait récupérer le terrain moyennant compensation au gouvernement canadien.

Le coût du terrain est évalué à \$15 million, et celui des aménagements projetés par Ottawa à plus de \$8 millions.

L'accord vise à la mise en oeuvre de l'article 55 de l'en-

OPPOSITION

Fait intéressant, aucun des chefs de partis d'opposition n'a paru mettre en doute la constitutionnalité du projet de loi.

Par contre MM. Stanfield et Lewis ont discrètement laissé entendre que M. Pelletier n'est pas l'homme voulu pour vendre cette législation aux Canadiens. Et dans les corridors adjacents aux communes M. John Diefenbaker disait pourquoi: selon lui, le secrétaire d'Etat n'a que du mépris pour les institutions britanniques. Il aurait fait au Canada des discours enflammés qui ont semé la division, il ferait particulièrement la critique des attitudes du Canada anglais et finalement, il serait le principal anti-monarchiste au pays.

C'est M. Stanfield qui a le plus insisté sur la possibilité que l'administration du projet de loi justifie des craintes qu'il a soulevées au Canada anglais, craintes qu'un haut fonctionnaire compétent ne puisse poursuivre sa carrière s'il ne devient bilingue, craintes que cette politique n'empêche de jeunes Canadiens éduqués dans des régions où on ne pratique pas de bilinguisme d'entrer au service du gouvernement canadien.

Aussi M. Stanfield a-t-il indiqué qu'un amendement devrait être fait au projet de loi pour que dans son texte lui-même on trouve des assurances qu'il ne donnera pas naissance à quelque forme de discrimination.

Il a aussi proposé qu'un préambule au projet de loi indique la volonté du gouvernement de respecter et de faciliter l'apport à la vie canadienne des groupes ethniques qui ne sont ni d'ascendance française ni d'ascendance anglaise. Enfin, il a donné avis que son parti suggérerait des amendements, notamment pour que le projet de loi établisse une méthode précise par laquelle la Chambre pourrait être saisie des rapports du commissaire aux langues. Un autre amendement viserait, si ce n'est fait déjà par ceux du gouvernement, à préciser la définition des districts bilingues.

Quant à M. Lewis, qui parlait au nom des

néo-démocrates, il a repris les grandes lignes du discours qu'il avait prononcé à l'étape de la résolution.

Il a dit que la situation relativement à l'unité nationale s'était détériorée depuis un an, et il en a attribué la responsabilité au gouvernement Trudeau qui fait mine selon lui d'ignorer que l'unité nationale ne peut être fondée que dans la justice sociale et l'égalité sur le plan socio-économique. Il a suggéré que le gouvernement mette tout autant d'énergie qu'au projet de loi sur les langues, à la solution de la crise financière et de la crise de l'habitation.

Il estime qu'il eût été bon psychologiquement pour le gouvernement et la population qu'entre le projet de loi sur la réforme du code pénal et le projet de loi sur les langues le parlement passe une dizaine de jours à discuter du projet de loi sur l'habitation par exemple.

Il a dit que son parti accepte le principe du projet de loi, ce qui ne signifie pas selon lui qu'il ne peut être amélioré, et il a instamment demandé au gouvernement de ne pas, dans l'application du projet de loi, remplacer une injustice par une autre.

Quant à M. Caouette, il a été lui-même. Après de multiples virages qui l'ont amené à commenter l'état actuel de la politique québécoise et les sentiments que lui ont inspirés l'autre jour des petits chahuteurs bilingues des Trois-Rivières, il s'est dit d'accord avec le principe du bill et certain de voir la communauté canadienne-française se tailler une place dans la confédération.

On ne fera pas un Anglais avec un Canadien français a-t-il dit au sujet de cette loi, pas plus qu'on ne fera un Canadien français avec un Anglais. Mais avec les deux, il y a moyen de faire deux bons Canadiens.

Quelques instants plus tard, l'absence des conservateurs commençant à crever, le député Jack MacIntosh de Swift Current Maple Creek dénonçant le projet de loi comme inconstitutionnel, indésirable, frivole et constituant le fer de lance de la division chez les Canadiens.

RADIO-QUÉBEC

Suite de la page 3

budsmans — de sorte qu'il ait assez d'autorité et de prestige pour exercer efficacement les pouvoirs que lui donne la loi, en toute sérénité.

"De grâce, a lancé le député, n'allons pas prostituer ce grand projet dans des applications mesquines, des nominations partiales pour services rendus. N'y envoyons pas des hommes dont le seul mérite aura été de contribuer à faire élire une équipe plutôt que telle autre. Proscrivons de cet endroit où l'on travaillera sur le matériel vivant du cerveau de nos enfants, les intrigants, les ambitieux, les tacticiens et les couleuvres, et toute cette racaille qui murmure et conspire dans les antichambres ministérielles."

Le bill 11, estime M. Michaud, fait de l'ORTQ "une simple agence gouvernementale, soumise corps et biens, esprit et âme, à l'arbitraire de l'exécutif, à l'humeur des gouvernants, perméable à toutes les tractations et aux éventuelles pressions, vulnérable sur toutes ses faces parce que trop près du pouvoir et de ses visées complexes."

Le député-journaliste a souligné que partout où l'Etat est intervenu dans la Radio-Télévision, il a cherché à équilibrer son intervention par des mécanismes de contrôle, de freins, de surveillance, de participation de groupes extérieurs au fonctionnement et à la direction de ses agences ou sociétés de la couronne.

Plusieurs autres députés ont participé au débat, dont celui d'Ahuntsic, M. Lefebvre, qui

a déploré que le gouvernement n'ait pas encore déposé un livre blanc pour faire connaître sa politique globale en matière de radio-télédiffusion, et qui a suggéré que le bill soit déposé à une commission parlementaire.

Il a ajouté que le projet n'a sûrement pas été mûri comme il aurait dû l'être, puisque, avant même l'étude article par article, M. Bertrand a déposé des amendements, dont l'un qui prévoit que les fonctionnaires et employés de Radio-Québec ne seront pas soumis à la loi de la fonction publique, mais plutôt régis par les normes et barèmes établis par l'Office.

Quant à M. Laporte, député de Chambly, il craint que le gouvernement ne veuille se donner un instrument d'une puissance extrêmement dangereuse, et ce, à la veille même d'un appel au peuple.

M. Bernard Pinard, de Drummond, a de son côté rappelé les inquiétudes des employés, qui veulent très nettement être placés à l'abri de toute influence, politique ou autre.

Quant au ministre des affaires culturelles, M. Tremblay, il a défendu le projet, disant que le Québec ne pouvait laisser se développer un "chacner" semblable à celui de Radio-Canada.

M. Michaud a déclaré que la compétence du Québec en matière de radio-télévision ne fait aucun doute.

Il a rappelé la position prise par le congrès du parti libéral, en octobre dernier, et qui reconnaît qu'en certaines matières la position du Québec dans les négociations constitutionnelles puisse être différente de celle des autres provinces. La résolution ajou-

Air Canada: l'optimisme règne

La grève des 6.300 employés qui paralyse la société Air Canada depuis le 20 avril serait sur le point d'être réglée. L'optimisme règne en effet depuis hier matin lorsque les négociations entre la société d'Etat et l'Association internationale des machinistes ont repris en présence des médiateurs fédéraux.

Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, est venu d'Ottawa hier pour assister "en observateur" aux négociations qui se déroulent en présence de MM. Bernard Wilson et William Kelly.

A sa descente d'avion, le ministre déclarait: "les choses vont relativement bien".

"Il y a eu des progrès sensibles et cela suffit pour garantir la poursuite des négociations", a précisé M. Mackasey. Ce dernier ne prend pas une part active aux pourparlers entre les parties, mais se tient en coulisse.

Les négociations avaient été rompues le 27 avril dernier, malgré les efforts des deux médiateurs, MM. Wilson et Kelly. La semaine dernière cependant, la négociation

reprise, cette fois sans la présence des médiateurs; elle fut suspendue par suite de l'impasse vers laquelle on se dirigeait. Puis, mercredi, les séances de négociations ont repris dans une tentative désespérée des médiateurs d'en arriver à une entente.

L'écart de l'offre et de la demande en ce qui concerne les salaires est d'environ 10%. Avant l'expiration du contrat de travail, le 31 décembre 1968, le salaire horaire variait entre \$2 et \$4.97.

Afin de remédier temporairement au vacuum créé par l'absence des avions d'Air Canada sur les pistes d'atterrissage de Montréal, le gouvernement fédéral a autorisé d'autres compagnies aériennes à étendre leurs services aux routes desservies par Air Canada.

Les pertes quotidiennes de la société d'Etat par suite de l'arrêt de ses activités aériennes sont évaluées à \$1-200.000 par jour; un calcul approximatif nous permet d'évaluer la perte en revenus bruts d'Air Canada depuis le commencement de la grève à environ \$32 millions.

France

Une campagne qui s'annonce difficile

PARIS (AFP) — Dès le départ, la campagne pour l'élection présidentielle en France, officiellement ouverte depuis vendredi matin, prend un ton acéré: les sept candidats en présence sont prêts à se battre durement et, réguliers ou pas, les coups ne seront pas épargnés, estiment les observateurs.

Entre le président de la République par intérim, M. Alain Poher, et le gouvernement de M. Maurice Couve de Murville, d'autre part, l'atmosphère est tendue. Après l'échange de communiqués aigres-doux dans l'après-midi de jeudi, entre l'Elysée et l'hôtel Matignon, siège du gouvernement, au sujet de l'objectivité de la radio-télévision nationale, le conseil des ministres de vendredi matin s'est déroulé, dit-on, dans une atmosphère glaciale.

D'autre part, dans son journal "Le petit bleu des côtes du Nord", M. René Pleven, député centriste, ancien président du conseil, écrit qu'il eût été préférable que M. Poher "résiste à la tentation de poser sa candidature à la succession du général de Gaulle".

Se réservant exclusivement à l'interim de la présidence de la République, M. Poher

doit donc le principe même vise la mise en tutelle par l'exécutif de l'ORTQ, ouvrant la porte à toutes les combines, à toutes les manigances, à toutes les pressions existantes ou à venir du pouvoir régnant.

● Ou le parlement dotera l'Office d'un véritable statut d'indépendance, en associant à sa direction et à son fonctionnement les groupes intéressés et les forces vives de la nation dans ce domaine.

● Ou l'assemblée donne son approbation à un projet de

aurait, selon le député centriste, fourni la preuve d'un "désintéressement exemplaire". L'ancien président du conseil convient que le choix ne sera pas aisé pour les centristes et il refuse, implicitement, de s'associer "au concert de ceux qui n'ayant que fort peu d'idées communes avec M. Poher, ont réclamé sa candidature et le soutiendront parce qu'il serait "le seul à pouvoir battre Georges Pompidou". Comme si celui-ci n'avait en mai 1968, rendu au service au pays (...), comme s'il s'agissait là d'un "programme de gouvernement".

Ce commentaire de M. Pleven est interprété par les observateurs comme un désaveu de la candidature de M. Poher.

A gauche, M. Pierre Mendès-France, ancien président du conseil, a voulu justifier sa décision d'être le premier ministre de M. Gaston Defferre, le député-maire de Marseille, candidat socialiste, si celui-ci était élu. En tout cas, il espère que "les hommes de gauche qui se sentent découragés voient apparaître à cette occasion des possibilités, c'est-à-dire des propositions nouvelles".

M. Michel Rocard, candidat du Parti socialiste unifié auquel a appartenu, autrefois, M. Mendès-France, enregistre "avec tristesse sa désertion". M. Jacques Duclos candidat du Parti communiste, ironise. Pour lui, Defferre est le "faire-valoir" de Poher, et c'est en fait, "Jacques Duclos qui est devenu le candidat de tous ceux qui aspirent à l'union des forces de gauche".

Mais l'union de la gauche

paraît toujours bien compromise. La convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, ancien candidat unique de la gauche aux élections présidentielles de 1965, refuse les ouvertures du parti socialiste et la politique du "fait accompli" dont, dit-il, ce parti a l'égard de la gauche entière.

Sondage

Dans la compétition pour l'Elysée, M. Georges Pompidou garde la tête mais a perdu de son avance sur M. Alain Poher, a révélé un nouveau sondage, "express", effectué mercredi dernier par l'I.F.O.P. et qui publiait hier matin, le journal "France soir".

Selon ce sondage, qui ne concerne que le premier tour de scrutin, M. Pompidou a perdu 2% par rapport au sondage antérieur réalisé entre le 6 et le 12 mai et qui lui attribuait 45% des voix.

M. Poher, qui dans le sondage précédent, obtenait 34% des suffrages, a progressé de 3%.

Le candidat communiste, M. Jacques Duclos, qui ne recueillait que 10% gagné 2% supplémentaires, tandis que M. Gaston Defferre, qui recueillait également 10% des voix, enregistre un recul de 3% et que M. Rocard, candidat du Parti socialiste unifié, qui obtenait 3% des voix, régresse de 1%.

M. Alain Krivine le candidat trotskyste dont le nom n'était jamais apparu dans les sondages précédents, fait son entrée dans la statistique avec 1% des voix.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE

DEMANDEE

COUPLE DEMANDE \$600.00

Une famille de Westmont recherche un couple bilingue, digne de confiance. Position permanente. Enfants. Autre aide dans la maison. Quartiers privés munis de télévision en couleur, salle de bain, tapis mur à mur. Cuisine moderne. A l'occasion, temps libre sur fin de semaine lorsque la famille visite à la maison de campagne ou d'autre personnel est continuellement sur place. La dame devra être une cuisinière d'expérience. L'homme servira de porte de choque hiver à notre maison moderne de Florida. Toute demande sera traitée confidentiellement. Ecrire et envoyer tous les renseignements à

Case 36 ou

21-5-69

ANTIQUE CANADIENNES

Particulier doit vendre vaste collection beaux meubles canadiens authentiques, prix raisonnable, mode de paiement discutable. Tél. 671-0558 ou 672-4315.

21-5-69

EBÉNISTERIE, meubles sur commande, rénovation, brûlure, polissage des meubles anciens. Le tapissage des anciens fauteuils est une de nos spécialités. Les artisans du Meuble Québécois. Vieux Montréal. 866-1836

19-5-69

APPARTEMENT À LOUER

OUTREMONT, avenue Bloomfield, face St-Vincent, cause départ, 5 1/2, non meublé, eau chaude, chauffage, \$140 par mois. Tél. 277-0458.

19-5-69

BOIS DE BOULOGNE - DU DOMAINE, grand 3 1/2 très propre, rez-de-chaussée, piscine, trampoline, piscine, planche à voile, chauffage, \$115. Tél. 336-2175.

J.N.O.

CHALET À LOUER

VAL DAVID pour saison, magnifique chalet, grande salle de séjour, 3 chambres à coucher, foyer pierres naturelles, chauffage central, eau chaude, proximité village. Tél. 486-7108 (sur) 744-0343 (sur).

19-5-69

CHALET À LOUER

PINE HILL très beau chalet, style Barrois, avec vue panoramique du lac, feux de bois, mur sur devant, fondation "Sundek" complet, \$5.000 comptant \$400. Tél. 279-2545 (sur).

19-5-69

REGION STE-ADÈLE, "petit Westmont", avec plage sablonneuse sur grand lac naturel, 3 chambres à coucher, chalet Suisse, foyer en pierre, piscine, tennis, près pont de ski, terrain complet \$15,350. \$92.50 par mois. Tél. 731-3901.

4-6-69

CHALET À LOUER

Chalet situé à 4 milles de Granby, près route No 1, 5 appartements, 2 chambres, eau courante, 220 volts, sous bois, lac privé, endroit tranquille, s'adresse à J. Fortin, 512 Mainville, Granby, Tél. 514-738-8150.

20-5-69

COURS PRIVÉS

Professeur qualifiée, français, mathématiques, initiation aux mathématiques modernes, préparation aux examens, recyclage. Tél. 739-8874.

19-5-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine, Tél. 846-0401. Micro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Jaquettes sport, manteaux \$6.00. Habits 100% pure laine \$20-\$30. Imperméables \$10. Jaquettes sport, fantaisie \$15. Pull-over acrilique \$3.30. Pantalons sports et réguliers \$3.00-\$6.50. Chemises sports \$2. Chemises normales \$2.50 etc.

J.N.O.

DUPLEX À LOUER

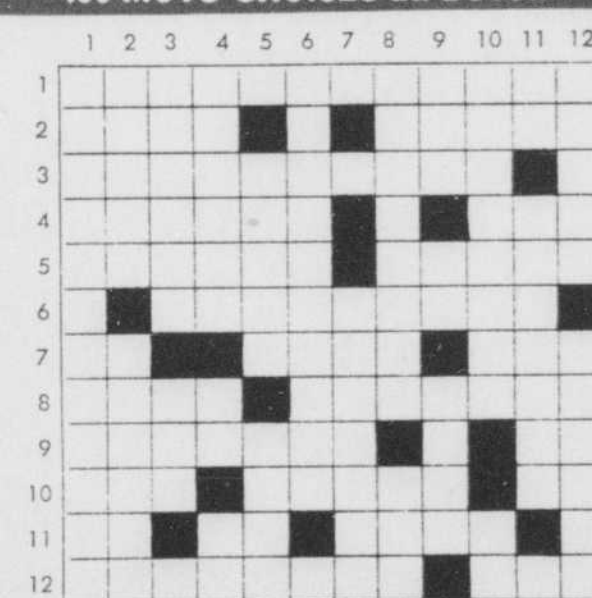
OUTREMONT, luxueux duplex neuf, 6-7 ou 8 pièces, haut et bas à louer. Loyer à \$1,200. Eau chaude, chauffage central, professionnelle. Tél. 735-4915 de 6 à 8 p.m.

21-5-69

CLANRANALD 5836, 6 pièces, endroit tranquille pour adultes. \$155. Tél. HU-8-0086.

21-5-69

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1-Se dit d'une transformation qui dégage de la chaleur.
- 2-Solennité religieuse ou civile. Prit contact avec la Lune.
- 3-Fait acte de fraternité.
- 4-De la campagne. Sainte.
- 5-Dieu de l'ancienne Egypte. Manier doucement.
- 6-Dynastie musulmane fondée par Edris.
- 7-Tellure. Pronom personnel. Utilise.
- 8-Tête de rocher. Cap de la Grande-Bretagne.
- 9-Maladie produite par un champignon parasite sur les feuilles de vigne. Révérend Père.
- 10-Epoque. Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts. Erbium.
- 11-Venu au monde. Préposition latine. Point d'attache.
- 12-Evénement funeste. Parole vide de sens.

Solution d'hier

1-IMPORTANCE 2-NUAGE 3-NUAGE 4-NUAGE 5-NUAGE 6-NUAGE 7-NUAGE 8-NUAGE 9-NUAGE 10-NUAGE 11-NUAGE 12-NUAGE

Verticalement

- 1-Avec effronterie.
- 2-Voisin de l'écureuil. Etendre.
- 3-Voisin du phoque. Interjection espagnole.
- 4-Larve des batraciens. aquatique. Cadmium. Argent.

NECROLOGIE

Le Père Avila Favreau, S.J. est décédé le 16 mai 1969, à l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, après une longue maladie. Il était âgé de 73 ans et neuf mois.

Né à Longueuil en 1895, il entra dans la Compagnie de Jésus, le 12 novembre 1912. Il était ordonné prêtre le 15 août 1925 par Monseigneur Georges Gauthier.

C'est surtout comme éducateur que le Père Avila Favreau se signala. Professeur au Collège Ste-Marie, Recteur au Collège Saint-Ignace, Préfet au Collège des Jésuites de Québec, le Père Favreau s'était acquis la confiance des jeunes étudiants, auprès desquels il manifesta beaucoup de compréhension et de dévouement.

Le Père Avila Favreau fut aussi Supérieur de la Maison de Caughnawaga, Recteur des Maisons de Mont-Laurel et de Saint-Jérôme, et Assistant-Supérieur au Collège Saint-Boniface du Manitoba.

Le Père Favreau laisse dans le deuil son frère Lucien, de Longueuil, et ses deux sœurs Bernadette (Madame Ulric St-Denis) et Marguerite (Madame Gaston Goyer) de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Funéraire Jean-Paul Marchand, 4228 rue Papineau. Les funérailles seront célébrées lundi 19 mai à 9 h 00 heures, à l'Eglise de l'Immaculée-Conception. L'inhumation se fera au cimetière de Notre-Dame de Montserrat à Saint-Jérôme.

DÉCÈS

Notes a.v.p. que les notes de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

LAURIN Lucienne, A. Montréal, le 16 mai 1969 à l'âge de 26 ans, est décédée.

Mlle Lucienne Laurin demeurant 621, Georges Vanier, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi 20 mai. Le convoi funéraire partira du Salon Urzel Bourque No 2630, rue Notre-Dame pour se rendre à l'Église St-Thomas d'Aquin où le service sera célébré. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN Claire, A. Montréal, le 15 mai 1969 à l'âge de 41 ans, est décédée.

Mlle Claire Laurin, fille de Arthur Laurin et de feu Léontine Danis demeurant 5785 Hadley, av. 10, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi 19 mai. Le convoi funéraire partira du Salon Urzel Bourque No 2630, rue Notre-Dame pour se rendre à l'Église St-Jean de Matha où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN Claire, A. Montréal, le 15 mai 1969 à l'âge de 41 ans, est décédée.

Mlle Claire Laurin, fille de Arthur Laurin et de feu Léontine Danis demeurant 5785 Hadley, av. 10, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi 19 mai. Le convoi funéraire partira du Salon Urzel Bourque No 2630, rue Notre-Dame pour se rendre à l'Église St-Jean de Matha où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN Claire, A. Montréal, le 15 mai 1969 à l'âge de 41 ans, est décédée.

Mlle Claire Laurin, fille de Arthur Laurin et de feu Léontine Danis demeurant 5785 Hadley, av. 10, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi 19 mai. Le convoi funéraire partira du Salon Urzel Bourque No 2630, rue Notre-Dame pour se rendre à l'Église St-Jean de Matha où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

AHUNTSIC OUEST, cottage 3 ans, 8 pièces, sous-sol fini, 2 salles de bain, garage, accès autobus, école, église, chauffage, 75% Pi. \$28,000. Sur rendez-vous. Tél. 334-6779.

21-5-69

INGÉNIEUR TRANSFÈRE

Dot vendre immédiatement. Bungalow colonial, 5 pièces, garage, terrain 100 x 100, bois, piscine, rivière, foyer, divers, appareils électriques, tapis, cour pavée, etc.

Tél. 622-2115

20-5-69

CITÉ JACQUES-CARTIER

Superbe bungalow, 7 pièces, briques et bois, salle de jeu style espagnol. Terrassement, clôture, asphalte. Endroit résidentiel. Tapis mur à mur dans le salon, corridor, escaliers. Prix \$21,000. Comptant \$6,000. Appeler Mme Brien.

F. Huber, courtier

679-3320 19-5-69

OUT

Des documents nouveaux sur le conflit de l'aéroport

Le gouvernement du Québec vient de publier un rapport préliminaire de M. Edward McWhinney, préparé à la demande du ministre des affaires municipales sur les implications juridiques du choix par le gouvernement fédéral de l'emplacement de l'aéroport international de Montréal. En même temps, Québec rend public le texte d'une lettre de M. Lussier en réponse à une lettre de M. Marchand. La lettre de M. Marchand, en date du 5 mai, a été rendue publique le 9 mai. Ces deux documents mettent en lumière certains aspects du débat dont le gouvernement fédéral n'a pas suffisamment tenu compte.

Dans son rapport, M. McWhinney, qui est un constitutionnaliste réputé, examine l'argument voulant que les aéroports sont de compétence fédérale et que le gouvernement fédéral doit conserver l'ultime décision. L'étude de la jurisprudence et de son évolution amène M. McWhinney à conclure que des décisions qui exigent la participation de plus d'un gouvernement ne peuvent pas être réduites à un seul aspect, comme l'aéronautique, mais que le problème comporte plutôt, sur le plan constitutionnel, une série de questions distinctes et dont il convient de rechercher une solution commune.

Ainsi, dans sa lettre du 26 mars, M. Trudeau énumère huit questions différentes qui entrent en ligne de compte dans le choix de l'emplacement. Or lorsque le problème d'ensemble est ainsi subdivisé, l'on constate qu'un seul de ces aspects, le premier cité par M. Trudeau, la sécurité de l'activité aérienne, peut être considéré comme de la compétence exclusive du gouvernement fédéral. Les sept autres, note M. McWhinney, tombent exclusivement ou substantiellement sous l'autorité ou la compétence de la province.

Alors qu'autrefois, la sécurité aérienne pouvait être considérée comme le seul facteur de décision pour l'emplacement d'un aéroport, la situation a changé et le progrès de l'aviation exige que l'on tienne compte d'autres éléments du problème, comme le risque d'empiètement sur les zones urbaines, l'établissement d'ensembles domiciliaires et industriels, de bonnes voies d'accès pour l'accessibilité des usagers, la promotion économique que suscite l'aéroport aux environs, la relation coûts-bénéfices.

Le gouvernement fédéral — et M. Marchand reprend cet argument dans sa lettre du 5 mai — invoque le rapport du professeur Higgins comme s'il s'agissait d'un document décisif pour l'appréciation des divers emplacements proposés dans la perspective du développement régional. La province était représentée dans le comité présidé par M. Higgins et Ottawa invoque cela comme preuve qu'il a consulté la province. Mais M. McWhinney souligne le fait que le comité n'a pas su s'entendre et que M. Higgins a soumis son rapport comme une synthèse et une analyse des vues exprimées et le jugement du président sur les points de désaccord.

Cela n'est sûrement pas suffisant pour permettre à Ottawa d'écarter la compétence

constitutionnelle de la province sur le développement régional dans la province. M. McWhinney conclut que le gouvernement fédéral a voulu substituer son propre jugement et son estimation des faits économiques à ceux de la province dans un domaine où la compétence provinciale est évidente. Puisque le choix de l'emplacement exige que l'on tienne compte de divers facteurs économiques et sociaux dont la majorité relève de l'autorité provinciale, le gouvernement fédéral ne peut pas prétendre exercer un monopole sur cette décision sous prétexte qu'un élément important relève de son autorité.

Si l'on examine la lettre de M. Marchand à la lumière du rapport McWhinney il devient évident que le ministre fédéral y traite surtout de questions qui relèvent de l'autorité provinciale. Pour s'opposer au choix alternatif d'un emplacement au nord-est que suggère Québec à la place du nord-ouest, M. Marchand affirme que l'autoroute des Laurentides ne sera pas un obstacle au développement vers l'est, que la rivière Outaouais est un obstacle bien plus efficace au développement vers l'Ontario que redoute Québec, et que l'emplacement de Sainte-Scholastique est "celui qui, d'après nous apportera au Québec la croissance économique maximum qu'il est en droit d'attendre de cet aéroport".

M. Marchand comme individu peut fort bien exprimer cette opinion; mais le ministre fédéral ne peut pas invoquer son propre jugement ou celui du gouvernement central ou celui des fonctionnaires d'Ottawa à l'encontre des vues affirmées par le gouvernement du Québec dans ces questions qui relèvent de la compétence provinciale. Selon la constitution, c'est au gouvernement du Québec que la population a confié le soin de décider ce qui favorise le mieux la croissance économique de la province et non au gouvernement fédéral.

Il en va de même pour les arguments que M. Marchand, après M. Trudeau, invoque au sujet des autoroutes qu'exigeraient les divers emplacements proposés. Pour réfuter la crainte d'un développement économique vers l'Ontario si l'aéroport est installé à Sainte-Scholastique, M. Marchand écrit: "comme le Québec possède une juridiction exclusive en matière de ponts et chaussées, il pourra orienter comme il le veut la plus grande partie du développement économique. Sans lui, il n'y aura pas de pont pour relier Hawkesbury à l'aéroport."

Et à la page suivante, le ministre discute du coût des autoroutes selon les divers emplacements: "ce qui coûte \$80.000.000 pour le site Nord-ouest entraînerait des déboursés d'environ \$200.000.000 au Nord-est". Ces chiffres exigeraient un examen approfondi par des experts; mais si Québec préfère le nord-est pour le développement économique de la province et est disposé à assumer le coût des autoroutes, quelle est l'autorité du ministre fédéral pour choisir les autoroutes à la place du gouvernement provincial? Québec est compétent pour les routes vers Hawkesbury, mais ne le serait

plus pour les routes à l'est de l'autoroute des Laurentides?

Puisque M. Marchand a repris des arguments déjà contestés et réfutés par Québec, M. Lussier dans sa réponse reprend lui aussi les réfutations formulées antérieurement: il invoque le rapport McWhinney pour soutenir que le choix de l'emplacement de l'aéroport n'est pas seulement une question d'aéronautique et par conséquent ne relève pas exclusivement du gouvernement fédéral. M. Lussier cite le rapport Higgins quant à la crainte d'un développement industriel en Ontario que M. Marchand juge illusoire. Au sujet de l'emplacement à l'ouest, qui a été écarté, M. Higgins a écrit que cet emplacement présentait le risque d'un développement hors du Québec vers Cornwall, de la part d'industriels qui souhaiteraient être près de Montréal mais hors du Québec. Le même risque existe avec l'emplacement de Sainte-Scholastique.

M. Lussier affirme que l'emplacement du nord-est, offert comme compromis, "est beaucoup plus compatible avec un développement économique dans la direction de Québec et est beaucoup plus accessible aux villes de la rive sud". Cela paraît évident: les objections de M. Marchand à l'emplacement du nord-est ne peuvent pas prévaloir contre cette donnée majeure, d'autant plus que c'est à Québec qu'il appartient de juger en cette matière et non à Ottawa.

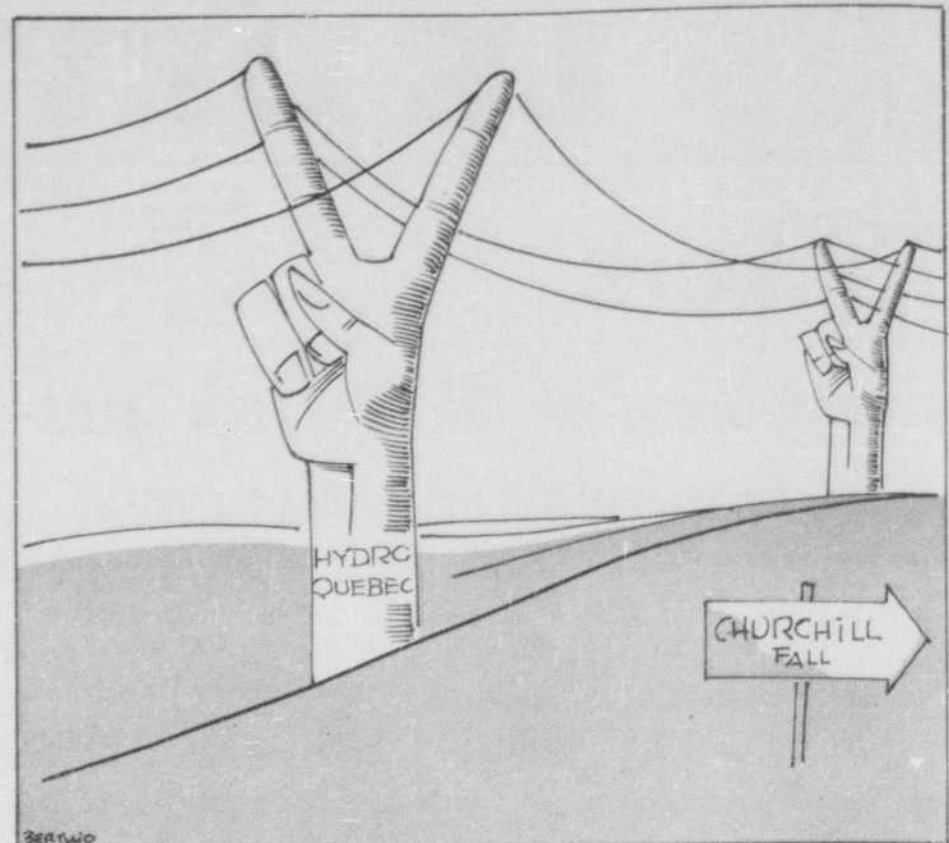
Dans ce débat qui n'est pas terminé, l'attitude des libéraux provinciaux demeure ambiguë. Ce conflit les place dans une situation délicate, mais ils devraient avoir le courage de se prononcer sur un problème de cette importance, et qui aura des répercussions indéfinies sur l'avenir économique de la province. M. Laporte a demandé au gouvernement s'il accepterait quand même de coopérer avec le gouvernement fédéral si ce dernier s'en tient à l'emplacement de Sainte-Scholastique.

Puisque le gouvernement fédéral ne semble pas vouloir respecter la compétence de la province dans divers aspects majeurs de cette décision, le seul levier efficace dont dispose Québec pour défendre ses prérogatives et pour obtenir une solution acceptable c'est la menace d'un refus de coopérer.

Le gouvernement provincial a fait adopter, par la Législature, une première loi pour favoriser la réalisation de l'aéroport, et se prépare à en faire adopter d'autres à mesure que le besoin s'en fera sentir. La bonne volonté du gouvernement provincial est donc établie.

Mais devant une décision qu'il juge contraire aux intérêts économiques du Québec, le gouvernement provincial doit résister. Si le gouvernement fédéral était assuré d'une coopération inconditionnelle, il pourrait comme il l'a fait jusqu'ici ne pas tenir compte des vues du Québec. Une réponse affirmative à la question de M. Laporte aurait fait le bonheur du cabinet fédéral. Mais M. Laporte et toute l'équipe de M. Lesage devraient plutôt prendre position clairement sur le litige lui-même.

Paul SAURIOL



"V" comme dans volt-face

Lettre ouverte au directeur du Devoir Prudente réserve ou peur d'agir?

par Yvon Leclerc

Certains propos tenus par M. Ryan dans son éditorial du vendredi, 2 mai me semblent fort discutables. Il conteste une critique de M. René Lévesque voulant que le gouvernement en place laisse végéter la S.G.F. en ne lui accordant qu'une partie des deniers dont elle aurait besoin pour agir. M. Ryan conclut que la somme consentie l'an dernier par M. Dozois à la S.G.F. est celle qu'avaient demandée les administrateurs de la Société (qu'adviendrait-il des manufactures de skidoos, M. Ryan) et qu'entre "la prudente réserve de M. Dozois et la générosité facile de M. Lévesque, je choisis d'embler la première".

Et que signifie cette "prudente réserve"? En chiffres, cela correspond à 1/600 du budget provincial de l'an dernier, soit \$5.000.000. Or, nous savons maintenant, grâce à la statistique, que la création d'un emploi industriel nécessite un investissement minimum de \$30.000 (chiffre de 1967). Si on se livre à un léger calcul, la "prudente réserve" aura créé 166 2/3 nouveaux emplois pour enrayer le chômage qui sévit chez nous à l'état endémique. 166 2/3 nouveaux emplois sur une possibilité de 190.000. Avouons que pour une Société dont le but est de "repêcher" certaines de nos industries et au besoin, de collaborer à la création de nouvelles, cette "prudente réserve" nous fait rire. Je veux bien croire que la S.G.F. n'est pas le seul instrument dont nous disposions pour stimuler l'industrie, mais l'apport actuel du gouvernement dans ce secteur limite considérablement les possibilités de la Société.

La prudence est une grande qualité, mais en un domaine aussi urgent que la création de l'emploi, il convient de ne pas trop la "réserver".

Que M. Ryan me permette de lui rappeler qu'il ne songeait pas encore à cette "prudente réserve" dans son éditorial du vendredi 14 mars dernier alors qu'il s'interrogeait sur les finances publiques du Québec et sur les débouchés à offrir "aux milliers de diplômés dont on se demande sérieusement si l'économie québécoise sera apte à les absorber". (Je préfère ce Ryan à l'autre.) Il poursuit son éditorial en émettant des réserves sur l'action gouvernementale en la matière et conclut ainsi: "On doute cependant qu'il y ait, dans les chiffres rendus publics par M. Dozois, (prévisions budgétaires déposées le 11 mars) les éléments d'un programme vraiment cohérent et dynamique". Faut-il que M. René Lévesque énonce sensiblement les mêmes idées que vous pour que vous changiez d'idées, M. Ryan?

Deux formules d'action

Les deux hommes proposent des solutions au problème épineux de la création des emplois et du développement économique. Examinons ces solutions de plus près.

Dans le même éditorial du 14 mars, M. Ryan propose une solution: "Cette dimension du problème québécois est tellement capitale que le ministre des finances devrait peut-être songer dès maintenant à inciter l'an prochain tous les responsables de ministères, de services et de programmes

publics à rogner systématiquement dans leurs dépenses une proportion de 1% dont le produit serait consacré à la création d'une caisse de développement économique et industriel". L'idée semble séduisante au premier abord car plusieurs millions sont dépensés annuellement en pure perte. (N'insistons pas.)

Cependant, en y regardant de plus près, le procédé avancé par M. Ryan se heurte à un obstacle majeur. Lequel porte sur le pourcentage à prélever sur "tous les ministères, services et programmes publics". Puis-je faire remarquer à M. Ryan que son idée manque d'analyse car il y a des ministères où il est absolument impossible de rogner ne fut-ce qu'une fraction de ce qu'il propose car leurs dépenses sont tout à fait incompressibles. Ne nommons que l'assistance sociale, dont M. Ryan fustige les lacunes aussi bien budgétaires qu'administratives.

Comme M. Ryan, M. Lévesque ne peut apporter, sur les solutions à notre situation économique, que des idées: car tous deux ne possèdent pas le moyen de les réaliser: le pouvoir.

Je me réfère, pour expliquer la thèse de M. Lévesque au programme '69 du Parti Québécois, page 41. On y trouve ceci: "La Société Générale de Financement, 'holding' nationale, est l'instrument collectif capable de nous doter d'un secteur mixte solide et authentiquement québécois: un programme d'au moins cinq ans, et mieux encore de dix ans, devrait augmenter la 'mise' de l'Etat de \$25 millions annuellement et inciter nos puissantes institutions coopératives à augmenter substantiellement leur participation." La mise proposée par le Parti Québécois n'est donc que de cinq fois supérieure à celle de M. Dozois. (Et cela sur un budget de plus de trois milliards.) Est-ce là "générosité facile"? Cela m'apparaît comme un strict minimum et ce minimum deviendrait peu efficace, dans l'ensemble, si l'effort devait être réservé à la seule S.G.F. (En réalité, le P.Q. entend privilégier la sidérurgie, les con-

cessions forestières, le secteur minier entre autres.)

Il ne serait pas exagéré de proposer devant l'urgence d'une véritable politique de développement économique, un plan beaucoup plus audacieux. Que diriez-vous d'un plan quinquennal ou mieux décennal qui attribuerait, aux Sociétés comme la S.G.F., l'O.C.I., SOQUEM, 5% du total de nos ressources fiscales? (Ce n'est pas plus immoral que la proposition de M. Filion — et il a raison — sur le transfert des allocations familiales déduites à un fonds de développement industriel.) Cette puissante injection de capital significatif, dans le cas d'un plan de dix ans, la création de plus de 100.000 nouveaux emplois. Le plus triste, c'est que le Québec PEUT le faire; cela implique cependant que ses meilleurs penseurs ne perdent pas leur temps sur des "prudentes réserves" mais orientent leurs énergies vers l'option qui est le plus en mesure d'assurer l'épanouissement maximal des Québécois.

Une pensée qui a fait son temps!

Mais pour M. Ryan c'est difficile sinon impossible car il s'agit de rompre avec la pensée de Henri Bourassa. J'éprouve beaucoup de respect pour le fondateur du Devoir, mais... il a vécu il y a fort longtemps! Et depuis la dernière guerre surtout, la durée des générations diminue à un point tel que dans les années '80, une année pourra se comparer, en rythme d'évolution à 10 ans des années 40 et peut-être 30 ans des années 1910... Il serait malheureux, dans ces conditions, de demeurer fidèle à des théories surannées et de se fermer à l'évolution. Le fédéralisme est efficace pour le cas d'une nation UNIQUE (Allemagne fédérale, par ex.) ou quand les lignes de partage sont clairement définies et que le gouvernement central n'empiète pas sur des domaines réservés à la compétence des provinces. (La Suisse offre un exemple de ce respect des droits des autres.)

(M. Yvon Leclerc est étudiant en histoire à l'université Laval.)

Frères siamois ou cousins éloignés?

L'étrange paradoxe des rapports entre libéraux fédéraux et libéraux québécois

par PIERRE-C. O'NEIL

OTTAWA — Plus des individus se ressemblent, plus ils craignent la confusion et plus ils cherchent à se distinguer.

Ainsi peut-être en va-t-il des partis politiques.

Quand les libéraux provinciaux de M. Jean Lesage professaient ce que le directeur du Devoir appelait l'autre jour un libéralisme idéologique, ils n'avaient pas besoin de faire beaucoup d'effort pour se dissocier de leurs collègues fédéraux. Les distinctions étaient plutôt évidentes. (Et de ce point de vue, les modifications survenues entre 1964 et 1966 dans les rapports entre les deux partis visaient davantage à consacrer une situation qu'à amorcer une opération de dissociation.)

Aujourd'hui, les libéraux de M. Lesage se distinguent de moins en moins de ceux de M. Pierre Elliott Trudeau et par conséquent tout porte à croire qu'ils devront consacrer beaucoup d'effort à éviter de leur être associés.

Que les libéraux de M. Lesage se rapprochent de plus en plus des thèses professées par le gouvernement Trudeau et particulièrement par quelques-uns des ministres canadiens-français les plus influents, cela ne faisait guère de doute au colloque de Montmorency.

Et il ne fallait pas être grand clerc non plus pour constater que l'une des craintes les plus vives des libéraux c'est de passer pour avoir quoi que ce soit de commun avec les troupes de M. Trudeau.

La première proposition illustre de deux façons: les libéraux québécois de M. Lesage cherchent au minimum à éviter le débat sur le fédéralisme, et au maximum à atténuer leurs positions antérieures sur le débat constitutionnel.

— Le choix des sujets de discussion au colloque de la semaine dernière à Montmorency indique à lui seul, et les éditorialistes l'ont abondamment signalé, les changements de préoccupations survenus chez les libéraux provinciaux, le contenu de fédéralisme devenant soudainement tout aussi important que sa forme, dont on discutait depuis longtemps.

On a même remarqué que lorsque M. André Raynaud par exemple, fit des propositions sur la fiscalité qui en d'autres temps eussent paru provocantes, les participants au colloque n'eurent même pas envie de les relever et encore moins d'en débattre.

Enfin, même quand il fut carrément question des affaires constitutionnelles les libéraux parurent bien vite d'accord pour reconnaître que les mots statut particulier rendaient mal compte de l'ensemble de leur politique constitutionnelle et qu'il vaudrait peut-être mieux, à la suggestion de M. Louis Sabourin, employer les termes spécificité québécoise.

Mais les savantes omissions ne trompent pas davantage que la recherche d'un nouveau vocabulaire,

elles indiquent assez clairement que si la victoire de M. Trudeau n'a pas persuadé les libéraux de M. Lesage des risques d'une politique fondée sur le statut particulier, elle a quand même semé le doute.

Cette évolution de leur politique constitutionnelle indique un premier point de ressemblance avec les libéraux d'Ottawa.

Il y en a au moins un autre.

On le perçoit à l'accent qu'ont mis en fin de semaine dernière les participants au colloque, sur les concepts comme le fonctionnel, l'efficacité, le contrôle, la gestion.

Des mots qui sont tous dans le vocabulaire courant de ceux des libéraux d'Ottawa qui ont conscience de ce qui se passe dans l'administration publique depuis un an.

C'est ainsi qu'on a parlé de passer des politiques de structure aux politiques de contenu, des préoccupations au sujet des cadres aux préoccupations au sujet de la gestion.

C'est ainsi qu'on a parlé d'un contrôle plus efficace de la productivité.

C'est ainsi qu'on a parlé d'efficacité dans les services publics et d'une politique budgétaire axée sur la performance.

Les libéraux en ont conclu, et les éditorialistes avec eux, que leur premier souci dans le recrutement devrait être de mettre la main sur le plus grand nombre possible de candidats qui apporteraient avec eux l'expérience de l'administration plutôt que de grandes facultés d'imagination politique et de savants systèmes idéologiques.

Tout laisse donc croire que si le parti de M. Lesage prenait le pouvoir à l'automne, c'est un gouvernement de gestionnaires qu'il donnerait au Québec, et voilà une étrange similitude avec le gouvernement qui siège à Ottawa au gouvernement qui n'a rien d'idéologique et qui s'occupe bien davantage depuis qu'il est au pouvoir, d'efficacité.

des programmes, de contrôle des dépenses, de saine administration.

Des ressemblances dont on a peur

Les libéraux de Québec voient déjà les inconvénients de ces étranges ressemblances. Il ne s'en trouvait pas un qui ne cherchât, au colloque de Montmorency en fin de semaine dernière, à se désolidariser personnellement des frères lointains, et à minimiser les similitudes entre les hommes de M. Trudeau et ceux de nouveau M. Jean Lesage.

Tous ceux dont les noms sont mentionnés dans le contexte d'un changement de leader, qu'ils soient partisans du chef actuel, aspirants à sa succession, entremetteurs entre les deux camps, partisans du maintien du chef actuel ou protagonistes d'un congrès de nomination, nient violemment tout rapport avec les libéraux d'Ottawa ou tout appui qui viendrait de ce côté.

Les libéraux de M. Lesage ont en outre une peur bleue d'être associés à des décisions du gouvernement Trudeau qui seraient impopulaires au Québec.

Enfin, leurs craintes ne sont pas moins grandes que, percevant des similitudes dans les objectifs des libéraux fédéraux et des libéraux provinciaux, l'Union nationale ou même des créditistes ne prennent cette occasion de brouiller les cartes.

Aussi sera-t-il intéressant de voir dans les mois qui viennent comment les libéraux de Québec pourront concilier deux objectifs: la poursuite de politiques qui s'apparentent à celles des fédéraux et la nécessité de n'être pas identifiés à eux, même si, en dehors de tout rapport organique, ils en subissent l'influence.

Pour un étrange paradoxe, les libéraux provinciaux seront peut-être forcés, pour des raisons de stratégie électorale à s'aliéner encore davantage les libéraux fédéraux, et à hypothéquer d'avance une possible collaboration, à un moment où les deux groupes paraissent avoir de plus en plus de choses en commun.

propos d'actualité

Prenons un autre exemple des contradictions que l'on découvre parmi les revendications étudiantes. Il y a deux ans, l'Association des étudiants de la Faculté des sciences sociales était prête à faire la grève au sujet du nombre de personnes admises à la faculté. Leur revendication était qu'aucune limite ne devait exister. La direction de la faculté leur a signifié que l'admission illimitée, en raison des difficultés d'engagement de professeurs, voudrait dire des classes de 300 et plus

d'étudiants en première année. Or, depuis plusieurs années, cette même association demandait l'abolition des cours magistraux et leur transformation en petits groupes.

(Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, dans une conférence intitulée "Les Étudiants, l'Université et la Société", présentée le 27 mars 1969 aux membres de la Société canadienne des relations publiques)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Treasury: Arthur Lefebvre

TELEPHONE 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, lévis et banlieues, 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs, au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger, 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00. Édition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no-0858.

des idées

des événements

des hommes

PERSPECTIVES AMÉRICAINES

Les intentions réelles du président Nixon au sujet du Vietnam

par JOSEPH KRAFT

WASHINGTON — Le président se prépare à sortir du Vietnam par la voie des négociations à la conférence de paix de Paris. Il ne propose pas de solutions artificielles basées sur un retrait unilatéral des forces américaines qui serait censé remettre le combat à une armée et à un gouvernement sud-vietnamiens renforcés.

C'est l'aspect le plus important du discours sur le Vietnam que M. Nixon a prononcé devant tout le pays l'autre soir. Et cette impression, implicite dans le texte du discours, est confirmée par des changements apportés à la dernière minute avant que le discours soit prononcé.

M. Nixon ne se proposait pas au début de consacrer un grand discours au Vietnam. Il a horreur des déclarations longues et solennelles à la télévision. Jusqu'à la dernière fin de semaine, il projetait une conférence de presse, avec au début un bref énoncé rédigé d'avance sur le Vietnam — la même formule qu'il avait utilisée pour annoncer sa décision sur l'ABM, ou missile anti-balistique.

Mais durant la dernière fin de semaine le président a décidé qu'il ne voulait pas que son message soit embrouillé par une série de questions sur le retrait des troupes — sans parler d'autres questions comme le service militaire, l'affaire Fortas ou l'inflation. Il voulait traiter lui-même carrément des négociations, d'une façon qui serait comprise sans aucune ambiguïté par l'autre côté. Il a donc opté pour un discours officiel.

Dans la même veine on peut citer la visite à Washing-

ton du principal négociateur américain aux entretiens de Paris, Henry Cabot Lodge. Sa visite n'était pas quelque chose de préparé — comme la présente visite à Saigon du secrétaire d'Etat William Rogers ou le récent voyage à Washington du général Creighton Abrams, le commandant américain au Vietnam.

Au contraire, l'ambassadeur Lodge a été appelé au pays seulement après que le président eût décidé de prononcer un discours en bonne et due forme. On voulait ainsi accentuer l'importance accordée aux négociations de Paris. Et, comme autre petite pièce de mise en scène dans le même but, on a convenu que l'ambassadeur Lodge présenterait un rapport sur les négociations de Paris à la session conjointe du Conseil national de sécurité et du cabinet.

Derrière cette importance qu'on attache aux entretiens de Paris il y a une multitude de considérations, les unes récentes et d'autres anciennes. Parmi les aspects récents, on a pu noter un commentaire fort encourageant de Le Duc Tho — membre du politburo nord-vietnamien et principal représentant de Hanoi à Paris — qui est retourné à la conférence au début du mois après une longue période de consultations dans son pays. Ce commentaire n'a porté sur aucun point particulier, et sa substance est restée secrète. Mais certains dirigeants américains y voient le signe d'intérêt le plus évident que l'autre côté ait donné jusqu'ici de l'intérêt sérieux qu'il porte aux négociations de Paris.

Un autre événement récent, bien que de moindre importance, est la proposition en dix points formulée par l'autre côté le 8 mai. Le président aurait probablement fait sa déclaration sur le Vietnam même s'il n'y avait pas eu ce programme en dix points. Et certains aspects du programme communiste — en particulier l'insistance à le présenter comme un tout dont chaque partie est nécessaire à toutes les autres parties — étaient vraiment de mauvais augure.

Mais il y avait dans ce programme assez d'éléments favorables pour nécessiter une analyse longue et approfondie par le personnel du président. Cette analyse a fait ressortir des indications que l'autre côté pourrait être disposé à accepter une surveillance internationale des arrangements de paix qui accorderaient aux dirigeants actuels de Saigon un rôle futur quelconque dans un futur Vietnam du Sud. Et alors, la déclaration du président, telle qu'on l'avait d'abord prévue, a été modifiée pour inclure une référence aux plus récentes propositions de l'autre côté.

Mais ce qui est probablement plus significatif que n'importe lequel de ces développements récents, c'est une opinion entretenue à la Maison Blanche depuis le début de l'administration. Les dirigeants américains civils et militaires, à Saigon et au Pentagone, peuvent croire qu'il existe une bonne possibilité d'amélioration importante dans les performances de l'armée et du gouvernement sud-vietnamiens. Ils peuvent penser qu'on peut gagner du temps auprès du public américain par une série de retraits unilatéraux de troupes américaines jusqu'au jour où le régime de Saigon, renforcé peut-être par un contingent américain modeste, pourrait contenir l'autre côté.

Mais telle n'est pas la conviction qui règne à la Maison Blanche. La Maison Blanche n'a guère confiance que le régime sud-vietnamien puisse être transformé en une barrière solide contre l'autre côté. Le gouvernement n'est pas intéressé à retirer des troupes américaines seulement pour tromper le public américain et l'induire à appuyer un renforcement douteux du Sud-Vietnam.

Le gouvernement est intéressé à retirer des troupes pour réduire l'intensité des combats, pour diminuer le nombre des victimes, et pour donner à tout le monde un signe que la guerre est en train de se terminer. Mais pour un règlement, le gouvernement place ses principaux espoirs dans les entretiens de Paris.

Que ces espérances puissent se réaliser c'est évidemment une autre affaire. L'utilisation d'un grand discours public pour promouvoir des propositions comporte un élément spectaculaire qui n'est pas rassurant. Il n'est pas clair non plus que le gouvernement aura la cohésion et la discipline voulue pour contenir les activités militaires au Vietnam à des niveaux compatibles avec ses objectifs diplomatiques.

Le président semble toutefois s'orienter dans la bonne direction. S'il n'y a pas encore de lumière au bout du tunnel, il y a au moins un tunnel.

Afrique du Nord

Accroissement de la présence américano-soviétique en Afrique francophone

par ETIENNE ROD

CASABLANCA — A l'époque coloniale, la France n'exerçait pas d'une manière uniforme son autorité dans chacune des parties du Maghreb commises à sa souveraineté. Le statut de protectorat appliqué au Maroc et à la Tunisie préservait le droit de ces deux Etats de conserver chacun un gouvernement autochtone. Même si les dignitaires locaux faisaient le plus souvent figure de potiches — de hauts fonctionnaires français étant les véritables dépositaires du pouvoir et les maîtres de l'administration publique — il n'en subsistait pas moins une certaine autonomie nationale.

La situation était fondamentalement différente en Algérie. Celle-ci, divisée en 14 départe-

tements relevant d'un gouverneur subordonné au ministre de l'intérieur et les préfets représentant le pouvoir exécutif de Paris, avait l'apparence d'un prolongement en Afrique du territoire métropolitain. Certes, cette entité algérienne disposait d'un budget autonome et son organisation intérieure différait parfois de celle de la France. Néanmoins, elle n'avait pas le caractère d'un Etat en quoi elle se distinguait du Maroc et de la Tunisie.

Ces deux derniers pays ont recouvré leur indépendance en 1956, à l'issue d'une lutte marquée de graves troubles mais sans qu'il en résultât de très profondes secousses politiques et sociales. Chefs de départements ministériels, les directeurs français transmi-

rent leurs attributions et prérogatives à des successeurs indigènes de sorte que la relève fut assurée sans transition trop brutale. En Algérie, la tâche des nouveaux dirigeants fut beaucoup plus compliquée. Il leur incombait de créer de toutes pièces un appareil gouvernemental et administratif.

Dès lors, cela "décrivait de la nature des choses" que la France adopte à l'égard de chacun des trois Etats indépendants une attitude distincte. On lui en fait parfois grief et l'accuse de vouloir, de propos délibéré, maintenir des relations bilatérales très différenciées d'un Etat maghrébin à l'autre. Son comportement, selon les censeurs qui le reprochent, nuirait à la réalisation du "Grand Maghreb uni". Il se peut que ce reproche soit partiellement fondé. Il faut pourtant bien voir que, pour l'essentiel, il n'est pas justifié. En fait, les rapports sont surtout commandés par l'évolution intérieure, aussi bien de l'ancienne puissance tutrice que de chacun de ses partenaires pris individuellement.

Maroc, Tunisie et Algérie ont proclamé d'emblée leur souci commun d'élargir l'éventail de leurs clients et fournisseurs. Cet élargissement ne pouvait s'opérer qu'au détriment de la France. En soi, la préoccupation ainsi affirmée, à bien des égards fort légitime, n'aurait éventuellement suffi à engendrer la détérioration des relations diplomatiques. S'y sont ajoutées des querelles et brouilles de diverses espèces qui aggravent les différends.

En conséquence de ceux-ci, la Tunisie a sollicité et obtenu des Etats-Unis l'aide financière qu'elle ne trouvait plus en même quantité que naguère en France. Le Maroc s'est engagé dans la même direction, tout en veillant à sauvegarder de bonnes relations avec l'URSS. Quant à l'Algérie, elle s'est résolument tournée vers celle-ci avec qui les affinités de doctrines sont patentes.

Aujourd'hui, l'influence américaine est très perceptible en Tunisie et au Maroc. Elle est quasiment nulle en Algérie, pays qui n'a pas encore renoué ses rapports diplomatiques avec les Etats-Unis, rompus en juin 1967. Par contre, l'influence soviétique y est croissante et atteint même une telle acuité qu'elle commence à inquiéter sérieusement la France.

La pénétration russe en Algérie, préparée de longue date par la guerre entre les contingents français et l'armée algérienne de la libération, s'est développée au fil des ans à la faveur de très nombreux échanges entre l'Etat algérien devenu souverain en 1962 et l'URSS.

Compte tenu de son orientation générale, on pouvait présumer que le Maroc ne rechercherait pas la collaboration avec les Soviétiques. Lorsque Hassan II se rendit en visite officielle à Moscou, à fin octobre-début novembre 1966, nombreux furent les observateurs qui restèrent sceptiques quant aux résultats positifs à attendre de cette démarche. Ils inclinaient à penser que celle-ci, de caractère davantage psychologique que pratique, avait pour objectif primordial mais inavoué de permettre au roi du Maroc de se "dédouaner" aux yeux de son opposition de gauche. Pourtant, à son retour d'un séjour d'ailleurs écourté dans la capitale soviétique, Hassan II annonça qu'une coo-

pération fructueuse avait été amorcée avec l'URSS.

Ceux qui persistaient à nier la possibilité d'une telle collaboration trouveront dans le voyage effectué trois mois plus tard (février 1967) par le souverain chérifien et sa fastueuse suite aux Etats-Unis un aliment propre à nourrir leur incrédule. Le roi fut reçu à Washington avec des égards exceptionnels et en revint très satisfait des promesses d'assistance prodiguées par le président Kennedy et son gouvernement.

Nonobstant cet éclatant renforcement des liens entre la grande République d'outre Atlantique et le Royaume du Maroc, ce dernier n'en demeure pas moins engagé dans la voie d'un rapprochement efficace avec ses interlocuteurs soviétiques. Une partie des projets esquissés à Moscou en novembre 1966, mis ultérieurement au point par des experts russes, sont maintenant passés au stade de l'exécution.

En particulier, deux importants chantiers sont contrôlés par des organismes de l'URSS. Dans le premier cas, le marché conclu avec "Energomachexport" concerne la construction d'une usine thermique à Jerada (Maroc oriental). Equipée de deux groupes de 55 MW chacun qui entrèrent en activité respectivement en octobre 1970 et juillet 1971, l'usine sera livrée "clés en main". Son coût est évalué à 207 millions de dirhams (un peu plus de 41 millions de \$). Dans le deuxième cas, il s'agit

de l'édification d'un barrage, assorti d'une usine pour la production d'électricité, dans la région d'Ouarzazate (Sud). Ces travaux-là, confiés à "Technopromexport", seront achevés en 1972 et entraîneront une dépense de 32 millions de dirhams (environ 6 millions de \$) dont 13 millions sont financés par l'URSS.

Les visites officielles, d'une semaine chacune à fin mars puis au début d'avril, de M. Nicolai Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême, aux chefs d'Etat de l'Algérie et du Maroc, ont contribué à resserrer les liens entre ces deux pays maghrébins et l'URSS.

Avant le référendum français dont le résultat entraîna le retrait de la vie publique du général de Gaulle, M. Michel Debré avait décidé de se rendre à Alger les 5 et 6 mai, visite annulée pour la deuxième fois puisqu'elle avait été initialement prévue pour décembre 1968.

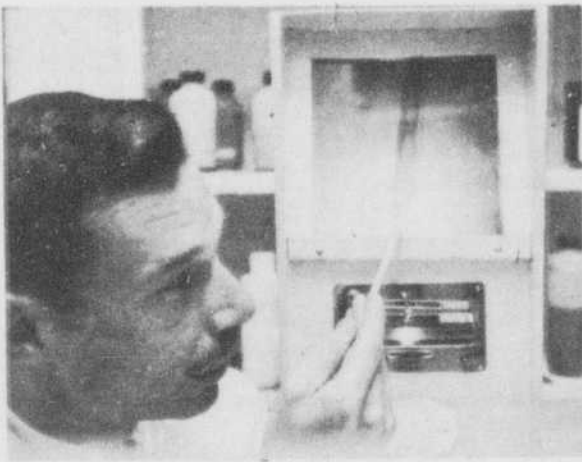
Devantant de cinq semaines le ministre français, M. Podgorny, troisième personnage de l'Union soviétique, entendait rappeler au colonel Boumedienne que l'URSS, désormais puissance méditerranéenne, tient en particulière estime l'amitié algérienne. Et aussi que, d'ici à 1975, elle devra importer environ 50 millions de tonnes de pétrole brut par an dont une partie sera fournie par l'Algérie.

Au Maroc, on annonça la constitution d'une commission permanente intergouvernementale maroco-soviétique qui se réunira deux fois par an, alternativement à Rabat et Moscou.

Dans les deux Etats maghrébins, M. Podgorny a été accueilli très cordialement. Le président du Conseil de la Révolution algérien et le roi du Maroc ont accepté l'invitation qui leur a été faite de se rendre à Moscou.

Cependant, il est certain qu'Hassan II, qui a pour dessein de pratiquer une politique extérieure dite de "la porte ouverte", ne renoncera pas pour autant à l'aide américaine, beaucoup plus ample que la soviétique et qui se manifeste dans tous les domaines.

Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!



M. R. A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées.

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes. **Demangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches anormalement abondantes de cheveux**, et finalement la **calvitie**, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été **victimes** sans compter les **pertes de temps et d'argent**.

Il est à présent en votre pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos yeux. Le trichologue R.A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescrira si néces-

saire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui, **complexe**, les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de **chacun en particulier**. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la **conservation** de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est **aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir**.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas **particulier** de chacun.

cier d'une **importante réduction**, sur le prix demandé au centre tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle **après traitement**.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure soignée, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amaigrée, chauve et complexe. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h.m. à 8 h.p.m.
Le samedi, 10 h.m. à 4 h.p.m.

lettres au Devoir

Félicitations à un lauréat

On vient de décerner le prix Liberté à Michel Chartrand, grande gueule, tête de cochon et grand cœur s'il en fut. Moi qui lui suis naguère récipiendaire du même prix, je tiens simplement à dire comme je me sens en bonne compagnie. La lutte incessante de Michel Chartrand, sa présence sur tous les fronts contestataires longtemps avant que le mot contestation fût

inventé, sa merveilleuse façon de faire du langage québécois un instrument oratoire révolutionnaire, son entêtement, son obstination, son "acharnement", tout cela fait de l'homme une figure de proue. Je le salue ici, tout en félicitant l'équipe de Liberté de l'avoir choisi.

PIERRE MAHEU,
Montréal, 25-69.

MONTROSE

ANNONCE A TOUS SES CLIENTS
QUE LE MAGASIN SERA OUVERT
TOUTE LA JOURNÉE

LUNDI
LE 19 MAI

AFIN D'ACCOMMODER TOUS
SES CLIENTS DE L'EXTÉRIEUR

TOUTES LES VENTES
EN COURS RESTERONT
EN VIGUEUR

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est. Bélanger

Montréal 36

RA. 9-2833

agence du livre français

NOUVEAUTÉS:

HISTOIRE DES DÉMOCRATIES POPULAIRES

* L'Ere de Staline 9.60
** Après Staline 11.55
François Fejto

AUTOBIOGRAPHIE - 1872-1914

Bertrand Russel 8.00

L'ÉGLISE REBELLE D'AMÉRIQUE LATINE

Alain Gheerbrant 6.75

ASSASSINÉS PAR LA POLICE

John Hersey 7.00

CAPITALISME OCCIDENTAL DEPUIS LA GUERRE

Michael Kidron 6.10

D'UNE SAINTE FAMILLE À L'AUTRE

(Essais sur les marxismes imaginaires)
Raymond Aron 5.75

LE SIONISME CONTRE ISRAËL

Nathan Weinstock 7.60

LES GUÉRILLAS PÉRUVIENNES DE 1965

Hector Béjar 1.70

POLITIQUE AUJOURD'HUI

(Recherches et pratiques socialistes dans le monde) 2.50

POUR LA RÉVOLUTION AFRICAINE

Frantz Fanon 1.70
OEUVRES I - Réforme sociale ou révolution ? 1.70
OEUVRES II - Ecrits politiques 1.70
Rosa Luxembourg

ESSAIS SUR BERTOLT BRECHT

Walter Benjamin 1.70

LES TEMPS MODERNES

Mars 69 - no 273 1.65

1249 ouest, rue Bernard - Montréal, tél.: 271-6888

informations

Malaisie : la situation demeure préoccupante

KUALA LUMPUR (AFP) — Malgré l'optimisme affiché hier soir au cours d'une allocution télévisée par le tunku Abdul Rahman, premier ministre malais, de nouveaux incidents se sont produits dans la soirée à Kuala Lumpur. La résidence du chef de gouvernement a été attaquée par un groupe non identifié. Des troupes armées gardant la résidence ont mis en fuite les agresseurs et tué l'un d'eux. Les installations de la radio malaise ont également subi l'assaut d'éléments incontrôlés qui ont été dispersés par les troupes gardant l'immeuble.

Un gouvernement provisoire sous la direction du vice-premier ministre le tunku Abdul Razak sera formé samedi. Il sera chargé de reprendre en main l'administration et de rétablir l'ordre dans le pays.

La situation reste donc tendue à Kuala Lumpur, malgré la décision prise par l'association des Chinois de Malaisie de participer au gouvernement provisoire dont la formation a été annoncée en début d'après-midi par le tunku Abdul Razak.

En effet, malgré les instructions données aux forces de l'ordre de tirer à vue sur toute personne qui contreviendrait aux lois, les incendies ont continué hier dans la capitale malaise: les maisons de chaume de la région de

Kampong Bahru, habitées en majorité par des Malais, ont été presque entièrement détruites par les flammes. Une armurerie de Kuala Lumpur a été d'autre part mise à sac par des terroristes qui se sont emparés de 17 pistolets, de sept fusils et d'une grande quantité d'armes et de munitions.

En dépit de la situation qui demeure toujours grave, comme l'a souligné hier soir le vice-premier ministre, le tunku Abdul Razak, les autorités ont décidé de suspendre aujourd'hui pour trois heures le couvre-feu dans certains secteurs de Kuala Lumpur et de Petaling Jaya pour permettre aux habitants de la capitale malaise, consignés chez eux depuis plus de 72 heures, de faire des provisions.

Une mesure analogue a été prise d'autre part dans l'état de Penang, où le couvre-feu sera levé aujourd'hui pour 12 heures. Sept Etats de Malaisie occidentale (sur onze) sont encore soumis au couvre-feu.

Le gouvernement a enfin annoncé la mise en place d'un dispositif de censure qui devrait permettre aux journaux de reprendre sous peu leur parution; ils avaient tous été suspendus jeudi pour éviter sans doute la diffusion de nouvelles alarmantes.

Les forces de l'ordre malaises ont d'autre part arrêté

93 terroristes communistes armés qui se cachaient dans un immeuble de la ville, a annoncé hier soir à la télévision le premier ministre malais le tunku Abdul Rahman.

Le premier ministre malais a indiqué à ce sujet que la police avait investi à la suite d'une dénonciation un immeuble de Kuala Lumpur où les terroristes se cachaient avec 500 autres personnes. Le tunku Abdul Rahman a ajouté que des unités de l'armée de l'air avaient atterri par hélicoptère sur le toit de l'immeuble et avaient lancé des grenades lacrymogènes à l'intérieur. Les terroristes ont avoué à la police qu'ils s'approprièrent à commettre des attentats dans la ville, dans le courant de la soirée.

Le tunku Abdul Rahman a déclaré d'autre part qu'il formerait un gouvernement définitif dès que la situation serait revenue à la normale et que l'état d'urgence serait levé.

La Malaisie sera administrée par un gouvernement provisoire composé des représentants des trois groupes qui composent le parti de l'Alliance.

C'est le vice-premier ministre malais le tunku Abdul Razak qui l'a annoncé à la presse en indiquant que la composition de ce gouvernement serait rendue publique aujourd'hui.

Il a ajouté que l'association des Chinois de Malaisie qui avaient refusé au début de la semaine de participer au gouvernement acceptait maintenant d'y avoir des représentants.

Le vice-premier ministre malais qui est maintenant chef du conseil national de coordination, a d'autre part indiqué que le dernier bilan des incidents s'élevait à 96 morts et 277 blessés. Il a ajouté que 38 maisons et 100 voitures avaient été brûlées. Le tunku Abdul Razak a enfin déclaré que la situation en Malaisie occidentale et orientale était sérieuse.

Aux 4 coins du monde

Conférence des conseillers militaires de l'OTASE pour étudier la situation au Laos

BANGKOK (AFP) — Une conférence des conseillers militaires de six pays de l'Organisation du traité de l'Asie du sud-est (OTASE) s'est ouverte hier à Bangkok. La France ne participe pas à cette conférence et le Pakistan y est représenté par un observateur.

On apprend de source informée que les conseillers mili-

taires attacheraient une importance particulière à la situation du Laos qui, selon la délégation thaïlandaise, se serait détériorée au cours des dernières semaines. Les forces communistes du Pathet-Lao contrôlent maintenant de vastes régions du pays. Cette information a cependant été démentie par le gouvernement laotien.

Malaise social en Argentine, après un décret du gouvernement haussant les prix

BUENOS AIRES (AFP) — Le président Juan Carlos Onganía va négocier dans les prochains jours avec les dirigeants syndicaux pour éviter une possible détérioration de la situation sociale en Argentine, a annoncé jeudi M. Rubens San Sebastian, secrétaire du travail.

A la suite d'un décret du gouvernement augmentant con-

siderablement certains prix, un certain malaise règne, en effet, dans de nombreux secteurs ouvriers qui craignent la diminution de leur pouvoir d'achat. 52.000 employés des communications menacent de se mettre en grève pour obtenir des augmentations de salaires et d'autres secteurs présentent également de telles revendications.

Nixon renonce à financer directement l'avion de transport supersonique SST

WASHINGTON (AFP) — Il apparaît de plus en plus probable que le gouvernement Nixon va renoncer à financer directement la mise au point de l'avion de transport supersonique américain "SST".

Il a été annoncé hier que le général Jewell C. Maxwell, qui dirigeait le projet "SST" à l'Administration fédérale de l'aviation, avait reçu une autre affectation sans qu'un succes-

seur lui ait été désigné.

Cette décision semble confirmer les rumeurs selon lesquelles le gouvernement Nixon s'appropriait à transférer la responsabilité du programme de transport supersonique (300 passagers à 1.800 milles à l'heure) à un organisme autonome semblable à la "Comsat" qui émettrait sur le marché financier des obligations garanties par le gouvernement.

Des révolutionnaires occupent un poste de radio pendant 40 minutes à Montevideo

MONTEVIDEO (AFP) — Un commando de l'organisation "Tupamaros" a occupé dans la nuit d'hier pendant quelques instants une station de radio de Montevideo et branché un magnétophone qui a transmis des slogans révolutionnaires.

Ce n'est qu'au bout de quarante minutes que cette émis-

sion pirate, entendue par de nombreuses personnes surprises alors qu'elles suivaient un match de football, a été interrompue, la police ayant coupé l'alimentation en courant de l'émetteur. Les guérilleros avaient en effet laissé derrière eux des affiches indiquant que la station était minée.

Graves incidents étudiants à Berkeley

BERKELEY, Calif. (PA) — Les hommes de la Garde nationale ont encerclé hier une partie du parc appartenant à l'Université de Californie à la suite des incidents qui ont eu lieu entre la police et des squatters hippies et des étudiants; et au cours de laquelle une cinquantaine de personnes ont été blessées.

Prétendant que la terre appartient au peuple, les hippies ont accueilli jeudi soir à coups de pierre la police venue les enlever. Les forces de l'ordre ont dû faire usage de gaz lacrymogènes.

Une voiture a été renversée et incendiée, et la police a été la cible de projectiles lancés des toits. On a dénombré plusieurs blessés, dont un atteint d'un coup de canif à la poitrine.

La police a réussi finalement à rétablir l'ordre après avoir encerclé 18 pâtés de maisons et appréhendé 45 personnes.

Le parti socialiste italien reste menacé de scission

ROME (AFP) — Plus déçus que jamais, les socialistes italiens après avoir frôlé la scission, se sont accordés un délai de réflexion de quatre jours. Ils ont été incapables, au terme de trois intenses journées de délibérations houleuses et controversées, sinon de régler, du moins d'aplanir leurs différends idéologiques. Hantés par le spectre du communisme, ils ont en effet remis en question l'unité socialiste, après une entente de deux ans et demi à peine. C'est en effet au mois d'octobre 1966 que le parti socialiste italien (nen-nien) et le Parti socialiste démocratique (saragatien) décidèrent de nouveau d'unir leurs destinées politiques. Mais le glissement à gauche d'une fraction importante du parti a accentué le fossé idéologique.

Hier, les travaux du comité central du P.S.I. ont donc connu une atmosphère dramatique. La double menace d'une scission et de l'ouverture d'une crise gouvernementale, pesa tout au long des réunions, tant du comité, que des différents courants. Jamais l'affrontement entre les membres de l'actuelle majorité centriste et les leaders de l'aile gauche décidés à constituer une nouvelle majorité, ne fut aussi proche de la rupture.

C'est alors que s'éleva la voix du vieux tribun M. Pietro Nenni (78 ans). Avec des accents tour à tour fermes et pathétiques le président du P.S.I. a lancé un appel aux membres du comité. Veut-on courir le risque, devenu une certitude, de provoquer une scission pour constituer une majorité appelée inévitablement à connaître une existence très tourmentée?

Sept personnes arrêtées en Grèce

ATHENES (AFP) — M. Panyatits Kritikos, ancien membre dirigeant du mouvement de jeunesse du parti d'union du centre, et six autres personnes qui ont été récemment arrêtées à Athènes seraient venus d'Allemagne fédérale pour organiser la résistance en Grèce, indique-t-on de source informée. Selon la même source les personnes arrêtées obéissaient aux ordres d'Andreas Papandreou, chef du mouvement de résistance panhellénique "PAK" actuellement professeur à Toronto. La plupart des personnes arrêtées seraient des étudiants et des ouvriers grecs travaillant en Allemagne notamment à Gratz et ont été arrêtées dès leur arrivée à l'aéroport d'Athènes. Leur interrogatoire se poursuit dans les locaux de la sûreté à Athènes.



CANAL LACHINE

AVERTISSEMENT A TOUS LES USAGERS DU PONT BASCULE ENJAMBANT LE CANAL LACHINE, A LA HAUTEUR DE VILLE ST-PIERRE, DANS LA DIRECTION DE VILLE LASALLE.

A PARTIR DU 16 MAI 1969, POUR FINS DE REPARATIONS, LE PONT SERA FERMÉ A LA CIRCULATION DURANT LES FINS DE SEMAINE, AINSI QUE DURANT LA SEMAINE ENTRE 7 P.M. ET 6 A.M. UNE SEULE VOIE SERA OUVERTE A LA CIRCULATION ENTRE 6 A.M. ET 7 P.M. DURANT LA SEMAINE.

LA CAPACITÉ MAXIMUM DE CE PONT EST DE QUINZE (15) TONNES ET LA VITESSE MAXIMUM PERMISE DE DIX (10) MILES À L'HEURE

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT

internationales

En commençant par Tirana, Paris et Stockholm Les ambassadeurs chinois vont regagner leur poste

HONG-KONG (AFP) — Le départ pour Tirana, annoncé hier matin par l'agence "Chine nouvelle", du nouvel ambassadeur de Chine populaire en Albanie, M. Keng Piao, pourrait marquer le début d'une "normalisation" des relations diplomatiques entre Pékin et diverses capitales étrangères, estiment les observateurs de Hong-Kong. M. Keng Piao est en effet le premier ambassadeur nouvellement nommé à gagner son poste depuis le 9ème congrès du Parti communiste chinois.

Il paraît normal que ce soit l'Albanie, le plus proche allié idéologique de la Chine, qui bénéficie la première de ce

geste. La décision de renvoyer un ambassadeur à Tirana, où la Chine était représentée ces derniers mois, comme dans toutes les autres capitales à la seule exception du Caire, par un chargé d'affaires, a pu, pense-t-on, être annoncée le 1er mai au nouvel ambassadeur d'Albanie à Pékin, M. Khorhi Robo, par le président Mao Tsé-toung lui-même quand il l'a reçu à la tribune de Tien An Men, en compagnie du vice-président Lin Piao, à l'issue du défilé populaire.

Parmi les diplomates chinois dont le retour à leur poste est considéré comme vraisemblable figure notamment l'ambassadeur en France, M. Huang Chen, absent de Paris depuis juillet 1967, et lui aussi nouvellement promu au comité central.

Le 1er mai, le président Mao Tsé-toung et le vice-président Lin Piao avaient reçu, après le nouvel ambassadeur en Albanie, les ambassadeurs au Pakistan, en Zambie, en Suède et au Cambodge. On peut donc également s'attendre que les relations diplomatiques de Pékin avec ces pays seront prochainement "normalisées" par le retour à leur poste des anciens ambassadeurs, ou la nomination de nouveaux représentants.

Vive irritation à Washington

Le Pérou saisit un autre bateau de pêche américain

WASHINGTON (AFP) — La nouvelle saisie d'un bateau de pêche américain par les autorités péruviennes dans les eaux territoriales contestées a provoqué hier une vive irritation dans les milieux politiques de Washington.

L'incident survient au lendemain de la deuxième phase des négociations sur les différends entre le Pérou et les

Etats-Unis qui s'était terminée jeudi sur une note relativement optimiste.

Tout en confirmant la saisie du "Western King" au large de la côte nord-ouest du Pérou, le département d'Etat, visiblement surpris par ce nouveau développement, s'est refusé à tout commentaire.

Les forces nigérianes tentent de repousser une attaque biafraise

LAGOS (AFP) — D'importants renforts de troupes sont envoyés par le gouvernement nigérian dans la région du delta du Niger afin de repousser les offensives biafraises, annonce-t-on de source officielle à Lagos.

Le gouvernement fédéral essaiera également de reprendre contact avec les 24 Italiens, 3 Allemands et deux Libanais travaillant dans les équipes de la compagnie pétrolière AGIP, et qui semblent être retenus par les Biafrais.

Un lieutenant biafrais capturé par l'armée fédérale a déclaré que trois de ces hommes étaient détenus à Okpai, mais qu'ils n'étaient pas torturés. Okpai est situé à environ 10 milles des lignes fédérales, mais la résistance biafraise et la nature du terrain en rendent l'accès particulièrement difficile.

Le raid lancé par les Biafrais il y a quelques jours leur avait permis d'installer une tête de pont sur la rive "fédérale" du Niger et de reprendre quelques milles carrés stratégiques aux forces fédérales.

Ces observations font partie du dernier rapport adressé à l'ONU par M. Jensen, qui avait succédé par intérim à M. Nils Gorangus-sing. Ce rapport porte sur la période de janvier à fin avril 1969. En qualité d'observateur, M. Jensen s'est rendu dans les secteurs des trois fronts militaires, avec parfois des délais dans la visite des zones récemment libérées, les autorités fédérales craignant pour lui des embuscades, des tirs isolés et des routes minées.

Dans les milieux officiels de Lagos, on pense que le prin-

Brève visite des leaders roumains à Moscou

MOSCOU (AFP) — M. Nicolae Ceausescu, président du conseil d'Etat roumain et secrétaire général du parti communiste, accompagné de M. Ion Maurer, président du conseil des ministres, a quitté Moscou hier soir après une courte visite "décidée d'un commun accord par les gouvernements et les partis communistes des deux pays" a annoncé l'agence Tass.

Les deux personnalités roumaines ont été saluées à l'aéroport par M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique et Alexis Kossyguine, chef du gouvernement.

La visite inopinée des dirigeants roumains dans la capitale soviétique trois semaines après le sommet du Comecon et huit jours avant l'ouverture des travaux préparatoires à la conférence mondiale des partis communistes et ouvriers, qui doit se tenir le 5 juin prochain n'a apporté jusqu'ici aucun élément précis sur l'état des relations soviéto-roumaines, estime-t-on à Moscou.

Les observateurs en sont donc réduits à formuler des hypothèses.

L'opinion prévalait cependant que le sommet communiste a été au centre des discussions entre les dirigeants des deux pays; il est probable que les Roumains, avant de donner leur accord définitif quant à leur participation à ce forum, ont exposé leurs vues aux dirigeants soviétiques.

Le communiqué publié par l'agence Tass à l'issue des entretiens met l'accent sur le désir unanime exprimé par les deux parties de voir se renforcer les relations amicales entre les deux pays voisins.

Il ressort de ce communiqué que les entretiens, qui se sont déroulés dans une atmosphère de franche camaraderie, ont donné lieu à un échange "sincère" d'opinions sur les problèmes du mouvement communiste international, de la paix et de la sécurité en Europe.

Les problèmes des relations soviéto-roumaines y ont également été examinés, conclut le communiqué.



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, à l'émission Témoignage

des témoins du monde chrétien du 19 au 24 mai 1969

LUNDI: Mme Elsie Soumure: Qu'est-ce que les influences religieuses?
MARDI: Sr Marie-de-la-Paix: Pourquoi cette ferveur des d'assistance sociale?
MERCREDI: Paul Marisset, S.J.: Jean Guitton et notre crise de morale
JEUDI: Chén. Jacques Grandmaitre: La contestation est-elle dépassée?
VENDREDI: Julien Harvey, S.J.: Le Bûche de la prédication catholique
SAMEDI: Sr Marie-de-la-Paix: Les crises sociales possèdent-elles un jour au vert?

CRÉAC 19h 50; CRRS 15h 40; CRV 4h 05; 15h; CJSO-CJLM 15h 45; CPDA 6h 20; 16h 15; CRSA 11h.

VIENT DE PARAÎTRE...

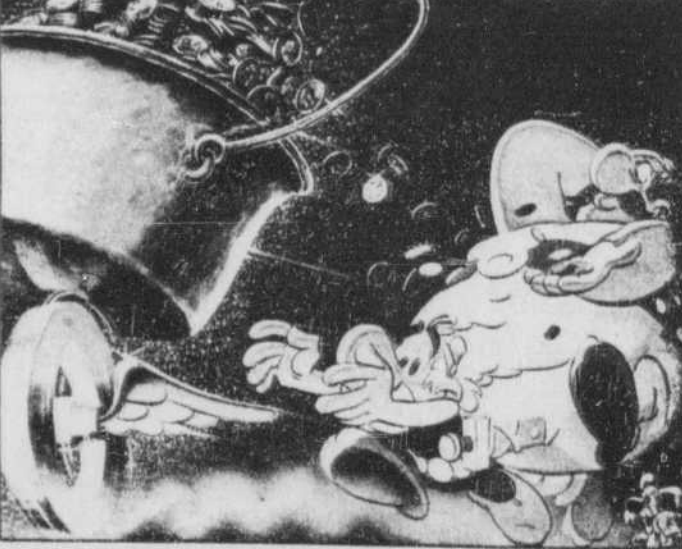
VNE AVENTURE D'ASTÉRIX LE GAVLOIS

Astérix et le chaudron

Desins de GIGER

Texte de GOSCINNY

DARGAUD, S.A., ÉDITEUR



MAINTENANT DISPONIBLE ET EN VENTE PARTOUT \$1.95

LIBRAIRIE DUSSAULT

8955 BOULEVARD ST-LAURENT MONTREAL 354 TEL: 384-8760
METRO CRÉMAZIE AUTOBUS 53 JUSQU'À BEAUMARNOIS
STATIONNEMENT GRATUIT À LA STATION SERVICE SHELL EN FACE DE L'ÉDIFICE



CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique, dans la salle Verdun, de l'Hôtel Bonaventure à Montréal, Qué., à compter de 9h. 30 du matin, mardi le 10 juin 1969, au sujet des questions suivantes:

MONTREAL, QUE.,

Demande par Maisonneuve Broadcasting Corporation Limited détenteur de la licence du poste CKGM et CKGM-FM, Montréal, Qué.,

Afin d'assurer le déroulement ordonné de l'audience il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouvernements de la radiodiffusion.

Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de son mémoire le ou avant le 29 mai 1969.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en s'adressant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-dessus pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau, au siège du Conseil 100, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F.K. Foster

CRC-69-17

Apollo 10: le déroulement de l'opération

NEW YORK (AFP) — Voici le déroulement chronologique de la mission Apollo 10, qui doit commencer dimanche 18 mai pour se terminer le 26 et au cours de laquelle les cosmonautes Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan procéderont à la répétition générale des manœuvres du premier débarquement, sur la lune prévu pour la mi-juillet (les heures indiquées sont celles de New York — pour les convertir en heures GMT, prière d'ajouter quatre).

DIMANCHE 18 MAI:

12h49: Lancement de la fusée Saturne 5, porteuse de la cabine spatiale Apollo 10 et de l'engin lunaire en forme d'araignée à quatre pattes, à la tour de lancement no 39-B de Moonport, le complexe spécialement édifié sur Merritt Island, au cap Kennedy, en vue de la conquête de la lune.

13h01: Mise sur orbite terrestre circulaire à une altitude d'environ 115 milles.

15h23: Après rallumage, pendant plus de cinq minutes, du troisième étage de la fusée, le train spatial, sa vitesse passant de 17.500 milles à 24.400 milles à l'heure, s'arrachera à l'attraction terrestre pour s'inscrire sur une trajectoire cislunaire.

15h59: Séparation de la cabine triplace et du troisième étage de la fusée enserrant à l'une de ses extrémités, le module lunaire. — manœuvre de transposition: la cabine mère, à 45 pieds de la fusée, opère un virage de 180 degrés de manière à orienter son nez en direction de l'écouille supérieure du lem, qui, après jonction, pourra s'ouvrir sur un boyau permettant le passage d'un engin à l'autre.

16h58: Ejection par un dispositif à ressorts de l'attelage Apollo Lem, qui se sépare du dernier palier de la fusée porteuse.

17h18: Allumage du troisième étage Saturne 5, qui s'écarte définitivement de la terre et du train spatial pour se placer sur orbite solaire, pendant que l'attelage, à la façon d'un poulet à la broche, commence à tourner sur lui-même de manière à étaler uniformément l'échauffement des

rayons de soleil sur toute la superficie de sa paroi extérieure.

Quatre corrections de trajectoire sont théoriquement réalisables au cours du voyage interplanétaire d'Apollo 10. Elles dépendront du degré d'inexactitude éventuel de la trajectoire. Si nécessaire, elles auront lieu aux heures suivantes: — lundi 19 mai, à 00h22 et à 15h23 — mardi 20 mai, à 18h35 — mercredi 21 mai, à 11h35.

Mercredi 21 mai

16h35: Ayant réduit la vitesse à environ 5.700 milles à l'heure, l'équipage d'Apollo 10 s'inscrit sur une orbite lunaire elliptique de 196 milles d'apocynthion et 70 milles de périynthion.

21h00: Après deux révolutions, un nouvel allumage du S.P.S. (Service propulsion system), rend circulaire l'orbite suivie par le train spatial, en la fixant à une altitude constante de 70 milles.

JEUDI 22 MAI

14h59: Stafford et Cernan ayant gagné le module lunaire, à l'intérieur duquel ils vont manoeuvrer séparément pendant plus de huit heures, snoopie se sépare de la cabine mère qui, John Young seul aux commandes, poursuit sa ronde autour de la lune sur orbite d'attente. Pour la première fois dans l'histoire de l'astronautique, deux engins spatiaux vont maintenant évoluer simultanément autour du satellite naturel de la terre.

16h23: En allumant les moteurs de descente, l'équipage du LEM inscrit son véhicule sur une orbite lunaire très elliptique, dont le périynthion n'est que de neuf milles. C'est de cette basse altitude que Stafford et Cernan observeront et photographieront, en deux révolutions, les principales aires des futurs alunissages, notamment l'aire no 2, dans la mer de Tranquillité, celle où débarqueront en juillet, les premiers visiteurs de la lune.

17h35: Une fois le palier de descente largué, les deux passagers du module lunaire propulsent le palier de montée vers une orbite nouvelle, simulant ainsi le retour d'un engin qui, après séjour sur la surface lunaire, s'efforce de rejoindre la cabine mère restée sur orbite de stationnement. Deux heures plus tard, une seconde mise à feu, d'une durée de quinze secondes, place le LEM en position exacte pour rattraper Apollo 10 et refaire sa jonction avec lui.

21h43: La chasse terminée, le rendez-vous a lieu et les deux engins se préparent à s'arrimer.

23h09: L'arrimage est opéré, Stafford et Cernan regagnent la cabine mère par le boyau intérieur et l'écouille supérieure du LEM est refermée. Son équipage de nouveau au grand complet, Apollo 10 effectue encore quinze révolutions autour de la lune.

VENREDI 23 MAI

01h28: Largage du palier d'ascension du module lunaire, désormais inutile, qui s'en va finir sur orbite solaire.

SAMEDI 24 MAI:

6h09: Mise au feu du S.P.S.: Apollo 10 accélère et, à 5.500 milles à l'heure, s'écarte du voisinage de la lune pour amorcer son retour vers la terre.

Trois corrections de trajectoire sont en principe prévues pour la cas où cela se révélerait nécessaire. Elles auront éventuellement lieu samedi 24 à 21h09, dimanche 25 à 21h39 et lundi 26 à 9h39.

LUNDI 26 MAI:

12h24: Apollo 10 se sépare de son propulseur principal (Module de service).



Voici l'insigne qui ornait les uniformes des astronautes d'Apollo 10. Leurs noms y sont inscrits. (Photo NASA par téléphoto PA)

12h39: Entrée de l'engin spatial dans l'atmosphère à une vitesse de plus de 36.310 pieds à la seconde, — elle devra se faire dans un couloir de sécurité de plus de 40 milles de large, en dehors duquel la cabine volerait vers sa perte irrémédiable, soit en éclatant au contact des premières couches d'air, soit en ricochant sur elles pour s'inscrire sur une orbite sans fin autour du soleil.

12h54: Plongeon dans le Pacifique par 165 degrés de longitude ouest et 15 degrés 7 minutes de latitude sud, à environ 400 milles à l'est de l'île de Pago-Pago, dans l'archipel des Samoa. La cabine et son équipage seront repêchés par une force navale conduite par le porte-hélicoptères Princeton.

la vie syndicale

Télécommunication: la marmite bouille

La marmite bout, semble-t-il, au service des télécommunications du Canadien national. A cause de l'intégration très prochaine du service des télécommunications du CN à celui du CP, les employés du CN risquent de perdre, expliquent-ils, de \$200 à \$700 dollars par année à l'âge de la retraite. En tout cas ni les employés, ni le syndicat, à trois semaines des grands changements, n'ont encore réussi à obtenir quelque information écrite sur la teneur des arrangements entre le CN et CP sur la question du fonds de pension. Les employés craignent aussi que la politique de cette compagnie anglaise qui est le CP ne réalise pas la promotion des Canadiens français.

Verdun: offres rejetées

Les 125 fonctionnaires de la cité de Verdun ont de nouveau rejeté jeudi soir les dernières offres de la ville. Les négociations et la conciliation semblent donc aboutir à l'impasse la plus totale. Selon le conseiller technique du syndicat, M. René Chartrand, "les offres de la ville sont non seulement ridicules mais insensées". La ville offre une augmentation de 5% en 1969 et 5% en 1970; elle offre également des augmentations statutaires de \$4.00, \$5.00 et \$6.00 selon les groupes.

Journée d'étude sur le bill 24

CHICOUTIMI — Les employés de commerce de l'alimentation de la région Saguenay — Lac Saint-Jean ont tenu jeudi à Chicoutimi "une journée d'étude" sur le bill 24 paralysant ainsi environ 60% du commerce. Les manifestants ont commencé leur journée par une parade sur la rue commerciale de Chicoutimi, suivie d'un sit-in sur la place du centre d'achat. Selon M. Jean-Marie Ouellet de la CSN, "les patrons étaient d'accord".

Fonctionnaires et frais de déplacement

QUEBEC — Le syndicat des fonctionnaires provinciaux menace d'organiser une manifestation contre le 21 juin prochain à l'occasion du congrès de l'Union nationale pour protester contre l'arrêté en conseil qui a modifié sensiblement le mode de paiement des frais encourus par les fonctionnaires itinérants. Le syndicat et le gouvernement poursuivent actuellement des négociations sur cet arrêté en conseil.

Convention chez Viau

Le syndicat national des employés de biscuiterie de Montréal (section Viau) et la compagnie Viau Limitée viennent de signer une convention collective après deux mois de négociation. Les 350 membres du syndicat recevront une augmentation de 57 cents répartie sur trois ans.

Un rapport nie le droit de grève à la fonction publique d'Ontario

TORONTO (PC) — Le rapport "Little" déposé hier sur les procédures de négociation entre le gouvernement et les membres de la fonction publique maintient la pratique actuelle de ne pas permettre aux fonctionnaires de faire la grève, pour ce qui est de l'Ontario.

Voici les points saillants d'un rapport déposé à la législature, vendredi, par le juge Walter Little, de Perry Sound, relativement aux conventions collectives dans le service gouvernemental de l'Ontario:

- Une nouvelle procédure devrait être établie afin de donner aux employés la liberté de choisir leurs propres représentants.

- La reconnaissance des agents actuels de négociation devrait être maintenue.

- On devrait faciliter la création d'unités de négociations plus vastes, particulièrement lorsque les emplois et les classifications sont semblables, à travers la province.

- Le gouvernement devrait reconnaître la nécessité d'en arriver à des accords collectifs formels à intervalles réguliers entre le gouvernement et ses agences et commissions, à titre d'agents de négociations entre employeurs et employés.

- Les accords devraient s'étendre sur une période d'au moins deux ans.

- Les deux parties devraient donner un avis de quatre mois avant l'expiration d'un contrat de travail au sujet des amendements qu'ils se proposent d'apporter. Les négociations devraient cependant être entreprises immédiatement dans l'espoir d'en venir à un règlement avant la date d'expiration du contrat alors en vigueur.

- Il devrait exister une

procédure officielle en ce qui a trait aux griefs ainsi qu'un arbitrage obligatoire des griefs découlant de l'interprétation, de la mise en vigueur ou des présumées violations des clauses d'un contrat collectif.

- Un système obligatoire de déduction à la source des cotisations syndicales devrait être adopté pour un agent négociateur avec l'appui d'une majorité substantielle d'une unité de négociation au cours d'une période considérable.

- Des normes uniformes visant à déterminer l'éligibilité des employés devraient être adoptées lorsqu'il s'agit de régler des griefs.

- Le Conseil conjoint

d'Ontario devrait servir de lieu de rencontre pour discuter des problèmes affectant les deux parties quand les problèmes soulevés ne sont ni négociables ni arbitrables.

Prêt à la Société du Pavillon Saint-Charles

La Société d'habitation du Québec vient de consentir un prêt de \$2.280.000 à la Société du Pavillon Saint-Charles de Limoilou pour l'acquisition et la transformation de l'ancien école Saint-François-de-la-Place située au 730 de la 8e Ave à Québec.

Cinéastes et producteurs

Appui au "Dossier Nelligan"

Il y a quelques semaines, la Société Radio-Canada présentait au réseau français de télévision un "Dossier Nelligan", réalisé par Claude Fournier pour le compte de l'Office du Film du Québec. Or, dans une pétition que nous publions hier matin, un groupe de personnalités demandait que ce film soit retiré de la circulation et qu'un véritable Dossier Nelligan soit fait par un cinéaste qui aime la poésie et respecte Nelligan.

Faisant suite à cette pétition signée par une quarantaine de personnes, le Ministère des Affaires culturelles annonçait qu'il étudierait la possibilité de retirer le dossier de Fournier de la circulation. Le

film avait été conçu pour être largement diffusé dans les CEGEP et collèges du Québec.

Voici du nouveau. Les bureaux de direction de l'Association professionnelle des cinéastes du Québec et de l'Association des producteurs de films du Québec, réunis en séance extraordinaire, ont décidé de prendre position contre les pétitionnaires. Selon eux, les cinq cinéastes de l'ONF qui ont signé la pétition réclamant l'interdiction du Dossier Nelligan l'ont fait à titre personnel, ne représentent qu'eux-mêmes et ne constituent qu'un groupe-culte minoritaire. Les cinéastes et producteurs de films du Québec, groupés au sein

de deux associations professionnelles auxquelles sont les seules à les représenter, se dissocient totalement, selon les termes mêmes du message que nous avons reçu, "du geste posé par les cinq cinéastes". Les deux associations s'opposent à toute forme de censure esthétique, quel que soit le groupe de mandarins qui la réclame.

L'APCQ et l'APPQ, sans porter de jugement de valeur sur le film incriminé de Claude Fournier, ne conçoivent pas qu'un gouvernement démocratique interdise la libre circulation d'une oeuvre parce qu'elle ne fait pas l'unanimité.

HABITAT

complexe "monolithe"
de logements individuels
unique au monde



De conception révolutionnaire, Habitat joint tous les avantages d'une maison de rapport luxueuse à l'intimité d'une habitation unifamiliale.

Cette innovation ajoute une dimension entièrement nouvelle à l'habitation contemporaine dans une grande ville. Étagés avec fantaisie, ces logements individuels sont ingénieusement isolés les uns des autres. Chaque locataire a son entrée privée, son propre patio, son promenoir élevé et une vue magnifique dans chaque pièce. Bien

qu'Habitat ne soit qu'à quelques minutes du cœur de Montréal, on n'y entend que le murmure du St-Laurent!

Si vous cherchez un appartement depuis quelque temps, vous constaterez avec surprise combien peu élevés sont maintenant les loyers d'Habitat. Un grand appartement de deux chambres à coucher se loue \$275! Ce loyer comprend la climatisation, une antenne communautaire de TV, un service de limousine et d'autobus privé, un grand espace de rangement à l'épreuve du feu,

au niveau du garage, et même des chasseurs de service 24 heures par jour.

Le prestige d'Habitat s'étend au monde entier: lorsqu'on apprend que vous demeurez à Habitat, on sait que vous venez de Montréal!

Les appartements d'Habitat sont presque tous occupés. L'enthousiasme de ses locataires constitue sa meilleure publicité. Composez 866-2249 et demandez à visiter Habitat au moment qui vous convient entre 9h et 21h. Une visite ne vous engage en rien.

Société Centrale d'Hypothèques et de Logement

Téléphone: 866-2249



"FORD CHANGE UNE FOIS ENCORE LES HABITUDES DE CONDUIRE NORD AMÉRICAINES..."

RENAULT 16

Les heureux possesseurs de RENAULT 16 fiers de l'avance technique de leur véhicule se refusent catégoriquement à changer les leurs!

Automobiles **RENAULT** Canada Ltée
prie les lecteurs du **DEVOIR** en sa
Succursale de Vente et de Service
de Côte de Liesse.

COMPÉTENCE
COURTOISIE
COMPÉTIVITÉ

6875 Côte de Liesse
(Sortie Hickmore)
735-1331

Benson présentera un nouveau budget en juin

OTTAWA (PC) — Le ministre des finances, M. Edgar Benson, a annoncé hier aux Communes en réponse à une question de l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, qu'il présentera un nouveau budget au cours du mois de juin, sans toutefois préciser davantage à quelle date ce budget sera présenté.

M. Diefenbaker a également demandé au ministre si ce nouveau budget contiendra des mesures destinées à combattre les tendances inflationnaires que l'on déplore depuis quelque temps.

M. Benson a répondu au député de Prince-Albert qu'il devra attendre la présentation du budget et se rendre compte par lui-même.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, avait d'abord tendu la perche au premier ministre en lui demandant quelles mesures le gouvernement entendait prendre pour mettre un frein aux pressions inflationnaires, par suite d'une

nouvelle hausse de l'indice du coût de la vie.

M. Trudeau a répondu que le ministre des finances ferait connaître la politique du gouvernement dans son discours sur le budget.

M. Diefenbaker a alors demandé au premier ministre s'il y aurait effectivement un nouveau budget avant longtemps.

M. Trudeau a répliqué qu'un débat sur le budget était prévu pour juin et qu'il aurait effectivement lieu.

M. Diefenbaker a alors demandé à M. Benson si un nouveau budget allait être présenté en juin.

"Oui", a répondu le ministre.

Le dernier budget a été présenté le 22 octobre 1968.

M. Benson avait déjà indiqué qu'il allait présenter une revue de la situation économique le mois prochain, mais c'était la première fois, vendredi, qu'il parlait d'un nouveau budget.

Il semble que le ministre

ne se prépare pas à modifier beaucoup la présente assiette fiscale. Il a, en effet, déjà déclaré que les revenus et les dépenses du gouvernement suivent le rythme prévu en octobre dernier. Il avait alors prévu un budget équilibré pour la fin de la présente année financière, le 31 mars 1970.

Des changements mineurs peuvent être apportés dans le but de combler des vides en prévision du changement qui doit être fait dans le régime fiscal plus tard cette année.

Chez les Métallos

Aucun progrès dans les négociations

SCHEFFERVILLE (PC) — Aucun progrès n'a été fait dans les négociations destinées à régler les grèves qui ont paralysé environ 65 pour cent de l'industrie du minerai de fer au Canada, a déclaré vendredi un porte-parole du syndicat.

Les équipes de négociation de la compagnie Iron Ore du Canada et des métallurgistes unis d'Amérique ont tenu des réunions à Schefferville, mercredi et jeudi, mais M. Médard Gagné, président syndical, a déclaré que les deux parties sont loin d'avoir atteint une solution.

Les grèves du nord-est québécois affectent environ 1.000 employés de la Québec Cartier Mining, à Gagnon et Port-Cartier, et 1.500 employés de la compagnie Iron Ore du Canada, à Sept-Îles et Schefferville et de la Wabush Mines, à Pointe-Noire. Sont également en grève, 700 travailleurs de l'acier employés par la Gaspé Copper Mines, à Murdochville, Qué.

Les employés de la Wabush ont débrayé le 7 mai. Ils ont été rejoints par les employés d'Iron Ore, le 11 mai, et par les employés de la Québec Cartier Mining, le 13 mai.

Carrières et Professions

LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉRABLIÈRE

(secteur de St-Félix-de-Valois, comté de Joliette)

SPECIALISTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE:

Demande d'un ou d'une spécialiste itinérant en éducation physique.

Environ (40) classes de 4e à 7e années; Vingt (20) heures d'enseignement par semaine.

Qualification:

Baccalauréat ou spécialiste en éducation physique; Expérience de préférence.

Faire parvenir curriculum vitae d'ici le 20 mai 1969 à:

Robert Desaulniers,
C.P. 220
Joliette, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale des Laurentides

recherche les services d'un

Bibliothécaire professionnel

Responsabilité: Sous l'autorité du Directeur du Service des Bibliothèques, assumer la direction de la bibliothèque de l'École polyvalente Curé-Mercure de Saint-Jovite.

Qualifications: Baccalauréat en bibliothéconomie; Expérience minimum de 3 années.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 27 mai 1969 à:

M. Joseph R. Leduc, directeur,
Service des Bibliothèques et de l'audio-visuel,
École polyvalente A.-N. Morin,
C.P. 330,
Mont-Rolland,
La. Terrebonne, P. Qué.

LE CEGEP LIONEL GROULX

demande

UN DIRECTEUR DE L'AIDE PÉDAGOGIQUE

Fonctions: Responsable auprès du Directeur des Services Pédagogiques de l'établissement des programmes individuels d'étude, selon les normes du régime pédagogique et les exigences de l'université et du marché du travail. Il est à ce titre responsable de l'équipe des conseillers pédagogiques.

Qualifications: Degré universitaire et expérience pédagogique dans l'enseignement collégial.

Traitement: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Envoyer curriculum vitae avant le 23 mai 1969 à:

M. le Secrétaire Général,
Collège Lionel Groulx,
Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Q.

RECHERCHÉ

Assureur-vie

POUR LE POSTE DE GÉRANT
DE NOTRE SUCCURSALE

DE

MONTREAL

ÉCRIVEZ À: Case 1097,

Le Devoir, Montréal, P.Q.

ON DEMANDE

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

La Fédération des Loisirs - Région de Lanaudière recherche un organisateur communautaire.

LE POSTE

L'organisateur communautaire sera employé à plein temps pour faire de l'animation, de l'information, de la consultation, de l'organisation, au niveau local, sectoriel et régional; il devra accomplir toute autre fonction déterminée par le conseil exécutif et le directeur exécutif.

LE CANDIDAT

Âgé de 22 à 35 ans
Éducation: certificat de 12e année ou équivalence; grade universitaire en sciences humaines sera considéré de préférence.
Aptitude aux relations humaines et capacité d'organisation.
Devra parler anglais.

Le postulant devra faire parvenir son curriculum vitae, avec conditions de travail et salaire demandés, avant le 28 mai, à:

Fédération des Loisirs - Région de Lanaudière
87 nord, rue Gauthier
Notre-Dame des Prairies, Joliette

L'enveloppe cachetée devra porter la mention:
"Organisateur communautaire"

ADJOINT-ADMINISTRATIF

Baccalauréat ou maîtrise en sciences, de préférence en Biologie.

Expérience de quelques années (2-3) en administration. Adresser curriculum vitae à:

Case 1099,
Le Devoir, Montréal, P.Q.

La Commission Scolaire Catholique de Granby

recherche les services de:

Un coordonnateur du français à l'élémentaire

- Brevet d'enseignement
- Minimum de 16 ans de scolarité
- Expérience dans l'enseignement
- Connaissances des méthodes nouvelles
- Intérêt pour l'école active

Six (6) professeurs d'éducation physique

- Brevet reconnu
Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae avant jeudi 22 mai à:

M. Robert Blouin,
Directeur Général des Écoles,
385, rue Principale,
Granby, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Youville

demande

DEUX CONSEILLERS D'ORIENTATION

Fonction: Orientation à l'élémentaire ou au secondaire.

Exigence: Membre de la C.C.O.P.Q. ou de la C.P.P.Q.

Salaire: Selon l'échelle des traitements établie à la Commission Scolaire Régionale Youville.

Faire parvenir curriculum vitae d'ici le 20 mai à:

M. Gilles Beaulieu,
Directeur des Services aux Étudiants,
C.S.R. Youville,
333, boul. St-Joseph,
Ste-Martine, Cité de Châteauguay, P.Q.

CITÉ DE LÉVIS

OFFRE D'EMPLOI ESTIMATEUR EN CHEF

L'ENTREPRISE:

Municipalité de 17.000 âmes, sise dans le Québec métropolitain.

LE POSTE:

Le titulaire sera responsable de la création et de la mise en marche d'un service municipal de l'évaluation foncière; il verra à faire annuellement l'évaluation des biens imposables de la municipalité.

LE CANDIDAT:

Le candidat devra être familier avec les normes reconnues d'évaluation scientifique des propriétés, et il devra posséder une expérience valable dans l'organisation d'un service municipal d'évaluation.

LE TRAITEMENT:

Selon l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 mai 1969 à:

M. Gérard Brazeau, gérant,
160, rue Commerciale,
Cité de Lévis, P.Q.

The Collegiate Institute Board of Ottawa

M.G. Lapensée, Surintendant-adjoint
662, Lyon Street, Ottawa 1, Ontario.

Les demandes d'emploi seront reçues pour les postes d'enseignement bilingues débutant le 1er septembre 1969.

Seuls les candidats qui possèdent les qualifications requises pour l'Ontario ou un diplôme acceptable plus un Brevet A pour la Province de Québec (pas de permis d'enseignement de la Province de Québec) pourront faire la demande pour les postes suivants:

Commerce (Sténographie)
Sciences Junior et Géographie
Histoire (homme)
Géographie (homme)
Anglais (homme)
Physique Senior
Chimie Senior
Biologie Senior
Éducation Physique (filles)

Echelle de salaire 1969/70:

Cat. 1: \$6.700 - \$11.300
Cat. 2: \$7.000 - \$11.900
Cat. 3: \$7.900 - \$13.500
Cat. 4: \$8.400 - \$14.400.

Allocation allouée pour expérience selon l'échelle de salaire du Collegiate Institute Board of Ottawa.

Les entrevues seront organisées sur réception d'une demande écrite.

Hôpital moyen de la Région de Montréal

demande

DIRECTEUR DU SERVICE DES ACHATS

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae.

Case 2001,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

demandés

Les Affaires Indiennes désirent les services de Conseillers Pédagogiques pour La Tuque, Val d'Or, Moniawiki et Restigouche.

QUALIFICATIONS: brevet d'École Normale; diplôme universitaire en pédagogie; les candidats doivent être bilingues et posséder au moins 5 années d'expérience. Préférence sera accordée aux candidats qui possèdent un certificat ou un diplôme en orientation ou en information professionnelle.

SALAIRE: échelle de salaire selon les qualifications et l'expérience (maximum \$13.484); Congés de maladie cumulatifs, fonds de pension, régime d'assurance médicale-chirurgicale et d'hospitalisation.

S'adresser à: Le Surintendant Régional de l'Éducation,
175 rue St-Jean,
Québec 4, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

désire retenir les services d'un Conseiller-Adjoint en Éducation des Adultes (responsable de la formation professionnelle des adultes).

TÂCHE:

Le Conseiller-Adjoint à la formation professionnelle des adultes aura plus particulièrement les responsabilités suivantes:

- 1- Déterminer les besoins des adultes en matière de formation professionnelle;
- 2- Organiser les cours propres à satisfaire les besoins inventoriés;
- 3- Collaborer avec le monde du travail, employeurs, syndicats et organismes publics pour assurer l'adaptation des cours aux besoins du marché du travail;
- 4- Coordonner les programmes de formation professionnelle avec les politiques générales d'éducation des adultes établies par la Régionale et la Direction Générale de l'Éducation Permanente du Ministère de l'Éducation;

QUALIFICATIONS REQUISES:

Études techniques complètes ou l'équivalent et au moins 3 ans d'expérience pédagogique.

Expérience industrielle (valable)

DÉSIRABLE:

Qualification en pédagogie.

En outre, le candidat devra avoir une connaissance pratique des exigences du marché du travail.

SALAIRE:

A discuter.

Les candidats intéressés doivent adresser leur demande avant le 13 juin 1969 à:

LÉOPOLD LAVERTU, Administrateur Exécutif,
Casier Postal 667, Sept-Îles.

COLLÈGE DE SHERBROOKE (CEGEP)

OFFRES D'EMPLOI

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

1. ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, il veille à ce que les étudiants puissent profiter des différents services qui leur sont offerts, ce à un pavillon d'environ sept cents étudiants. Il doit également assurer l'animation de la vie étudiante dans son milieu.

2. RESPONSABLE DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, il doit organiser et coordonner les services nécessaires à l'aide dont les étudiants ont besoin aux plans de la rencontre psychologique et du counselling en orientation. Il est psychologue ou conseiller en orientation.

3. CONSEILLER EN ORIENTATION OU PSYCHOLOGUE-ORIENTEUR

Sous l'autorité du responsable du service de psychologie et d'orientation, il doit être à la disposition des étudiants pour leur offrir la consultation dont ils ont besoin.

4. RESPONSABLE DU SERVICE DE SANTÉ

Elle est infirmière diplômée. Elle est responsable de tout ce qui touche à la santé des étudiants. Elle veille à l'administration du dossier médical des étudiants. Il lui appartient d'organiser et de coordonner les services dans le domaine de la santé.

5. ANIMATEUR DE LA PASTORALE (prêtre ou laïc).

En collaboration avec le responsable du service de pastorale, l'animateur (homme ou femme) veille à promouvoir le dynamisme de l'Eglise du Collège, afin que celle-ci se construise selon les modalités et les exigences propres au milieu étudiant.

N.B.: Qualifications pertinentes aux tâches décrites. Les candidats doivent être aptes à travailler à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

La date limite du concours est le 30 mai.

Tout candidat intéressé à l'un de ces postes doit faire parvenir son curriculum vitae au:

Secrétaire général,
CEGEP de Sherbrooke,
2965, boul. Université,
Sherbrooke, Qué.

Les religieuses du Sacré-Coeur d'Halifax, Nouvelle-Écosse, désirent engager les services d'une

INSTITUTRICE DE PREMIÈRE ANNÉE

bilingue, anglaise et française.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

La Supérieure,
5820 Spring Garden Road,
Halifax, N.E.

SECRÉTAIRE STÉNOGRAPHE

Jeune fille au comportement distingué, parfaitement bilingue pour bureau de professionnels, située Place Ville-Marie.

- Un minimum de 5 années d'expérience pertinente est exigé.
- Une bonne formation générale et une excellente orthographe, autant en français qu'en anglais, sont nécessaires.

Le salaire offert sera établi en considération des qualifications de la candidate.

Pour obtenir un rendez-vous, les personnes intéressées sont priées de téléphoner pendant les heures ouvrables à:

878-3021

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

désire retenir les services d'un Directeur pour l'École Secondaire Gamache à Sept-Îles

EXIGENCES:

A- Formation

1. Détenir un Brevet d'enseignement, Classe A ou supérieur;
2. Posséder un diplôme universitaire équivalant à 16 années de scolarité ou moins, de préférence en pédagogie ou dans les sciences humaines.

B- Expérience

5 années d'expérience dans l'enseignement en majeure partie au niveau secondaire ou supérieur, soit à la direction d'une école, soit à la direction d'un autre poste pédagogique dans les cadres administratifs d'une institution ou d'une commission.

C- Personnalité

Ait prouvé son aptitude au travail d'équipe

D- Désirable

- a) Connaissance de la région;
- b) Expérience pertinente à la fonction.

E- Salaire et conditions de travail

Selon les ententes applicables pour l'année 1969-70 et les avantages spéciaux accordés aux Directeurs d'école, y compris les avantages mentionnés pour cette région.

Les candidats intéressés doivent adresser leur demande avant le 13 juin 1969 à:

LÉOPOLD LAVERTU, Adm. Exécutif
Casier Postal 667,
Sept-Îles.

DIRECTEUR GÉNÉRAL HOTEL DE VILLE DE GRANBY

Traitement selon les compétences et l'expérience.

Fonctions:

Assumer, sous l'autorité du conseil de la cité et avec le concours des organismes municipaux, les responsabilités suivantes:

- a) Procéder à l'exécution des tâches définies par le conseil.
- b) Conseiller l'autorité sur l'organisation de la structure administrative et sur les fonctions et compétences du personnel; diriger, coordonner, réviser et contrôler les activités qui lui sont dévolues; voir aux opérations financières et comptables de la cité; aviser le conseil et toute personne compétente sur toute question d'intérêt municipal.
- c) Planifier l'ensemble des activités courantes de l'administration relevant de sa compétence.
- d) Instaurer le processus de planification dans l'ensemble des activités de la Corporation municipale.
- e) Collaborer avec le conseil et les personnes désignées par lui à l'élaboration d'une politique globale de planification pour la cité et à la mise au point de politiques constitutives sectorielles.
- f) Superviser, coordonner et contrôler la mise en application des politiques adoptées par le conseil.

Compétences:

Le candidat devra posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: administration publique ou des affaires, urbanisme, génie ou toutes autres disciplines connexes. Il devra témoigner d'une grande expérience en administration, planification et relations du personnel et être bilingue.

Faire parvenir les demandes d'emploi à:

Donat Brosseau, greffier
LA CITÉ DE GRANBY
Case Postale 37
GRANBY, P.Q.

l'information

sportive

marabout-auto
COURSES TECHNIQUES RALLIES EN VENTE PARTOUT

Baseball

Une équipe de la ligue Américaine à Montréal?

HIER Ligue Américaine

Seattle à Boston (5-0)
Oakland à New York (5-0)
Washington à Chicago (5-0)
Baltimore à Kansas City (5-0)
Detroit à Minnesota (5-0)

Ligue Nationale
Atlanta à Montréal (5-0)
San Francisco à Philadelphie (5-0)
New York à Cincinnati (5-0)
Chicago à Houston (5-0)
St. Louis à San Diego (5-0)
Pittsburgh à Los Angeles (5-0)

LANCEURS PROBABLES

Joutes de Samedi

Ligue Américaine

Baltimore (Palmer 4-1) à
Kansas City (Butler 1-1) (5-0)
Detroit (Lofgren 4-1) à
Minnesota (Boswell 4-3)
Washington (Pascual 2-3) à
Chicago (Ryanman 0-0)
Oakland (Harter 3-2) à
Cleveland (Ellsworth 1-1)
California (Murphy 3-1) à
New York (Baker 0-0)
Seattle (Bell 2-3) à
Boston (Navy 1-0)

Ligue Nationale

San Francisco (Perry 5-3) à
Philadelphie (Wagner 0-1) (5-0)
New York (Gentry 2-3) à
Cincinnati (Mason 3-0) (5-0)
Chicago (Jenkins 5-2) à
Houston (Wilson 2-4) (5-0)
Pittsburgh (Elliott 2-3) à
Los Angeles (Osteen 4-2) (5-0)
St. Louis (Carroll 2-4) à
San Diego (Kirk 1-4) (5-0)
Atlanta (Reed 4-1) à
Montréal (Weinert 1-1) (5-0)

CLASSEMENT

Ligue Américaine

DIVISION EST	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	24	12	1.67	—
Boston	20	11	1.82	1 1/2
Washington	17	18	1.44	6 1/2
Calif.	15	16	1.44	6 1/2
New York	13	21	1.10	10 1/2
Cleveland	6	22	0.73	14 1/2

DIVISION OUEST

and	20	11	645	—
esota	19	11	633	1/2
as City	16	16	500	4 1/2
ago	13	13	500	4 1/2
le	13	18	419	7
ssure	11	18	329	8

Ligue Nationale

DIVISION EST	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	22	11	1.67	—
Pittsburgh	17	15	1.33	5 1/2
New York	15	16	1.06	7 1/2
St. Louis	14	19	0.89	8 1/2
Philadelphie	13	17	1.06	7 1/2
Montréal	11	18	0.83	10 1/2

DIVISION OUEST

Atlanta	22	10	588	—
San Francisco	19	13	554	3
Los Angeles	18	13	581	3 1/2
Cincinnati	15	17	469	7
San Diego	15	21	417	9
Houston	13	23	361	11

LES MENEURS

Ligue Américaine

PJ	AB	PP	CS	Moy.
Carroll	25	107	30	1.83
Perrill	31	106	21	1.88
F. Robinson	36	136	22	1.43
Murphy	34	127	23	1.44
Blair	35	147	34	1.27
Oliv	30	120	19	1.31
Cady	30	123	29	1.08
Uhlir	28	107	23	1.38
Hagan	26	102	12	1.69
A. Connelley	29	115	16	1.36

CIRCUITS

F. Howard, Washington, 13. F. Robinson, 11. R. Jackson, Oakland, 11.

POINTS PRODUITS

Murphy 36. F. Howard 30.

LANCEURS

McNally, Baltimore, 6-0, 1.000. Philadelphie, 4-0, 1.000. John, Chicago, 3-0, 1.000. O. Chance, Minnesota, 3-0, 1.000.

Ligue Nationale

PJ	AB	PP	CS	Moy.
Holmes	23	83	13	1.58
C. Jones	31	123	29	1.08
H. Aaron	32	113	23	1.44
M. Jones	30	110	16	1.71
May	30	127	29	1.08
M. Alou	32	136	18	1.44
Spanier	25	80	12	1.38
Labey	30	111	19	1.33
Menke	36	121	16	1.40
Kestinger	34	138	29	1.08

CIRCUITS

Cepeda, Atlanta, 8. Perez, Cincinnati, 8. Wynn, Houston, 8. McCovey, San Francisco, 6. Deane, 6.

POINTS PRODUITS

Blanks, Chicago, 27. Santo, Chicago, 27. Tolson, Cincinnati, 27. Cepeda, 26. M. Jones, 26. Perez, 26.

LANCEURS

Regan, Chicago, 5-0, 1.000. McGraw, New York, 3-0, 1.000. Stone, Atlanta, 4-0, 1.000. Maloney, Cincinnati, 3-0, 1.000. Baskin, San Diego, 4-0, 1.000.

À vendre

BASE "PLEIN AIR"

Lac, hôtellerie, remontée mécanique en opération dans les Laurentides. Nombreuses maisons été-hiver, excellents prix et conditions pour louer de 4 à 40 personnes selon les besoins.

JEAN-GUY DÉCARIE & ASSOCIÉS INC.

Ste-Agathe-des-Monts 326-5021 Montréal 273-1509
861-9183

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion et Drummond
2100, rue MONTMONT
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAU

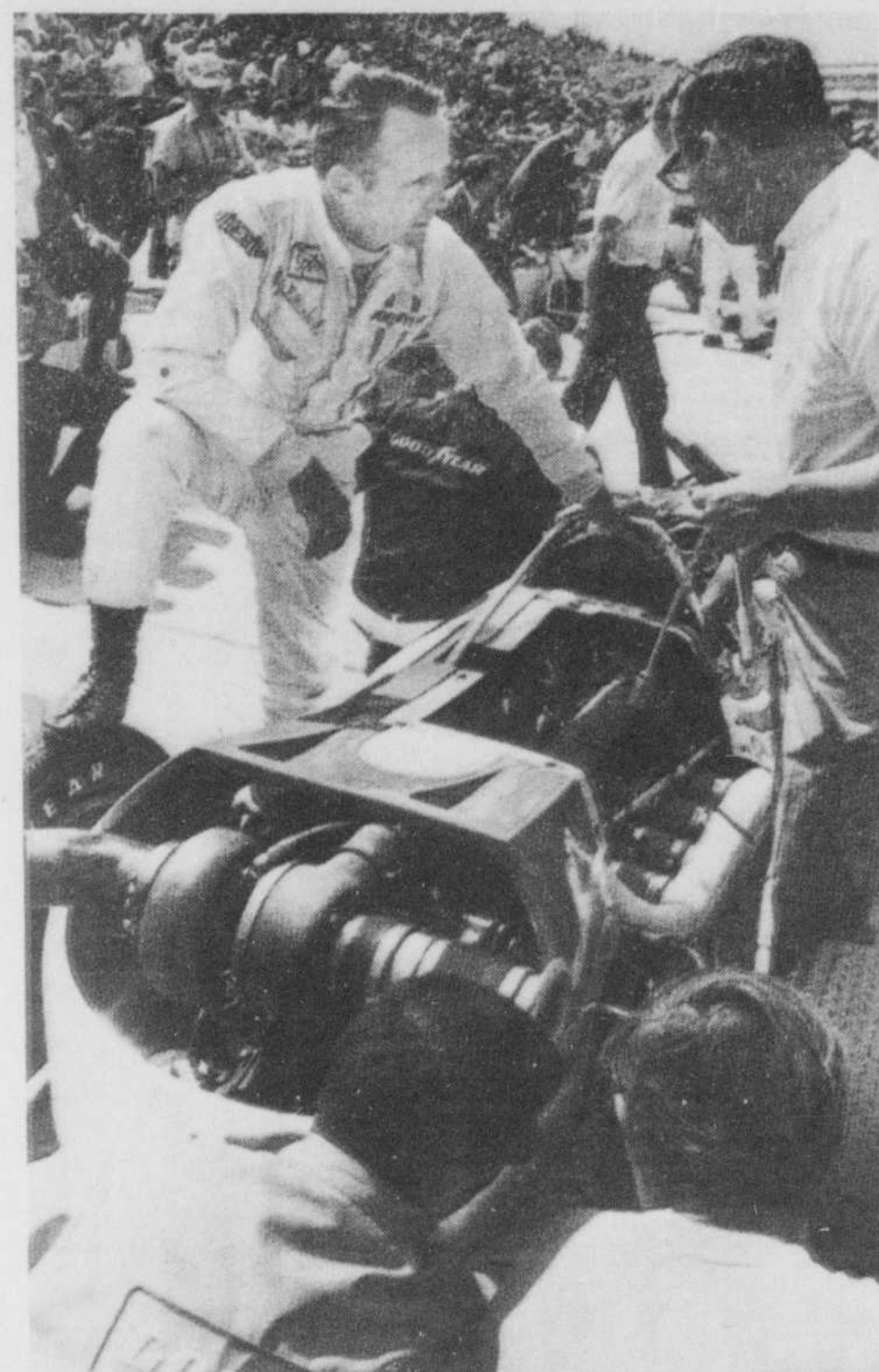
VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.

7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR



INDIANAPOLIS — Wally Dallenbach, n'a pas à ses premières expériences dans la course automobile. Maintenant âgé de 32 ans, il participe à des épreuves depuis l'âge de quinze ans. Il est très confiant de remporter les honneurs à Indianapolis le 30 mai prochain.

De nouveaux records prévus aux essais d'Indianapolis

INDIANAPOLIS — Le "mur" des 280 km/h devrait être atteint à Indianapolis aujourd'hui, première et plus importante des quatre journées d'essais officiels, qualificatifs à la course de 500 milles (804 km) qui sera disputée pour la 53^{ème} fois le 30 mai.

Une soixantaine de pilotes, les meilleurs Américains et quelques vedettes étrangères, prendront la piste à tour de rôle pour couvrir quatre tours du circuit en asphalte de tout juste plus de 4 km, soit une distance d'environ 16,100 km, dans le but de réaliser une moyenne leur assurant l'une des 33 places dans la célèbre course du "Jour du Souvenir".

Quatre-vingt quatre voitures ont été engagées cette année, mais un bon quart doivent être considérées comme voitures de réserve. Parmi les 33 plus rapides samedi, selon le règlement, c'est le véhicule qui se qualifie et non le pilote — auront encore trois, occasions (dimanche et les 24 et 25 mai) pour tenter de réaliser un temps les plaçant parmi les "élites", chassant automatiquement les moins rapides de la première journée.

Les raisons techniques qui permettent d'espérer de nouveaux records de vitesse, bien que la cylindrée des moteurs turbo-compressés ait été ramenée à 2,474 cc, sont: la nouvelle version des moteurs à pistons Ford V-8 et Offenhauser à 4 cylindres à turbo-compresseur, développant 750 CV, et en large majorité, les carrosseries plus larges plus basses et

très aplaties à l'avant, offrant un meilleur aérodynamisme, l'augmentation de la largeur des pneus (plus de 40 cm) et aussi — et surtout — l'extension des boîtes aux quatre roues motrices.

Une foule aussi nombreuse que le jour même de la course (environ 250,000 spectateurs) passera les portes du circuit aujourd'hui pour voir, un à un, les noms les plus fameux de l'automobile sportive pousser leur puissant et lourd monoplace d'au moins 615 kg (1350 livres) à l'assaut des records établis l'an dernier par Joe Leonard à bord de la voiture à turbine et qui sont, pour un tour, de 276,730 km/h (171,953 mph) — ce qui constitue le record absolu — et, pour quatre tours, de 276,112 km/h (171,559 mph). Pres de 50,000 dollars seront distribués, sous diverses formes, aux concurrents durant les essais dont un bon tiers au pilote le plus rapide qui occupera la position privilégiée en première ligne et à la corde au moment du départ.

Nombreux sont les favoris dans la course aux records mais deux pilotes, en raison des moyennes (officieuses) qu'ils ont accomplies depuis le début des essais privés, émergent très nettement. Il s'agit de Mario Andretti qui couvrit un tour mercredi à 275,992 km/h (171,494 mph) après avoir déjà excédé les 270 à l'heure quelques jours plus tôt (271, - 490) à bord d'une "Lotus-Ford" et d'A. J. Foyt qui réalisa 272,370 km/h (169,651 mph) sur sa propre "Coyote — Ford". Ce dernier, trois fois vainqueur de la course, a été le plus rapide qualifié en 1965 et Andretti avait gagné la meilleure place de départ en 1966 et 1967.

Al Unser qui, lui aussi excéda les 270 km/h (272,205) sur "Lotus-Ford", son frère Bobby, vainqueur l'an dernier, sur "Eagle-Offenhauser", Dan Gurney, sur l'une des "Eagle-Ford", le "débutant" Mark Donohue sur "Lotus-Offenhauser", Art Pollard sur "Lotus-Plymouth", Joe Leonard sur "Eagle-Ford", l'Australien Dennis Hulme sur "Eagle-Ford", qui

ont, la plupart, approché les 270 km/h, sont les rivaux les plus sérieux de Foyt et Andretti.

Une seule voiture à turbine participera aux essais, engagée par Jack Adams et dont le pilote n'est pas encore désigné, mais ses chances sont loin d'être celles des véhicules à turbine présentés par Andy Granatelli qui, par deux fois, faillirent s'élancer et qui, de par la réduction de la cylindrée, est revenu momentanément au moteur à pistons.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Smith a souligné que cette suspension est rétroactive depuis la septième manche du match de jeudi dernier, moment à partir duquel il n'a plus entendu parler de Horton.

Sam Pollock, le vice-président et gérant général du Canadien de Montréal, a déclaré vendredi que les plans pour l'opération d'une équipe de la ligue Américaine de hockey à Montréal étaient maintenant complètes. Il s'agirait évidemment d'une filiale du Canadien.

Pollock a expliqué que la ligue Nationale avait étudié cette demande depuis deux mois et que l'enquête sur ce sujet est maintenant terminée.

"Toutefois nous n'avons reçu aucune réponse de la ligue Américaine confirmant ou rejetant notre demande", d'expliquer Pollock.

Le gérant général du Canadien continue en disant qu'on avait tenu ce projet sous le voile pour permettre auparavant que tous les détails des négociations entre les Barons de Cleveland de la ligue Américaine et les Apollos de Houston de la ligue Centrale aient été terminées.

Le Canadien a fourni une garantie de \$10,000 lors de sa demande au président de la ligue Américaine, Jack Butterfield.

Butterfield a répondu: "Pas de commentaires" à toutes les questions concernant ce sujet. Son secrétaire Gordon Anziano ne s'est guère plus compromis lorsqu'il a déclaré: "Nous ne sommes pas en position de fournir des informations à ce stade du projet".

Si cette demande du Canadien est acceptée, on croit savoir qu'un calendrier des joutes sera étudié pour présenter des matchs le vendredi soir au Forum tandis que les autres rencontres auraient lieu les jeudis et dimanches soirs.

On sait que Horton lors de la partie disputée contre les White Sox de Chicago, jeudi dernier, avait soudainement quitté l'arène des joueurs, après s'être fait retirer une fois de plus au bâton.

Horton connaît un début passablement lent cette année, n'ayant obtenu que quatre coups de quatre buts et ayant été retiré 34 fois sur des prises par les lanceurs adversaires.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Smith a souligné que cette suspension est rétroactive depuis la septième manche du match de jeudi dernier, moment à partir duquel il n'a plus entendu parler de Horton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Il a précisé que la demande de Bolton lui avait été transmise par François Godbout, qui rentre de Hollande, où il avait disputé les simples du match Hollande-Canada en compagnie de Mike Belkin.

On se souvient que Sharpe avait été chassé de l'équipe il y a trois semaines à la suite d'un différend avec le capitaine Fred Bolton.

Les Alouettes démarrent

Les Alouettes de Montréal, de la conférence de l'est du football canadien, ont annoncé que leur camp d'entraînement débutera cet après-midi à 16 heures à l'Auditorium de Verdun et se terminera le 24 mai à 20 heures.

Ce camp d'entraînement, comme les années passées est réservé aux joueurs venant des équipes de collèges qui désirent obtenir des bourses d'études universitaires tout en continuant de pratiquer leur sport favori.

L'instructeur en chef Kay Dalton et son adjoint Bob Geary espèrent qu'une centaine de jeunes footballeurs assisteront à ce stage.

Rappelons que les Larry Fairholm, Al Phaneuf et Bryan Acton ont été découverts durant de tels stages dans les années passées.

Inscrits à B.B.

Samedi
PREMIERE COURSE
TROT - 2, 4 et 5 ans seulement. Non-gagnants de \$5,000 à vie, ayant pris le départ en 1969 et non-gagnants d'une course en 1969.
BOURSE \$1,700

1-Turnabout W. Bourgon 2-1
2-Winger Lobell C. St-Jacques 2-1
3-Dark Smoke C. Emond 4-2
4-Confused Mir Hen Filson 9-2
5-Mr Slick M. Turcotte 6-1
6-Prince Carlo B. Clements 6-1
7-Two Mountains Fury R. Grandmaison 13-1
8-Soupy Mir R. Melleur 20-1

DEUXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$2,500. Allocations pour l'âge et le sexe.
BOURSE \$1,300

1-Throewood Jean A. Bédard 3-1
2-Libby Time J. Lancaster 7-2
3-Hobo Lem M. Turcotte 4-1
4-Hobo Lem M. Turcotte 4-1
5-Consul Richelieu P. Sasse 9-2
6-Candian Star A. Lavalée 5-1
7-Paula Angus Pas nommé 6-1
8-Sing Along P. Robillard 8-1
9-Bryan H. Direct R. Robillard 8-1
Aussi éligibles: Ramona Wick G. Bouvette 8-1
Meg W. G. Bouvette 8-1

TROISIEME COURSE
Amble - Gagnants de plus de \$10,000 en 1968, ayant pris le départ en 1968 et non-gagnants d'une course en 1969, pour chevaux qui ne sont pas sur la liste des favoris. Aussi, gagnants d'une course en 1968, ayant pris le départ en 1968 et non-gagnants d'une course en 1969, pour chevaux qui ne sont pas sur la liste des favoris.
BOURSE \$1,500

1-Nieder Adios M. Giguère 9-5
2-Connecut Star Hen Filson 5-2
3-Del Minbar D. MacTavish 4-1
4-Pattina Fat Man L. Copeland 9-2
5-Score Time R. White 9-2
6-Cap Hanover B. Côté 5-1
7-King Star C. Poulin 6-1
8-Royal Brook P. Batis 6-1

QUATRIEME COURSE
Trot - Non-gagnants de \$10,000 en 1968. Aussi, gagnants de \$10,000 à \$12,000 en 1968, ayant pris le départ en 1968 et non-gagnants d'une course après le 19 avril (Al).
BOURSE \$1,500

1-Marnand A. Bédard 3-1
2-Scott Admiral M. Lachance 7-2
3-Sally Letam P. Robillard 7-2
4-Rushing Brook J. G. Rousseau 9-2
5-Glee Hanover G. Gendron 9-2
6-Sherbrooke Way M. Gagné 5-1
7-Van's First C. St-Jacques 6-1

CINQUIEME COURSE
Amble - 2, 4 et 5 ans seulement. Non-gagnants de \$2,500 à vie. Aussi, gagnants de \$2,500 à \$3,500 à vie, n'ayant pas gagné une course après le 19 avril 69.
BOURSE \$1,500

1-Marmosset M. Brousseau 3-1
2-Montage Bill P. Robillard 7-2
3-Chet Lynn Adios R. Savigne 4-1
4-Indian Ruler Hen Filson 9-2
5-Copy P. Batis 9-2
6-Mar On Karen A. Bédard 5-1
7-Cousau Yankee R. Ponton 6-1
8-Art, L. G. Gendron 6-1
Aussi éligibles: "Atlantic Mir" Bourgon Denomination - M. Ricard

SIXIEME COURSE
Amble - A réclamer \$3,500. Allocations pour l'âge et le sexe.
BOURSE \$1,500

1-Irish Gables J. P. Charron 5-2
2-Treasure Mir A. Bédard 7-2
3-Sunny Brier N. Barbier 4-1
4-Baby Mir S. Gria 5-2
5-Benedict Frost M. Gignas 5-1
6-Zeland Prince A. Lavalée 6-1

SEPTIEME COURSE
TROT - Gagnants de plus de \$10,000 en 1968. Aussi, gagnants de \$10,000 à \$12,000 en 1968, ayant pris le départ au moins 3 fois en 1968 et n'ayant pas gagné une course après le 20 avril 1969.
BOURSE \$2,000

1-Shamokin Hanover R. White 3-1
2-Deane Lee R. White 4-1
3-Use Plur P. G. Bouvette 4-1
4-Laurentide K. Waples 9-2
5-Deane Lee R. White 4-1
6-Leading Uncle J. P. Charron 5-1
7-Valiant Newport Pas nommé 8-1
8-Ruth Ann P. Robillard 10-1

QUATRIEME COURSE
TROT - Gagnants de plus de \$10,000 en 1968. Aussi, gagnants de \$10,000 à \$12,000 en 1968, ayant pris le départ au moins 3 fois en 1968 et n'ayant pas gagné une course après le 20 avril 1969.
BOURSE \$2,000

1-High Gun M. Lachance 3-1
2-Precision Mir K. Waples 9-2
3-Deane Lee R. White 4-1
4-Deane Lee R. White 4-1
5-Deane Lee R. White 4-1
6-Deane Lee R. White 4-1
7-Deane Lee R. White 4-1
8-Deane Lee R. White 4-1

SEPTIEME COURSE
TROT - Gagnants de plus de \$10,000 en 1968. Aussi, gagnants de \$10,000 à \$12,000 en 1968, ayant pris le départ au moins 3 fois en 1968 et n'ayant pas gagné une course après le 20 avril 1969.
BOURSE \$2,000

1-Dean Yates R. Filson 9-1
2-Rentown County J. Findley 5-2
3-Boss Allen C. Pelletier 3-1
4-Trader Dillon M. Lachance 9-2
5-Laurel's Mon D. MacTavish 5-1
6-Aqua Duke L

La querelle de Sainte-Scholastique

Le professeur McWhinney, expert de McGill en droit international, conteste la position d'Ottawa

● M. Robert Lussier, ministre des affaires municipales du Québec, a rendu public, hier, le texte d'une "opinion" juridique remise au gouvernement québécois le 1er mai dernier par une sommité en droit international, le professeur Edward McWhinney, directeur de l'Institut de droit aérien et spatial de l'université McGill, associé de l'Institut de droit international de Paris, et auteur de douze ouvrages sur des questions de droit international et constitutionnel dont un, intitulé "Comparative Federalism", a été traduit en français. M. McWhinney, à la demande du gouvernement québécois, a fait une étude du dossier de l'aéroport international de Montréal. Il conclut qu'au point de vue constitutionnel, la position rigide adoptée par Ottawa est excessivement jalouse, et qu'au point de vue du droit international, les arguments invoqués par Ottawa pour justifier le refus d'un emplacement dans la région de St-Jean sont, pour dire le moins, fort peu solidement démontrés. Etant donné l'importance de cette "opinion" formulée par un expert qui a professé dans de nombreuses universités canadiennes et étrangères et a servi de conseiller en matière constitutionnelle auprès du premier ministre Robarts, nous en livrons le texte intégral à nos lecteurs.

Monsieur le ministre,

Comme suite à votre demande et sur l'invitation expresse du sous-ministre de la justice, M. Dubé, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un rapport préliminaire sur les conséquences constitutionnelles et juridiques, en général de la proposition que le gouvernement fédéral d'Ottawa a faite dernièrement d'établir le nouvel aéroport international de Montréal à Sainte-Scholastique. J'ai eu l'avantage de prendre connaissance de la lettre que le premier ministre M. Trudeau a envoyée au premier ministre M. Bertrand le 26 mars dernier, de celle que M. Bertrand a fait parvenir à M. Trudeau le 28 mars, du télégramme que M. Bertrand a reçu de M. Trudeau le 1er avril, de certaines déclarations parues dans les journaux et de cartes publiées par le Ministère des Transports du gouvernement fédéral, qui était alors M. Hellyer, et aussi d'un rapport portant la date du 17 janvier 1969, signé par le professeur Benjamin Higgins de l'université de Montréal et intitulé Economic Impact of Alternative Sites for the Proposed New Montreal International Airport.

Les questions de droit constitutionnel soulevées dans le cas du nouvel aéroport international de Montréal sont manifestes dans la mise en état de la cause entre le premier ministre M. Trudeau et le premier ministre M. Bertrand, comme on le constate par la correspondance qu'ils ont échangée à ce sujet. Alors que la lettre de M. Trudeau en date du 26 mars est peut-être un peu périphrastique en ce qui a trait à l'existence du pouvoir absolu de décision du gouvernement fédéral, qui exclurait nécessairement tout pouvoir du gouvernement provincial dans le même domaine (voir surtout les pages 9 et 10 de la lettre de M. Trudeau), bien que ce pouvoir ne soit jamais affirmé d'une façon expresse, le télégramme de M. Trudeau, qui a été reçu le 1er avril, revendique précisément la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral d'une façon explicite et en termes bien précis (voir le 3e paragraphe du télégramme de M. Trudeau).

Les fondements fragiles de la position fédérale au plan constitutionnel

La revendication de cette compétence fédérale est, de fait, la condition constitutionnelle indispensable sur laquelle repose toute la cause que le gouvernement fédéral expose par la suite. Il faut dire, cependant, que les autorités constitutionnelles sur lesquelles le gouvernement fédéral se base ne fournissent guère de mandat justifiant une telle assurance et un tel aplomb. Ces autorités constitutionnelles sur lesquelles le gouvernement fédéral s'appuie ne sont représentées, en effet, que par une simple opinion judiciaire incidente donnée par le Conseil privé en 1932 (1) — l'Aéronautique. Référence — opinion dont la valeur véritable repose sur un autre motif d'ordre constitutionnel qui, depuis longtemps, n'est plus qu'un souvenir historique (2) et qui est devenu parfaitement inutile et inapplicable aujourd'hui. Elle repose également sur une décision de sept juges de la Cour suprême du Canada rendue en 1951 (3), alors que cette Cour ne rendait encore que des décisions abstraites, non fondées sur les faits et théoriques. A cet égard, le cas Johannesson ne réussit pas — cela est manifeste — à reconnaître l'équilibre nécessaire à établir entre les intérêts d'une collectivité et ceux de la société quand il s'agit d'essayer de prendre une décision impartiale — dans le présent cas, par exemple, d'établir l'équilibre entre les intérêts du transport aérien en vue d'un gain commercial d'une part et, d'autre part, les intérêts opposés concernant l'entretien des secteurs résidentiels d'un district et la protection des centres d'une région contre le bruit et autres atteintes aux droits du public (4). Du point de vue de la jurisprudence, il est difficile de croire qu'aujourd'hui les juges de la Cour suprême du Canada aient à statuer sur un cas épineux comme celui de Johannesson n'insisteraient pas d'abord pour examiner, à la lumière des faits, le degré auquel, par exemple, on pourrait sauvegarder l'intérêt du transport commercial par — suivant l'expression bien connue du juge Frankfurter — "d'autres contrôles plus modérés" infligeant moins de restrictions aux valeurs de la collectivité de l'endroit, comme la paix et la tranquillité, et cela en installant, par exemple, l'aéroport dans un autre endroit moins résidentiel et plus industriel. En termes de loi bien positifs, le cas Johannesson reflète la confiance extraordinaire que la Cour suprême du Canada mettait dans la clause "de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement" prise dans sa forme absolue et intégrale: interprétation qui ne tient pas compte, cela va de soi, des changements nettement cycliques qui se manifestent dans l'interprétation que le Conseil privé a donnée de cette clause au fil des années, selon que l'hégémonie du gouvernement fédéral ou celle du gouvernement provincial croissait ou décroissait au cours de leur rivalité mutuelle (5). Si on se base sur la mise au point générale d'une optique pragmatique, empirique et orientée vers la jurisprudence des intérêts dans la philosophie judiciaire acceptée par tous les principaux pays fédéraux au cours des dernières décennies et destinée à remplacer l'ancienne optique abstraite de jurisprudence des concepts, il semble raisonnable de conclure qu'un nouvel examen de toute cette question, cette fois-ci judicieusement basé sur les faits, soulèverait sérieusement la question du rejet judiciaire de la raison d'être du cas Johannesson, ou au moins d'une distinction formelle du cas Johannesson en le limitant à ses faits spéciaux.

Dans tous les principaux régimes fédéraux actuels, la tendance constitutionnelle s'écarte naturellement de l'ancienne façon "à compartiments étanches" (suivant l'expression de lord Atkin) d'envisager l'autorité constitutionnelle, qui insistait pour regarder tous les domaines de décisions constitutionnelles en termes strictement dichotomiques: soit fédéraux, soit provinciaux, mais jamais les deux à la fois. Dans une ère plus sophistiquée de jurisprudence constitutionnelle fédérale, nous reconnaissons, suivant les mots du professeur Lord Fuller de la Harvard Law School et d'après de juge Cardozo, la multiplicité des situations complexes en droit — c'est-à-dire que nous admettons que ces problèmes à multiples facettes dans le nouveau climat de fédéralisme pluraliste et coopératif d'aujourd'hui nécessitent des décisions à structure institutionnelle et plus complexes, auxquelles plus d'un gouvernement peut constitutionnellement participer en même temps. Si nous appliquons ces principes à la présente situation épineuse, nous constatons que

bien loin de se réduire, pour parler simplement, à une seule question d'"aéronautique", le problème présente de fait, du point de vue constitutionnel, un amas de questions séparées et distinctes, parfois nettement opposées.

On corrige, en partie, les difficultés pratiques qu'on rencontre en voulant assurer une action collective efficace en fonction de cette autorité fédérale-provinciale, par l'application du principe constitutionnel de l'harmonie au sein du fédéralisme (Rundestreu), principe bien connu dans la science juridique de la constitution fédérale comparative, qui interdit aux membres d'un régime fédéral de faire délibérément de l'obstruction contre d'autres membres du régime et qui établit des critères positifs pour l'accomplissement d'un devoir affirmatif de coopération mutuelle relativement à l'élaboration et à l'application d'une ligne de conduite collective vraiment commune.

Sur les huit "critères" de M. Trudeau, sept sont reliés à la compétence du Québec

A cet égard, M. Trudeau a raison, dans sa lettre du 26 mars (pages 3 et 4) d'indiquer huit différentes questions à étudier en vue de procéder à l'élaboration collective d'une décision, bien que ces questions soient, en termes juridiques, moins des "critères" permettant de prendre des décisions que des sous-problèmes au sein du complexe total. Si on divise le problème principal de cette façon, aux fins d'analyses et de conclusions scientifiques (on peut, évidemment, ne pas être d'accord avec M. Trudeau sur certains détails relatifs à la façon dont il effectue cette division), il n'en reste pas moins vrai qu'on puisse dire qu'un seul aspect du problème — le premier que mentionne M. Trudeau à la page 3, à savoir la sécurité du trafic aérien — relève entièrement, même substantiellement, de l'autorité et de la compétence constitutionnelles du gouvernement fédéral. Les sept autres aspects relèvent tous, soit exclusivement, soit substantiellement, de l'autorité et de la compétence constitutionnelles du gouvernement provincial, vu qu'ils portent essentiellement sur des questions d'expansion économique régionale dans la province, l'urbanisme, les routes conduisant à la métropole, etc.

En outre, même si l'ordre dans lequel M. Trudeau énumère les huit aspects de l'élaboration collective de la décision relative à l'emplacement de l'aéroport pourrait sembler indiquer une préférence hiérarchique avec toutes les conséquences juridiques corrélatives au point de vue des rivalités fédérales-provinciales relativement au pouvoir constitutionnel — la sécurité aérienne occupe la première place dans la lettre de M. Trudeau, alors que l'expansion économique régionale dans la province n'apparaît qu'au cinquième rang — il n'en reste pas moins vrai que la science rapidement grandissante du choix des emplacements d'aéroports a montré, même au cours des années qui ont suivi le cas Johannesson (1951), un changement manifeste en faveur de la nécessité d'accentuer la prépondérance de l'impact de l'emplacement de l'aéroport sur l'expansion économique et industrielle de la collectivité, ce qui réduit relativement en importance les autres facteurs (6): le facteur sécurité aérienne, qui semblait autrefois capital dans la décision à prendre à l'exclusion de tous les autres, peut maintenant être compensé ou même dépassé en importance, de temps en temps, par d'autres facteurs, étant donné que les énormes perfectionnements technologiques des dispositifs de sûreté que nous fournit la science moderne réduisent le rôle arbitraire de la géographie en tant que facteur décisif de la sécurité du trafic aérien.

L'impossible monopole constitutionnel

Cela ne veut pas dire, évidemment, que les huit facteurs que M. Trudeau mentionne dans sa lettre ni que les autres facteurs qu'on trouve dans les manuels ordinaires traitant du choix et de l'emplacement des aéroports, mais que M. Trudeau n'énumère pas (7), puissent ou doivent être laissés de côté quand il s'agit de décider où établir l'aéroport. Cela signifie simplement qu'en raison des très nombreux aspects importants de la décision à prendre, qui soulève des questions relevant entièrement ou substantiellement de la compétence constitutionnelle du gouvernement provincial, les prétentions fédérales au monopole constitutionnel peuvent fort bien être non seulement défectueuses ou exagérées du point de vue strictement juridique, mais aussi assez absurdes au point de vue de la recherche d'une ligne de conduite à suivre. Car si on veut établir une ligne de conduite qui soit sage, il convient nettement d'abandonner la vieille façon constitutionnelle "à compartiments étanches" d'aborder le sujet, c'est-à-dire celle qui oppose la compétence exclusivement fédérale à la compétence exclusivement provinciale, pour reconnaître une sphère commune et réciproque de compétence constitutionnelle fédérale-provinciale, en insistant plus sur le fédéralisme coopératif que sur le fédéralisme rival.

En substituant son jugement à celui de Québec, Ottawa manque de "sagesse constitutionnelle"

J'ai fait allusion au problème de documentation et cette discussion ne serait pas complète si je passais sous silence deux domaines où la mise en état de la cause entre M. Trudeau et M. Bertrand n'est pas satisfaisante du point de vue juridique. D'accord, en cherchant apparemment à minimiser, dans le processus de décision collective au sujet du nouvel aéroport, l'importance du facteur d'expansion économique régionale dans la province — sujet qui relève nettement de la compétence constitutionnelle de la province — M. Trudeau s'appuie fortement sur le rapport Higgins, qu'il désigne (voir sa lettre du 26 mars, page 1) comme le rapport d'un "deuxième comité municipal fédéral-provincial". Après l'avoir examiné, nous constatons évidemment que l'auteur de ce rapport se montre très modeste relativement au caractère représentatif de son document; outre que, comme le professeur Higgins l'admet expressément

dans son introduction, le comité n'a été formé que le 11 décembre 1968 et qu'il a remis son rapport dès le 17 janvier 1969; ce rapport, comme le fait remarquer le professeur page iii, est présenté:

"non comme une déclaration unanime de tous les membres du groupe d'étude, mais plutôt comme une synthèse des analyses et points de vue de ce groupe, le président ayant pris la décision nécessaire dans les cas où il y avait encore des différences d'opinion au moment où le groupe d'étude spécial a terminé son travail".

Ce n'est pas évidemment critiquer le travail du professeur Higgins qui d'affirmer que, en autant que les questions difficiles de droit constitutionnel reposent, comme l'a reconnu le juge Brandeis, sur des questions fondamentales de faits, il faut un rapport soutenu et important de facteurs neutralisant pour surmonter la présomption constitutionnelle normale en faveur de la détermination des faits par la province dans un domaine qui est clairement de compétence constitutionnelle provinciale — à savoir celui du développement économique régional au sein de la province. En vérité, le principe de l'harmonie au sein du fédéralisme accentue le manque de sagesse constitutionnelle dont fait preuve le Gouvernement fédéral en tentant de substituer sa propre évaluation ou appréciation des faits économiques à celle de la province dans un domaine qui est clairement de compétence provinciale et non fédérale.

L'argument de la sécurité aérienne

Comme seconde question qui touche à la détermination constitutionnelle des faits, je dois avouer que je trouve un certain élément de confusion ou de manque de netteté dans le prétendu exposé que le gouvernement fédéral donne des facteurs de sécurité aérienne qui seraient en cause dans la décision collective concernant l'emplacement du nouvel aéroport (voir, à ce sujet, la lettre du 26 mars du Premier ministre M. Trudeau (page 8) ainsi que son télégramme reçu le 1er avril (paragraphe 5). M. Trudeau semble présenter le facteur du voisinage relatif de la frontière américaine comme étant une sorte d'absolu en droit international — celui de la souveraineté nationale sur les espaces aériens nationaux; dans le cas présent, la souveraineté américaine sur les espaces aériens américains — laquelle ne saurait être modifiée ni adaptée de façon à prendre en considération, disons, les intérêts légitimes du Canada dans un passage libre et pacifique à travers ces espaces aériens. En fait, il s'agit là d'un de ces vieux épouvantails juridiques qui sont aujourd'hui tellement coulés d'exceptions, à la fois d'ordre particulier et général, qu'ils ont cédé depuis longtemps la place aux principes du bon sens et du profit mutuel, de l'intérêt personnel réciproque de l'avantage commun de la collectivité mondiale, particulièrement celui du pays amis partageant des frontières territoriales communes. Mentionnons quelques exemples bien connus pour illustrer ce point: les voies aériennes d'accès à l'aéroport de Copenhague passent juste au-dessus du territoire suédois. En outre, l'aérodrome de Bâle-Mulhouse est situé à la frontière entre la Suisse (8) et la France, et son administration ainsi que son fonctionnement sont régis par une entente entre ces deux pays. Encore en Europe, l'Eurocontrol établie aux termes de la convention internationale de coopération pour la sécurité dans la navigation aérienne exerce un contrôle sur la circulation aérienne des avions civils à des altitudes dépassant 20.000 pieds, au-dessus de l'Allemagne de l'Ouest, de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas, et dépassant 25.000 pieds au-dessus de la France et du Royaume-Uni (9).

De fait, il existe une "entente-cadre" entre les Etats-Unis et le Canada qui a permis aux autorités administratives de prendre des dispositions pour que les services de contrôle de la circulation aérienne de chacun de ces deux pays puissent exercer une surveillance jusqu'à une distance de 50 milles nautiques de la frontière à l'intérieur de secteurs particuliers de l'espace aérien situé au-dessus du territoire de l'autre pays (10).

Il est très évident, étant donné ces précédents, qu'il n'existe aucune raison pour laquelle le gouvernement d'Ottawa ne puisse pas faire de démarches officielles auprès du gouvernement des Etats-Unis en vue de pouvoir utiliser l'espace aérien nécessaire pour rendre satisfaisant, du point de vue du fonctionnement, l'emplacement de la rive sud proposé pour le nouvel aéroport de Montréal. Si l'on peut en arriver à une entente, celle-ci pourrait être incorporée dans un traité bilatéral, assurant ainsi les garanties juridiques appropriées pour les voies aériennes d'accès à cet emplacement.

Il existe, en effet, un élément d'ambiguïté, sinon de contradiction véritable dans le litige entre M. Trudeau et le Gouvernement provincial. Dans sa lettre du 26 mars (à la page 8), où il s'en tient à des considérations abstraites du droit international, il semble manifestement exagérer ou surestimer le problème juridique qu'entraînerait l'obtention d'un accord conjoint entre les Etats-Unis et le Canada. Son télégramme reçu le 1er avril (paragraphe 9) révèle que des "consultations" ont de fait eu lieu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement des Etats-Unis et que "tous les aspects de la question ont été étudiés"; mais M. Trudeau ne va pas jusqu'à révéler les positions concrètes prises par le Gouvernement des Etats-Unis lors de ces consultations et de ces études.

higgins a-t-il eu accès à des documents que le Québec n'aurait pu voir?

On ajoute à la confusion si l'on consulte le rapport Higgins en supposant, comme il semble raisonnable de le faire étant donné l'approbation que le Premier ministre fédéral lui a accordée, que le professeur Higgins avait accès à des documents qui n'ont pas été mis à la disposition du Gouvernement provincial. Se rapportant à l'emplacement de la rive sud proposé pour le nouvel aéroport de Montréal, le professeur Higgins fait l'affirmation suivante (appendice V, page 5):

"Un obstacle majeur réside dans le conflit relatif aux espaces aériens qui oppose cette zone à l'espace aérien ré-

servé à des fins militaires autour de Plattsburg. Il est à supposer, au mieux, que l'entente régissant l'espace aérien canadien ne saurait être modifiée dans un avenir assez rapproché!" (A remarquer le souligné)

Une entente semblable à celle que mentionne le professeur Higgins existe-t-elle donc déjà effectivement entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis en ce qui concerne l'espace aérien voisin de l'emplacement proposé sur la rive sud pour le nouvel aéroport de Montréal? Si c'est le cas, quelles en sont les conditions? Et pourquoi le gouvernement fédéral à Ottawa garde-t-il le silence à ce sujet? Etant donné que les objections du gouvernement fédéral à la préférence manifestée par le gouvernement provincial pour l'emplacement proposé sur la rive sud reposent tellement sur cet élément crucial de la détermination des faits, il me semble que le public est en droit de s'attendre à de franches déclarations de l'autorité fédérale, même si elle devait se contenter d'annoncer que, pour des raisons de secret militaire ou de politique à un niveau supérieur, il est impossible de révéler les conditions véritables ou le contenu de l'entente. De toute façon, en l'absence de tout éclaircissement satisfaisant de la part du gouvernement fédéral sur ce point, la province a certes le droit de se montrer sceptique à l'égard des objections d'ordre technique, apparemment fondées sur le droit international, qu'on a soulevées contre son choix d'emplacement sur la rive sud, surtout si l'on tient compte du très grand succès que l'Europe a connu dans le règlement de ces conflits juridiques apparents.

Conclusion

Pour résumer, je peux réduire mes conclusions aux principaux points suivants:

1° Les droits à la compétence constitutionnelle exclusive, que le gouvernement fédéral prétend avoir sur toute cette question, sont exagérés, surestimés et, en fin de compte, faux, vu qu'ils reposent sur l'autorité chimérique de ce qui est (en termes constitutionnels contemporains) un jugement non pertinent rendu par le Conseil privé en 1932 et une décision démodée, prise par la Cour suprême en 1951, qui n'est pas fondée sur les réalités mais sur une théorie purement abstraite.

2° De nos jours, une décision collective sur le choix d'un emplacement pour un aéroport se prend à la lumière d'un ensemble de facteurs sociaux dans lequel l'aspect du développement économique régional au sein de la province a de plus en plus d'importance, et dans lequel la grande majorité des questions en cause sont, de toute façon, entièrement ou pour une grande part de compétence constitutionnelle provinciale.

3° En termes fédéralistes contemporains, la solution constitutionnelle la plus sage semblerait être de considérer le problème comme une question de responsabilité et d'autorité constitutionnelles intéressantes, ensemble et conjointement les gouvernements fédéral et provinciaux et impliquant la collaboration fédérale-provinciale dans l'exercice et la mise en oeuvre proprement dite du choix de la ligne de conduite. Le principe de l'harmonie au sein du fédéralisme voudrait que chaque partie, soit fédérale ou provinciale, prive pas l'autre de son appui ni de sa collaboration sans motif légitime.

4° Ce principe d'harmonie semblerait exiger, dans la question du problème de sécurité aérienne qui pourrait nuire autrement aux intérêts de la province dans le développement économique, que le gouvernement fédéral coopère de façon positive avec la province en faisant des efforts concrets pour éliminer tous les prétendus obstacles provenant du droit international. En d'autres termes, le gouvernement fédéral a le droit constitutionnel d'agir de bonne foi pour tenter de faire disparaître toutes les objections que les Etats-Unis pourraient avoir contre le vol libre et pacifique au-dessus du territoire américain; cela veut dire aussi qu'il a la tâche constitutionnelle d'essayer de conclure, si nécessaire, un accord bilatéral entre le Canada et les Etats-Unis sur le droit d'usage continu de l'espace aérien, en suivant les mêmes principes généraux qui ont inspiré les ententes bilatérales de même nature qui ont été conclues entre divers pays européens partageant des frontières territoriales communes.

Je tiens à faire état, pour ce qui est des questions techniques contenues dans ce rapport, de la collaboration que m'a apportée M. Martin Bradley, LL.M. Nous nous ferons un plaisir de régir, si vous le désirez, un rapport subséquent plus complet sur la même question en nous fondant sur les principes généraux énoncés ci-dessus.

- (1932), C. 54, 77.
- Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, art. 132.
- Johannesson v. The Rural Municipality of West St. Paul, (1952) 5 C.R. 292.
- Comparer, par exemple, l'analyse impartiale soutenue, en profondeur, du complexe d'intérêts en cause dans une situation soulevant un problème analogue, dans U.S. v. Causby, 328 U.S. 256 (1946).
- McWhinney, Judicial Review (4e édition, 1969) pp. 61-75; pp. 206-224.
- Voir, par exemple, Report on Airport Requirements and Sites in the Metropolitan New Jersey — New York Region, Port of New York Authority (1961); National Airport Plan, Fiscal Years 1968-72, Department of Transportation; The Airport — Its Influence on the Community Economy, Administration de l'Aviation fédérale (1967); Quick, Megalopolis Airport Requirements, communication présentée lors de la troisième réunion annuelle et de l'exposition technique de l'American Institute of Aeronautics and Astronautics (1966).
- Voir, par exemple, Horonjoff, Planning and Design of Airports (1962); Report of the Interdepartmental Committee on the Third London Airport, C.A.P., 199 (1964); Masfield, "The Modern Airport and Its Future," (1968) Journal of the Royal Society of Modern Arts, 753; Airport Site Selection, Department of Transportation (1967).
- Pour le texte de l'entente, voir 3 Revue Française de Droit Aérien 399 (1949).
- Bulin, Eurocontrol — A European Organization, Its Structure and Future Prospects, 69 Journal of The Royal Aeronautical Society 160 (1965).
- Accord effectué par un échange de notes signées les 20 et 27 décembre 1963, TIAS 5480.

LE P. AQUIN Suite de la page 3

Le 2 février, la roulotte du bon Dieu en taxi faisait le premier des 1200 arrêts qu'elle fera par la suite dans Montréal et les villes voisines.

Il raconte que l'an passé, il a vu dans sa roulotte exactement 7128 personnes, 75% à 80% de celles-ci ne venant pas seulement pour des questions religieuses. En 13 ans, il a visité 822 personnes dans 43 hôpitaux différents.

"L'oeuvre, a-t-il dit en terminant, a été ma vie. Elle le sera encore sûrement. Je voudrais que le bon Dieu soit en taxi et qu'il y reste pour toujours".

D'autre part, le père Marcel Laberge, vice-provincial des jésuites a remercié le père Aquin pour son travail et a ajouté que si les jésuites ne croient pas opportun de le remplacer c'est qu'ils n'avaient trouvé personne capable de le faire.

Le représentant de l'archevêque de Montréal, M. Jean-Marie Lafontaine, vicaire général, a loué le père Aquin pour avoir été l'initiateur de cette pastorale nouvelle.

Une fraude de \$200,000 éclate au grand jour

Suite de la première page

ce soit au gouvernement d'Haïti, soutenant que ce dernier lui devait des avances.

Le gouvernement haïtien fut intrigué par ces minimes profits... Une enquête fut menée par une firme de comptables agréés, Brissou, Guérin & Associés, à la demande du gouvernement. Cette enquête a révélé que les profits nets du Motel Chez Tony s'élevaient non pas à \$8,227.43, mais bien à \$242,123.89!

Les ventes non déclarées s'élevaient pour leur part à \$195,797.85. Du montant des ventes non déclarées, il faut déduire la redevance non payée de 12% à la compagnie de l'Expo, soit \$242,123.89, on suppose qu'aucun impôt n'a été payé sur ce montant.

Si on déduit de ce montant les quelque \$25,000, qui doivent être payés en redevance à la compagnie de l'Expo, on en arrive à un profit net non déclaré de \$217,000.00.

Les experts comptables déduisent de ce montant environ \$45,000, en avances effectivement versées au gouvernement haïtien par la caution et concessionnaire, le Motel Chez Tony Inc., ce qui laisse un montant d'environ \$140,000, en profits devant être partagés 50/50 entre le concessionnaire et le gouvernement d'Haïti. Ce qui signifie que la récla-

mation de ce dernier s'élève à environ \$70,000, contre le concessionnaire.

Quant à la réclamation de la compagnie Transit contre le Motel Chez Tony Inc., elle s'élève à environ \$25,000.

La requête en faillite a été présentée par la Cie de construction Transit Ltée, contre le concessionnaire qui s'était porté caution envers les créanciers du gouvernement d'Haïti, considérant que ce dernier est toujours aux prises avec d'énormes difficultés financières. Cette requête permettait également de découvrir les dessous de toute l'affaire.

Le juge O'Connor dit dans son jugement, rendu mercredi, que la requérante, la Cie Transit, a prouvé ses allégues, notamment fraude et détournement de fonds commis par le Motel Chez Tony Inc. Le jugement déclare le Motel en faillite et désigne M. Armand Gagnon comme syndic des biens.

Certains observateurs estiment que toute cette affaire ne se serait pas réalisée si les inspecteurs de la compagnie de l'Expo avaient surveillé les activités louches du concessionnaire durant l'été 67... On affirme en effet que la plupart des ventes effectuées par le concessionnaire n'étaient pas enregistrées ouvertement.

Les créanciers du Motel Chez Tony Inc. sont nombreux, souligne le juge O'Connor: il y a non seulement la compa-

gnie de construction Transit et le gouvernement d'Haïti, mais aussi la compagnie de l'Expo et les gouvernements provincial et fédéral qui, si les chiffres réels des opérations avaient été connus, auraient eu droit à certaines taxes...

Des développements sont attendus dans un avenir pas très éloigné dans cette affaire. Que fera la compagnie de l'Expo (si elle existe encore), les gouvernements canadiens et les autorités haïtiennes?

Haïti sera à Terre des hommes 69

Malgré cette affaire, le gouvernement d'Haïti, par son porte-parole officiel, le consul général à Montréal, M. Jean Sassine, annonce qu'il participera à Terre des hommes 1969.

"En effet, dit le communiqué, une entente vient d'intervenir entre le Comité exécutif de la ville de Montréal et le gouvernement de la République d'Haïti, en vertu de laquelle ce pays francophone des Antilles offrira, au Pavillon d'Haïti, sis sur l'île Notre-Dame, une présentation culturelle et artistique riche et variée; le public pourra y voir une exposition de tableaux, objets d'art, céramique, artisanat, le tout complété de spectacles mettant en relief les danses et chants folkloriques haïtiens."

URBAIN: Alors, je lui dis "tu veux une gifle?"
MATHILDE: A qui parles-tu?
URBAIN: A mon lecteur. (Au lecteur) Je lui dis "tu veux une gifle", "il me dit non. Je la lui ai donnée quand même."
MATHILDE: Où est-il ton lecteur? Je ne le vois pas.
URBAIN: Il est là. Quand j'écris, je vous toujours mon lecteur. Comme je le vois.
MATHILDE: Tu l'entends?
URBAIN: Malheureusement oui! Toujours prêt à la contestation (le lecteur tire un long couteau qu'il aiguise lentement)
MATHILDE: Tu n'as qu'un lecteur?
URBAIN: Non. J'en ai deux. Si je connaissais l'autre je cesserais d'écrire.
MATHILDE: Tu leur téléphonerais?
URBAIN: Non, Mathilde. Je les laisserais parler entre eux. C'est tout ce qu'ils demandent. Un prétexte. Regarde-le avec son couteau.
MATHILDE: Pourquoi un couteau?
URBAIN: Parce qu'un lecteur veut toujours ta peau. Si tu cesses de l'intéresser... (Urban a un geste qui évoque la guillotine)
(Acte I, scène 1)

JEUNE FILLE: Le refus de l'engagement!...
URBAIN: C'est l'époque des croisades. Chacun a sa petite cause à défendre. On ne sait plus où donner de la croix. Bientôt on fera campagne pour la culture intensive des champignons, la voiture électrifiée, le ski-doo silencieux.
JEUNE FILLE: Le langage écorçant de la droite.
URBAIN: On ne l'a déjà dit. Tu la connais toi, la différence entre la droite et la gauche?
JEUNE FILLE: La gauche, ça signe. C'est ça la différence.
URBAIN: Ça signe n'importe quoi?
JEUNE FILLE: Tout ce qui est contre.
URBAIN: Contre quoi?
JEUNE FILLE: Contre les assis, les rampants, les couchés.
URBAIN: Le nom de ton mari est sur la liste?
JEUNE FILLE: Nous ne sommes pas mariés.
URBAIN: Parce qu'il est contre le mariage?

JEUNE FILLE: C'est moi. On est de gauche... ou pas.
URBAIN: Tes copains ont aussi leurs pétitions?
JEUNE FILLE: Ils sont contre le travail. Pourquoi on se tuerait au travail pour préparer la civilisation des loisirs?
URBAIN: Raisonnablement inattaquable!
(Tandis que la jeune fille disparaît, Urban se prend la tête à deux mains — On entend des bruits de tambour)
URBAIN: Gauche... droite... priorité à droite. L'arme à gauche. Centre bien l'objectif. Gauche, droite. Mets un peu d'argent à gauche. Marche droit. In medio stat virtus. Ceux qui désirent communier sont priés d'emprunter l'allée de droite et de revenir par le centre. Gauche, droite... Demi-tour à gauche. De la naissance à la mort... gauche... droite... la gauche qui enrichit... la droite qui s'enrichit... gauche... droite... pour rouler à gauche, volant à droite; pour rouler à droite, volant à gauche.
(Acte I, scène 1)

REVOLUTIONNAIRE: (...) Le bruit disparaîtra de partout. Les grands musiciens devront se mettre à l'œuvre. Ils harmoniseront les bruits de la ville. Les usines pourraient fonctionner en do majeur... les avions supersoniques en mi... le métro... les bus... les voitures... chacun aura sa note. Nos villes chanteront.
URBAIN: Vous êtes peut-être le Messie que le monde attendait. Le nouveau, je veux dire. Parce que l'autre...
(Acte I, scène 2)

De l'Hôtel Hilton, Pékin...

Flashes sur Paul Buissonneau: un diable gardien ou Protée?

Une entrevue de Jacques Thériault

— Lire des pièces de théâtre, ça m'ennuie. Je préfère travailler mes personnages au niveau des comédiens. Le texte d'une pièce appartient à l'auteur et aux interprètes. Mon travail consiste à les guider dans une série de parcours (...). Pour moi, une mise en scène c'est de la topographie. Si un texte écrit ne me suggère rien de linéaire, de géométrique, je suis foutu.

Ainsi parle Paul Buissonneau au terme d'une centaine d'heures qu'il vient de consacrer à la mise en scène de "Hôtel Hilton, Pékin", sorte de happening d'écriture prémédité ("mais si peu, si peu") conçu par Eugène Cloutier. La pièce est à l'affiche de la Comédie-Canadienne depuis hier soir et, en guise de prélude, Paul Buissonneau a accepté d'en dévoiler la "charpente". Homme d'esprit et de talent aux multiples visages, il m'a reçu avec sa cordialité naturelle dans l'enceinte de son sympathique théâtre de Quat'Sous. Ses cheveux sont longs, comme en désordre. Pull-over et pantalon de toile remplacent le costume. Il fume le cigare, l'œil aux aguets embusqué dans le pli de la paupière.

— Comment arrivez-vous à concilier à la fois Pico, le mime, le comédien, le professeur d'art dramatique, le metteur en scène... et le père de famille?

— Je suis compartimenté. Les idées me viennent facilement, en travaillant. Ce qui me permet de mener à bien plusieurs tâches entreprises de front. Lorsque Cloutier (Paul Buissonneau l'appelle "geugène") m'a proposé de monter sa pièce, j'ai d'abord refusé parce que j'avais beaucoup de travail. Il m'a alors dit: "C'est à toi que je pensais pour la mettre en scène. Je te donne carte blanche". Impossible de refuser plus longtemps. Mais je trouvais son attitude un peu flatteuse: avant, on écrivait pour une jeune première, aujourd'hui pour les vieux metteurs en scène...

— On vous considère souvent comme un homme célèbre par ses boutades et ses bons mots. En réalité, qui est Paul Buissonneau?

— Un type trop sérieux qui ne se prend pas au sérieux. Je m'amuse beaucoup en travaillant, mais c'est dur. C'est comme l'enfant qui joue dans la rue et qui rentre chez lui le genou ensanglanté, sans même pleurer.

Un diable gardien

Ce n'est pas un secret: Paul Buissonneau est adoré des comédiens. Ils prétendent vivre en compagnie, non d'un ange, mais d'un diable gardien. Le travail, toujours travailler, sans

cesse recommencer jusqu'à ce que le geste le plus banal devienne une trouvaille. Et, elles sont nombreuses dans "Hôtel Hilton, Pékin".

— Je voulais suggérer l'évolution de l'homme, et j'ai imaginé une mise en scène en forme de croix. A l'arrière-scène, c'est le Telstar: l'inconnu y déboule continuellement en employant des moyens de locomotion différents, mais toujours de plus en plus puissants: les patins à roulettes, la trottinette, la marchette de bébé, la bicyclette, la motocyclette... Il est vêtu d'une couche augmentée, à chacun de ses retours, d'un élément vestimentaire nouveau. Pourquoi la couche? Pour montrer que l'enfance nous colle aux fesses comme aux talons. Les autres personnages sortent de derrière un juke-box pour se diriger dans ce que j'appelle l'Enfer de l'auteur: cet appareil à musique leur donne des indications scéniques et le moyen de sortir de l'Enfer... moyennant une pièce de monnaie. Ajoutez à cela un écran qui fait office de lune et de nombreux autres accessoires.

Inutile de raconter l'action de la pièce d'Eugène Cloutier: vous la verrez sans doute. Soulignons toutefois que l'intrigue ne se déroule pas en Chine: elle traduit plutôt une réalité profondément québécoise, celle du Québécois qui éprouve certaines difficultés à respirer dans la société nord-américaine. Le tout par la satire dans une aura hippie. C'est ce que Paul Buissonneau a voulu faire ressortir avec une discrète virtuosité qu'il doit à ses nombreuses années d'expérience.

Un troubadour

Un artisan, un chevalier en croisade, un troubadour, un gitan, peut-être un don Quichotte, c'est ce que fut tout à tour Paul Buissonneau et, encore aujourd'hui, on peut penser que tous ces personnages continuent de le hanter. A l'aube de ses quarante-trois ans, il avoue: "Je pense que je pourrais bien être clochard, mais il y a trop de choses à faire".

A 14 ans, Paul Buissonneau travaillait dans une usine où l'on fabriquait des souliers et des tissus. "De là mon attrait pour le côté manuel, pour les matériaux de toutes sortes. Je faisais aussi du commerce. Je vendais des bijoux, et j'avais développé une véritable passion pour les boutons (il s'esclaffe de rire et s'allume un deuxième cigare). J'aime la matière".

— C'est par la suite que vous vous êtes intéressé au théâtre?

— Oui. J'ai pris quelques cours de dessin industriel et d'art dramatique. Très

peu toutefois. Puis, à 17 ans, j'ai été régisseur dans une troupe de théâtre avec laquelle j'ai effectué une tournée dans soixante villes françaises. C'était après le débarquement des Américains, tout de suite après la libération. Le ministère de la culture nous avait envoyé en province pour remonter le moral des gens. Je me rappelle avoir dû vider des caisses d'obus, qui traînaient encore sur les plages, pour construire des plateaux.

Attiré par le chant, sa route croisa celle des Compagnons de la chanson. Nouvelle étape: il devenait chanteur. Lorsqu'on lui en parle, Paul Buissonneau évoque "la chance", mais il fallait sans doute du courage et du travail pour en arriver là.

Un bon souvenir

Arrivé au Québec en 1949, il devient vendeur de disques pour la maison Archambault: "Ce métier m'a appris à connaître le public canadien. J'ai parlé avec des gens que je ne comprenais pas, qui ne me comprenaient pas, qui venaient me demander des disques de Willie Lamothe. De ce temps, je garde un bon souvenir".

Trois ans plus tard, il faisait son entrée au service des parcs de la ville de Montréal, comme directeur d'un théâtre ambulant pour enfants: "La roulotte". Il réalisait ainsi un vieux rêve.

— J'avais beaucoup travaillé en France dans les orphelinats et dans les camps de vacances. Avec des copains, je montais des petits numéros pour les amuser. Je jouais le personnage d'un clown. On était même demandé dans les mairies de banlieue pour jouer sur des places de village. Une fois, nous avons présenté notre spectacle dans une abbaye de moines cisterciens. C'est pourquoi, je dis que les formes de théâtre actuelles oublient un peu l'homme. Si ce n'était que de moi, je ferais du théâtre partout, dans les ruelles, dans ma cuisine...

— Vous êtes aussi un excellent mime.

— J'ai toujours été très fort avec le corps. A 13 ans, je faisais de l'athlétisme, du cheval allemand, du trapèze... et beaucoup de camping, n'importe où, en hiver comme en été. J'aurais pu être un motard ou un voyou: j'ai eu la chance de rencontrer des costauds sympathiques avec qui j'ai fait du théâtre. Ils étaient tous des artisans: boulanger, ébéniste... J'aime le travail d'équipe, le moment présent qu'il faut pousser à son paroxysme, jusqu'à ce qu'il devienne fantastique (...). Pour revenir à "La roulotte", je dirais que c'est ma

prise de position face au théâtre. Les moyens sont réduits, le budget est difficile à boucler, mais j'adore le défi. Intéresser les enfants est difficile: un seul temps mort, et ils retournent jouer dans le sable.

Un enfant, c'est sacré

Paul Buissonneau allume un autre cigare. Il hausse la voix, comme s'il souhaitait qu'on l'entende des miles à la ronde.

— J'adore les mômes. J'ai un fils et je regrette ne pas en avoir plus. Mes contacts s'établissent naturellement avec les enfants. L'enfant pour moi, c'est sacré. Si on ne lui donne pas ce qu'il lui faut, c'est écorçant (...). Il faut sauvegarder sa liberté à tout prix.

— C'est Pico qui parle? — Peut-être. J'incarne ce personnage depuis bientôt dix-huit ans et c'est à la fois un repos et une vocation. Ce monde, c'est la folie totale de l'enfant espiegle, mi-innocent, mi-cruel c'est aussi l'homme à l'état brut.

— Pico n'est pas un contestataire?

— Il y a une manière de faire sa petite révolution. Ma révolution, c'est de tenir le théâtre de Quat'Sous ouvert et de bien faire mon ouvrage. Le jour où je déciderai de finir en toile, ce ne sera pas pour rien...

Piéger l'instant présent, matérialiser tous ses désirs, communiquer ses expériences aux jeunes qui le sollicitent et être de son temps: telles sont les obsessions profondes de Paul Buissonneau. "la volonté de survivre, dirait Mathilde. J'ai meublé ma solitude et j'ai tenté de dominer ma peur. Vous ne connaîtrez jamais la violence d'une fleur".

En attendant, Paul Buissonneau poursuit son époustouflante croisade au rythme de seize et dix-sept heures de travail par jour. Le mime travaille à un spectacle qui sera à l'affiche du Kaléidoscope à Terre des hommes; le comédien tient le rôle d'un marchand de saucisses à hot-dog dans le film "Valérie"; le metteur en scène prépare sa saison d'été à "La roulotte"; le champion des commerciaux télévisés multiplie les tours d'adresse; et Pico traverse régulièrement le hall d'entrée de Radio-Canada avec un agrandissement (deux pieds par un pied, s'il-vous-plait) de sa carte d'assurance sociale accrochée au cou... parce qu'il n'aime pas qu'on lui dise: "Bonjour Monsieur Buissonneau, pouvez-vous me montrer votre carte d'identité?"

C'est ce que j'appelle "faire de sa vie un théâtre perpétuel".

“Vous ne connaîtrez jamais la violence d'une fleur”

achetez CHEZ VOTRE LIBRAIRE

marabout

ROMANS - GUIDES - ENCYCLOPÉDIES À PRIX POPULAIRES

L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE

marabout

LES LIVRES DU TOUT SAVOIR EN VENTE PARTOUT

Essai/Les parallèles de Clément Moisan

par Jean Ethier-Blais

L'entreprise de M. Clément Moisan est périlleuse; c'est sans doute pourquoi elle n'avait encore jamais été tentée. Il s'agit en somme, de définir, de décrire, de souligner les particularités et les orientations de la littérature canadienne, dans son ensemble. Non seulement M. Clément Moisan veut conquérir l'Éve- rest, mais encore, il entend rejoindre les pays habités en empruntant l'autre versant. La littérature "canadienne" est à la fois française et anglaise. Il faut, naturellement, partir de là. Elle est aussi multilingue; ainsi, la poésie canadienne de langue ukrainienne fleurit dans nos plaines occidentales. Mais M. Clément Moisan, avec sagesse, s'en tient aux grandes moutures. Il part du principe que nos deux littératures expriment des génies différents, mais que, d'une certaine façon, elles se rejoignent au sein d'une vaste entreprise d'adaptation à une terre, un climat, une histoire qui sont nécessairement les mêmes. Taine aurait-il eu raison? Se créerait-il, peu à peu et à notre insu, un type canadien, à la mesure de nos rapports objectifs, qui se distingue du reste des humains. Il est certain qu'à l'étranger on remarque les Canadiens sans faire de distinction entre francophones et anglophones. Sont-ce les vêtements? Sont-ce les

manières (ou absence d'elles)? Est-ce la façon d'être, qui est américaine sans l'être? La nature fait les êtres malgré eux. Un animal importé d'Europe ou d'Asie et qui fait souche en Amérique se transforme en trois ou quatre générations au point de n'avoir que peu de traits communs avec ses cousins d'outre-mer. En irait-il de même pour nous et ne sommes-nous Français ou Anglais que par des artifices de la volonté? Nos littératures portent à le croire. Elles sont toutes deux restées au stade de l'enfance, refusant l'une et l'autre d'affronter les vrais problèmes, qui sont littéraires; l'anglaise et la française se réfugient dans les grands thèmes politiques ou historico-sociologiques, par crainte de franchir le seuil de l'esthétique. Écrire est un art. M. Clément Moisan cite M. Gérard Tougas: Émile Nelligan est "romantique par le sentiment, parnassien par la forme et symboliste par le vocabulaire" et il ajoute: "Que lui restait-il de vraiment distinctif?" Il lui restait la personnalité d'écrivain, qui est l'essentiel. C'est ce problème de la personnalité que fuient à peu près tous les écrivains canadiens. Ils ont peur d'être ce qu'ils sont et ce n'est pas un hasard si Saint-Denis-Garneau, ce type même du poète qui

n'avait rien à dire, est devenu le symbole de l'écrivain canadien. Nous en sommes au point où se trouvait la littérature allemande avant Goethe, lui qui se demandait s'il valait la peine d'écrire en allemand. Où est l'homme qui polarisera les énergies littéraires du Québec ou du Canada? Mais notre culte de l'inculture, les braiements informes de nos jeunes poètes, la paresse de nos jeunes romanciers suscitent peu d'espoir. Avant d'entrer dans une nouvelle époque, M. Clément Moisan fait le point.

Il se dégage de *L'âge de la littérature canadienne* (1) un certain nombre d'idées fort intéressantes, qui portent à réfléchir. D'abord, les écrivains français et anglais s'ignorent. Et pourquoi pas? Moi qui aime beaucoup la littérature anglaise (je termine en ce moment l'intégrale de Trollope) je me vois mal recherchant dans l'œuvre de Morley Callaghan l'univers que je trouve chez George Eliot ou Evelyn Waugh. On me dira que le monde littéraire de Callaghan doit me toucher précisément parce qu'il fait partie, bien que d'une façon marginale, du mien. Mais alors je ne lirai plus Callaghan pour des motifs littéraires. Je lis beaucoup d'ouvrages canadiens-français (sans doute, avec Roger Duhamel suis-je l'une des



personnes qui s'adonne le plus à ce genre de sport); presque jamais pour satisfaire une curiosité ou un goût littéraires. Quel plaisir M. Clément Moisan a-t-il eu à lire la plupart des ouvrages qui composent sa bibliographie? Lui qui est un spécialiste de Bremond et de Valéry, en écri-

vant ce livre, n'a pu faire qu'œuvre de savant et de citoyen. Voilà pourquoi les écrivains canadiens-français et anglais se connaissent mal; ils s'ennuient les uns les autres et savent très bien, puisqu'ils sont écrivains, que leurs vrais maîtres sont ailleurs, en France, aux États-Unis, ou

en Angleterre et non pas à Toronto ou à Montréal. Je constate, chez les Français Canadiens, que les critiques qui sont les plus ardents partisans de la littérature "joul", ceux qui protestent le plus fort contre l'aliénation qui nous vient de France, sont en même temps ceux qui se réclament avec le plus de virulence du structuralisme parisien. On voit la suite logique: c'est le colonialisme culturel qui se détruit lui-même. Le Canada et le Québec ne peuvent échapper à leur provincialisme. M. Clément Moisan note fort justement que c'est par l'universel que les écrivains canadiens s'arracheront à leur gangue. Mais cette universalité, souhaitent-ils vraiment l'atteindre? Je viens de lire quatre romans écrits par de jeunes romanciers québécois. Ils imitent tous Réjean Ducharme qui en est réduit à s'imiter lui-même. L'inculture est la meilleure école des robots.

Autre idée qui vient à la lecture de l'étude de M. Clément Moisan: nous n'avons pas de littérature originale parce que nous n'avons pas de vie personnelle. Nous sommes des imitateurs-nés et dès que nous aurons abandonné la France et l'Angleterre, nous tomberons dans la trappe américaine. On peut déjà l'entendre qui grince et s'entrouvre. Dans la France et

nous (document essentiel que cite M. Clément Moisan) Robert Charbonneau maniait déjà le bâton des agents de la circulation. Quiconque est anti-français ou anti-anglais au Canada, dans les circonstances actuelles, joue objectivement le jeu culturel américain. Le joul, après tout, n'est que la forme supérieure du langage parlée en Louisiane par le mare de la déportation des Acadiens. Et l'anglicisation progressive du style de Marie-Claire Blais, est-ce là le sort qui nous guette? Le cercle est joliment vicieux; entre le joul et l'anglais, à l'intérieur d'un abîme culturel créé par notre système d'éducation, nous oscillons. Les Anglais Canadiens ont, à tout le moins, l'avantage de donner naissance à des poètes qui manient la satire. Depuis Jean Narrache, nous n'avons que les sanglots de haine des petits-bourgeois qui montent à Montréal faire carrière dans ce qu'il y a de plus facile, c'est-à-dire l'écriture. Frank Scott a traduit Jean Narrache, Peter Colombo pourrait-il mettre en anglais un seul poète français-canadien qui exprime une violence à la fois humaine, tragique et drôle? Nous en sommes restés à Crémazie qui croyait que les écrivains du Québec pouvaient rivaliser avec les romanciers russes; la littérature russe, ce n'était pas encore Tolstoi

et Dostoïevsky, mais c'était, tout simplement Pouchkine, Lermontov et les premiers occidentalistes. Pouchkine et Fréchette; merci du peu. Ce n'est pas moi qui l'invente. Crémazie ne manquait pas d'une certaine audace. Le jansénisme ne déracine pas l'orgueil.

Les parallèles de M. Clément Moisan nous ramènent Dieu merci à une juste mesure des choses. Son livre ouvrira aux écrivains français-canadiens une porte sur un monde qui leur est inconnu. Ils constateront qu'ils ne sont pas les seuls qui luttent contre le démon Amérique et son cousin qui a nom Colonialisme ou, pour les intimes, Aliénation. Le milieu littéraire canadien-anglais, qui œuvre et s'édifie à côté du nôtre, retentit des mêmes contradictions que notre Landerneau québécois. Quelle belle consolation! Nous ne sommes donc pas seuls! D'autres, derrière l'Outaouais, vivent les mêmes drames que nous; les titres de leurs ouvrages sont les mêmes que les nôtres. L'avenir amènera peut-être l'ère des littératures interchangeables. Dans ce domaine, le Canada avec ses deux cultures et ses deux solitudes, aura fait œuvre de pionnier.

(1) *L'âge de la littérature canadienne*, par Clément Moisan. H.M.H. Montréal 1960.

Parutions récentes

Mardi prochain, les Éditions Sainte-Marie lanceront un cahier "Voix et images du pays". On peut y lire des études de R. Turcotte sur "L'après conquête de la parole", de N. Audet sur P. Marie Lapointe, de Ronald Bérubé sur J. Languevin, de R. Turcotte sur le langage poétique de Saint-Denis-Garneau, de J.-C. Godin sur Sylvain Garneau, de M. Laroche sur trois styles (Giguère, Chamberland et G. Lapointe). D'autre part, des textes inédits: des poèmes de Jacques Brault, Paul Marie Lapointe, André Major, une pièce de

H. Aquin ("Table tournante"). Le lancement aura lieu au Collège Sainte-Marie, à 17 heures.

Seghers vient de publier, dans sa célèbre collection Poètes d'aujourd'hui, une étude d'Eva Kushner sur Rina Lasnier. Notons que le livre est fort bien fait, agréable à regarder.

Les Presses de l'Université de Montréal ont publié le supplément numéro 1 de la Bibliographie générale de Guez de Balzac, par Beugnot.

EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLE

Une exposition de tableaux du célèbre artiste canadien

M.L. AYOTTE

se tiendra au Foyer des arts chez Eaton, neuvième étage en ville, du jeudi 22 mai au samedi 7 juin.

EATON

EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLE

AUX ÉDITIONS DE L'ARC

POÈMES DE LA VIE DÉLIÉE

96 pages

Gagnant du PRIX DU MAURIER 68

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur

ÉDITIONS DE L'ARC

SILLERY 1335 - CHARLES-HUOT QUÉBEC



Colombo-Godbout:

Les deux côtés de la Muraille

par André Major

Jacques Godbout a pris l'habitude de publier ses livres en France, chez Seghers pour commencer avec des poèmes, puis au Seuil pour les romans. Cette semaine, les Éditions du jour lançaient au cœur du Chinatown "La Grande Muraille de Chine" dans un format atypique, une mise en page très soignée, illustrée même de chinoïseries de toutes sortes. Le livre porte les noms de Godbout et de John Robert Colombo (l'instrumentiste fumeur de cigare qu'on voit sur notre photo, qui est d'ailleurs une photo Keystone).

On ouvre le livre, assez perplexé. On dirait un recueil de proverbes, de poèmes, d'extraits d'ouvrages, le tout augmenté de poèmes inédits. Il vaut mieux laisser Godbout dire de quoi il s'agit plus exactement.

"En 1966, Colombo a publié 'The Great Wall of China'. J'ai décidé non pas de le traduire littéralement, mais de l'adapter, de m'en servir pour faire 'La Grande Muraille de Chine' que voici. Aux textes

choisis par Colombo, j'ai ajouté des poèmes de lui, de moi, et bien d'autres extraits pris un peu partout; j'ai fait en quelque sorte un montage de textes."

— Vous dites une adaptation, de quelle nature?

— C'est en fait une adaptation culturelle et c'est là qu'on voit à quel point la culture dépasse la langue. Les latins aiment les murs, les anglosaxons c'est le contraire. En feuilletant le livre de Colombo, je voyais bien que, pour lui, la muraille est quelque chose qui divise, quelque chose à abattre tandis que, pour moi, c'est une chose nécessaire parce qu'il y a en nous un instinct de territorialité. On a émigré ici pour avoir de l'espace à soi. On n'a qu'à aller en banlieue, chez les Anglais, pas de clôture autour du gazon, à peine une haie, chez nous, il y a toujours des clôtures. On a besoin de bien délimiter l'espace, de construire des murs, quitte à sauter par-dessus.

— Cette différence tient peut-être à notre situation historique. Les Anglais veulent abat-

tre les clôtures parce qu'ils n'en ont pas besoin, et nous, nous voulons en construire parce que nous nous sentons menacés.

— L'attitude devant la barrière ou la muraille est encore plus profonde.

Voyons ce que Godbout en dit dans sa préface: "En ce sens, 'The Great Wall of China' est un livre dans la plus pure tradition anglosaxonne de la défense des libertés individuelles, et 'La Grande Muraille de Chine' un livre québécois qui voudrait satisfaire le double besoin de l'ordre des murs et du plaisir de les sauter."

"Après avoir beaucoup lu de choses sur la Chine, j'ai constaté que ce n'était pas nécessaire d'aller sur Mars pour rencontrer des étrangers. Les Chinois en sont. Tout est binaire chez eux. On arrive mal à les suivre. C'est le cas de dire que leur monde est du chinois pour nous."

"En fait, mon livre est une entreprise de mise en page, une sorte de show, comme le disait Poupard dans une entrevue. Je pense qu'on devrait

faire aussi une sorte de show romanesque. Il faut concurrencer Zoom. Pour revenir à la Muraille, disons que c'est un essai sur un des grands mythes humains. Ce qui serait intéressant, ce serait de se réunir et de faire, à partir d'un mythe québécois (le fleuve ou bien le Sud), un livre collectif."

De là on passe à la prochaine rencontre des écrivains à Sainte-Adèle, rencontre au cours de laquelle les écrivains essaieront de se définir face aux mass-media. Godbout croit que l'écrivain devrait s'en rapprocher, tenter de les utiliser autrement qu'on le fait. On peut craindre, selon lui, que les gens se contentent de l'information immédiate au détriment de la formation au sens strict du terme.

Il ne sait pas encore ce que sera son prochain livre. Son travail à l'ONF lui laisse peu de temps libre. Mais ça viendra, ça finira bien par venir si Godbout le veut. Il paraît, d'autre part, que les Cahiers de Sainte-Marie lui consacreront un numéro spécial au début de la prochaine saison.

LE JARDIN DES LETTRES

Mercredi, à 17h, les Éditions du Jour lancent "La grande muraille de Chine", par Jacques Godbout et John Robert Colombo, non pas rue Saint-Denis mais au cœur du Chinatown 106 ouest, rue de la Gauchetière. Un buffet chinois sera servi. Il y aura, en outre, un

orchestre non moins chinois et une exposition des œuvres d'un artiste chinois de Montréal. Le carton d'invitation est d'ailleurs très chinois.

Eh bien, ça y est, l'aventure de "Dimensions" prend fin, le magazine tombe avec le départ de son directeur, V. Lévy Beaulieu. Tout ça à cause d'un article sur le monopole de la presse, sur la Power Corporation.

ÉDITEURS, AUTEURS...

POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ

PAYETTE & PAYETTE INC.

IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

MONTREAL: Suite M.15 Mezzanine, Hôtel Sheraton Mont-Royal, Tél. 849-3326

BUREAU-CHEF ET ATELIER: Saint-Jean Que. Tél.: Ligne directe Montréal: 658-5465

OÙ VA LA VIE RELIGIEUSE? CHRISTUS NO. 62

La "vie religieuse" est en train de se transformer. Travail discret dont on parle relativement peu, mais considérable. Et qui ne concerne pas seulement le costume et les horaires, mais touche l'essentiel.

Le numéro 62 de CHRISTUS ne prétend pas faire un bilan prématuro ou une synthèse prétentieuse. Il veut apporter quelques éléments au débat de fond qui est engagé. Les questions abordées sont vastes, mais concrètes, comme le prouvent ces quelques titres extraits du sommaire:

Le travail du renouveau, Consecration, Conseils et charisme, Aux sources de la diversité, La vie fraternelle, Perfection

Tout ce qui est en cause dans les articles, débats, documents, chroniques de ce numéro intéresse, non seulement religieux et religieuses, mais aussi tous les chrétiens.

Pour se procurer ce numéro, s'adresser:

Aux Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 351.

Le numéro: \$1.25

les Recettes de Janette



110^e MILLE!

ROMANS
POLICIERS
AVENTURE
ESSENTIEL
CONNAISSANCE
AVENTURE MYSTÉRIEUSE

TEXTE INTÉGRAL
FORMAT DE POCHÉ

LISEZ

J'AI
LU

L'OEIL SUR LES LIVRES

J'AI
LU

IL Y A TOUJOURS UN "J'AI LU"
POUR VOUS PLAIRE
A UN PRIX SEDUISANT

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

GRATUITEMENT, CATALOGUE SUR DEMANDE A
FLAMMARION - QUÉBEC 475 Bld. Père-Lévesque, Qué. 8, P.Q.

Un livre de Guy Robert amusant et inquiétant

par Jean-Guy Pilon

Depuis quelques années, on assiste en poésie à de nombreuses et parfois fascinantes recherches.

Des revues qui me parviennent du Japon, d'Allemagne, de Hollande ou d'Italie présentent le résultat de ces recherches autant graphiques que poétiques.

En France, le mouvement qu'anime Pierre Garnier pour ne nommer que celui-là, ne cesse de pousser plus avant certains travaux qui finissent quelquefois par faire oublier le poème ou la poésie derrière la théorie qui prend toute la place.

Au Québec, les oeuvres de Raoul Duguay ou de Nicole Brossard, par exemple, témoignent de cette vie, de cette curiosité, de cette imagination sans lesquelles la poésie risquerait fort de se retenir sur elle-même.

Guy Robert vient d'ajouter à tout cela un livre étrange, amusant et en même temps inquiétant.

On se souvient du livre de Raymond Queneau, composé de languettes, et qui pouvait fournir des millions de poèmes différents.

Le livre est divisé en quatre



parties. Chacune de ces parties comporte un certain nombre de poèmes, dont les strophes sont séparées et découpées. De telle sorte qu'en ouvrant, on peut retenir la première strophe d'une page, la deuxième strophe d'une autre page, etc.

On voit d'ici la multitude de poèmes que l'on arrive ainsi à composer. L'auteur explique ainsi son livre.

Dans Ailleurs se tisse, l'amateur de poésie participe à la composition du poème, en

éprouve les "variantes mobiles", construit à travers les feuillets découpés ses centaines d'archipels personnels. Chacune des quatre suites propose une architecture souple, dont les modulations sont perceptibles aussi bien dans la structure strophique, divisée en îlots parallèles que dans le climat thématique, qui évolue à travers les modifications multiples du texte.

On peut donc lire ce livre de mille et une façons et dans tous les sens, cela n'a guère d'importance.

A cause de cela il est à peu près impossible d'en parler comme d'un recueil traditionnel: tous les points de repère sont disparus. A chaque lecteur de retrouver les siens, en composant les poèmes selon le hasard du moment.

Cet ingénieux petit livre conteste complètement la structure traditionnelle ou habituelle du poème, et en même temps, de cet éclat, rejait une pluie de poèmes, et tout peut recommencer.

AILLEURS SE TISSE, par Guy Robert, Les Éditions Garneau, Québec 1969, sans pagination.



Sur notre photo, les quatre lauréats des prix littéraires du Gouverneur Général: à gauche, Mordecai Richler, Marie-Claire Blais, M. Roland Michener, Alice Munro et Fernand Dumont.

Alain Stanké: un enfant qui en sait long sur la guerre



Alain Stanké s'est fait passer longtemps pour un esprit léger, un peu cabotin, mais dans le meilleur sens du mot, un cascadeur (qu'on se souvienne des Insolences d'une caméra); il a fait du reportage, recherchant toujours l'aspect humain d'un événement. Il est, en outre, le directeur des Éditions de l'Homme. Mais on avait l'impression qu'il continuait à jouer l'enfant, à prolonger indument son enfance. Un récit lancé cette semaine nous révèle qu'en fait d'enfance, il n'a pas été gâté, la sienne étant marquée par la guerre, la menace de mort, la prison, l'exil.

A force de faire parler les autres, genre dans lequel il excelle (rappelons cette excellente entrevue avec Ti-Blanc Mouton noir), il a réussi à nous faire oublier qu'il était, je le croyais moi-même Québécois, il l'est devenu. Il a même sacrifié la moitié de son nom pour ne retenir que Stanké, comme l'appelaient ses camarades français à l'école. On vient le voir en se disant qu'on en a pour trente minutes, pas plus; on sort de son bureau une heure et demie plus tard, et on a découvert quelque chose et ce qu'il est, c'est lui-même qui nous l'a dit non sans avoir réussi — déformation professionnelle ou simple sympathie — à nous faire parler de nous.

Dimanche matin, il était l'invité de "Ni ange ni bête", à la radio d'État. J'ai été fort étonné d'apprendre qu'il était né en Lituanie, qu'à six ans il avait failli subir le feu d'un peloton

d'exécution, qu'il avait vu un Russe remplacer, dans la classe, la croix par la photo de Staline, puis un Nazi remplacer cette photo par celle de Hitler, l'inoubliable tyran.

Vous avez jusqu'à maintenant demandé aux autres de se raconter, et puis, tout à coup, vous racontez vos souvenirs d'un enfant de la guerre. On a envie de vous demander ce qui vous prend.

En arrivant à Montréal en 1951, à dix-sept ans, j'ai fait des efforts inouïs pour m'intégrer au milieu, au pays. Je voulais tout effacer, oublier mon passé,

tout. Quand j'étais en Lituanie, je n'étais pas dans mon pays parce qu'il était toujours occupé par les Russes, par les Allemands et encore par les Russes. En Allemagne, j'étais en prison, je ne pouvais pas me sentir chez moi. En France, non plus, parce que je ne connaissais même pas la langue des gens. J'ai dû, évidemment, apprendre le français. Je veux dire que j'ai énormément souffert de n'avoir pas de pays. C'était mon rêve de trouver un pays quand je suis arrivé ici avec mes parents et mon frère. Mais je ne disais à personne qui j'étais,

d'où je venais, ce qui m'était arrivé. J'avais tout effacé. Un jour, à l'école, j'ai dessiné un soldat russe et un soldat allemand, puis je les ai effacés. C'était fini. Je me disais que jamais je ne retournerais dans les pays que j'avais connus, surtout pas en Allemagne.

À Montréal, je me suis inscrit à la Faculté des lettres, mais j'ai dû abandonner mes études après la mort de mon père. J'ai commencé à travailler pour la radio, les journaux. Harvey m'a donné un bon coup de pouce en me faisant confiance. Quand on arrive à l'étranger et qu'on ne connaît personne, il faut travailler plus qu'un autre, mettre les bouchées doubles. J'avais du temps à rattraper. Mais ce qui m'enthousiasmait, ici, c'était que les gens étaient réceptifs, amicaux. Tout m'enthousiasmait, pour être franc. Et maintenant, je me sens chez moi ici, je serais malheureux de devoir vivre ailleurs. Ma femme est Canadienne française. Je suis bien content quand on pense que j'ai un accent, on me prend pour un Canadien français qui se donne un accent. Ça me flatte.

Votre récit est-il né d'un voyage en Allemagne?

Je ne voulais pas revoir l'Allemagne. Il y a trois ou quatre ans, j'ai dû, pour des raisons d'affaires, y aller. Plus précisément à Francfort, tout près de l'endroit où j'avais été emprisonné à onze ans. Figurez-vous que j'ai cherché l'écurie où on m'avait enfermé. Il n'y avait plus rien, un champ vide. J'ai

fouillé la terre, j'ai retrouvé des morceaux de brique rouge, j'en ai rapporté des morceaux. Mais avant d'aller en Allemagne, Pierre Léprieux et Robert Lafont, les deux parrains de mon livre, insistent pour que je raconte mon histoire d'enfant de la guerre. C'est une fois de retour que j'ai pensé que ça en valait peut-être la peine. Je l'ai fait. C'est la chose la plus pénible que j'ai faite depuis la guerre. Je suis allé au Mexique et j'ai essayé de me débarrasser de tout ça. Revivre ces moments-là, c'était lamentable. En fait, j'étais libéré. À l'heure qu'il est, je regrette de l'avoir fait. Ça ne m'a pas libéré, mais ça me fait désespérer des hommes, de leur justice, puisque ce que j'ai vécu, d'autres le vivent au Biafra, au Vietnam et ailleurs.

Ce n'est vraiment pas un roman. J'aime encore mieux le jus de betterave (1)?

Non, pas un roman du tout. J'ai écrit ce récit tel que je l'ai senti, avec ce que je suis aujourd'hui à trente-cinq ans. Je n'ai pas cherché à mélodramatiser. C'est factuel. Je dis ce que j'ai vu sans rien ajouter. J'étais trop jeune, à ce moment-là, pour m'interroger sur les autres, sur les sentiments de ma mère, par exemple.

(1) J'AIME ENCORE MIEUX LE JUS DE BETTERAVE, souvenirs d'un enfant de la guerre, par Alain Stanké, aux Éditions de l'Homme, 175 pages, Montréal, 1969.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE CENTRE-VILLE

Slattery, Correspondance commerciale (Tutortex), 3 vols	7.35
François, Premières notions de la théorie des ensembles	2.35
Ranquet, Conseils évangéliques et maturité humaine	3.80
Bellet, Le sens actuel du christianisme. Un exercice initial	4.75
Levy, Les paradoxes de la liberté dans un hôpital psychiatrique	5.70
Durand-Dassier, Structure et psychologie de la relation	6.50
Solié, Psychologie analytique et médecine psychomotrice	3.50
Borresen, Subordination et équivalence	6.70
Marolleau, La cité prospective	5.70
Dictionnaire de science économique, (sous la direction d'Alain Cotta)	8.35
Meglin, Le pari humain. Propos d'un chef d'entreprise	5.70
Gheerbrand, L'Eglise rebelle d'Amérique latine	5.45
Bernard, Le développement de la personnalité	7.00
Husson, Barbizet, etc., Mécanismes cérébraux du langage oral et structure des langues	5.00
Duclaux, Du chaos à l'homme	12.00
Baroni, Les parents, ces inconnus	2.25
Soete, Jésus nous parle	3.15
Otto de Habsbourg, l'ordre social de demain	1.75
Bosc et Lefebvre, Vivre ce qui unit	3.80
Castellan, Initiation à la psychologie moderne	6.15
Jerphagnon, Introduction à la philosophie générale	4.90
Déderyan, Le nouveau mal du siècle, de Baudelaire à nos jours. Tome 1	9.00
Jones, Panorama de la nouvelle critique en France	6.40
Deloffre, Le vers français	3.20
Hitschler, Pouvoirs secrets des mots et des symboles	6.45
Dehant, Étude expérimentale des méthodes d'apprentissage de la lecture	4.65
Kai-Yu Hsu, Chou En-Lai, éminence grise de la Chine	8.50
Ch'en, Jérôme, Mao et la révolution chinoise	7.50

1181, rue Saint-Alexandre,
(Édifice du Collège Sainte-Mazie), Tél 2 861-6321
Métro: Place-des-arts,

Hofmannsthal

Peu d'hommes ont vécu avec autant de lucidité qu'Hugo von Hofmannsthal la "joyeuse Apocalypse" de Vienne, ce temps de déclin qui vit disparaître l'une des cultures les plus brillantes que l'Europe ait connues. Ce demi-juif autrichien, d'ascendance tchèque et italienne, dont l'ancêtre Isaac Löw Hofmann fut ennobli par l'Empereur, connut un destin fort singulier, introduit dès l'âge de dix-sept ans au café Griensteidl, un des cercles littéraires de Vienne, il devait devenir une célèbre figure de son temps, l'écrivain dont l'oeuvre marquera un tournant décisif dans l'histoire de la littérature européenne et de la prose allemande en particulier. Hermann Broch, Robert Musil et même Franz Kafka sont inconcevables sans lui. Et pourtant il semble bien que les traits de ce géant autrichien se soient estompés, effacés par les coups de minuit qui sonnèrent sur Vienne et sur l'Europe avec la première guerre mondiale.

L'empreinte du maître

Hofmannsthal survit, mais à travers ses disciples, qui souvent ne parvinrent jamais à se libérer de son empreinte. Lorsque Broch veut décrire cet effondrement de toutes les valeurs européennes, il écrit "Hofmannsthal et son temps" (1); lorsque Kafka veut rendre sensible la beauté d'une description, il ne peut que citer la phrase d'Hofmannsthal, qui revient si souvent dans son "Journal" (2): "Une odeur de pierre mouillée dans le corridor."

De l'Autriche, nous ne connaissons que les traits d'agonie. Seuls nous importent ces

fantômes qui se rencontrèrent dans les cafés de Vienne, marchèrent dans les rues de Prague et de Budapest, à la recherche d'un salut pour leurs contemporains: Robert Musil, Hermann Broch, Franz Kafka, Karl Krauss, et aussi Georg Lukacs. Hofmannsthal appartient à un temps qui n'est pas encore celui de la détresse, le rêve est encore possible, et son esthétisme sera englouti. Aussi faut-il se féliciter de la récente traduction des "Lettres du voyageur à son retour" (3), qui dissipent un peu l'ombre entourant malheureusement en France celui qui par sa conception de la prose bouleversa le roman moderne. Les "Lettres du voyageur à son retour" se présentent comme une suite de réflexions; celles d'un homme qui s'est perdu pendant des années et retrouve brusquement le paysage familier et insolite de sa patrie. Ce visage de l'Autriche ne porte pas encore les stigmates du déclin, aussi nous est-il moins connu. Il étonne par sa simplicité, sa beauté et son calme.

Unir la vie, le rêve et la mort, tel fut sans doute le projet le plus haut d'Hugo von Hofmannsthal. C'est cette union que nous restituons ces lettres, parfois émouvantes, parfois glacées dans leur forme impassible, forgée et sculptée comme du métal, qui attestent à elle seules de la puissance et du génie de ce maître incontesté de la prose allemande.

JEAN-MICHEL PALMIER
(Le Monde)

(1) Création littéraire et naissance, Gallimard, 1966.
(2) Journal, Grasset, 1954.
(3) Lettres du voyageur à son retour, Mercure de France. Traduction de Jean-Claude Schneider, 1969.

Collection LA MATHÉMATIQUE

À PARAÎTRE:
Fin juin

ALGÈBRE 2

Sous la direction de N. EVREINOW (CEPEP Lionel Groulx)

Dans ce livre on poursuit l'étude des fonctions et celle des nombres, jusqu'à la notion de nombre complexe.

• Racine carrée. Nombres réels

Carré d'un nombre. Fonction du second degré $y = x^2$
Racine carrée
Nombres rationnels. Emboîtements
Nombres irrationnels
Nombres réels
Calcul avec des racines carrées
Calcul de racines carrées
Fonction racine carrée

• Équations et fonctions du second degré

Solution par calcul d'une équation du second degré pure
Fonctions $y = ax^2 + b$. Solution graphique de $ax^2 + b = 0$
Solution par calcul de l'équation générale du second degré.
Relations entre coefficients et racines de l'équation du second degré.
Fonction $y = ax^2 + bx + c$. Solution graphique de $ax^2 + bx + c = 0$
Fonction extraction et équation extraction
Équations et inéquations se ramenant à des équations du second degré.
Problèmes verbaux sur les équations du second degré

• Puissances avec exposants naturels

Concept de puissance
Fonction exponentielle $y = ax^x$
Calculs avec exposants
Problèmes divers de puissances avec exposants naturels

• Extension du concept de puissance

Puissances avec exposant 0 et exposants entiers négatifs
Fonction $y = x^{-x}$ et son graphe.
Racine cubique.
Notion générale de l'extraction. Puissances avec exposants fractionnaires
Lois de calcul des puissances avec exposants rationnels
Les fonctions $y = x^{1/x}$ et $y = x^{-1/x}$
Puissances avec exposants irrationnels
Exercices divers de calcul de puissances

• Fonction exponentielle. Fonction logarithmique

Fonction exponentielle
Concept de logarithme
Fonction logarithmique
Lois des logarithmes
Logarithmes décimaux et table de logarithmes
La règle à calcul logarithmique
Problèmes divers sur les fonctions exponentielles et logarithmiques
Suites de nombres. Progressions arithmétiques
Progressions géométriques. Intérêts composés
Nombres complexes.



1083, VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUÉ. 274-6521

E

**LE JUDO POUR TOUS, LE JUDO ÉDUCATIF, LE JUDO SANS KIMONO,
LE JUDO POUR CEUX QUI LE CONNAISSENT, LE JUDO POUR
CEUX QUI VEULENT LE CONNAÎTRE, LE JUDO SPORT DE MASSE**

**VIENT DE PARAÎTRE
aux ÉDITIONS LEMEAC INC.**

371 ouest, rue Laurier, Montréal.

LE JUDO ET L'ÉDUCATEUR PHYSIQUE

par **JEAN ROULLET**
ceinture noire, 3e degré

En vente dans toutes les librairies
\$4.95

Commandes téléphoniques acceptées
273-2841

E

Roman/Eldridge Cleaver aux rivages du délire

par Naim Kattan

Lors des dernières élections présidentielles, Eldridge Cleaver, ministre de l'information des Panthères noires, se présenta comme candidat à la présidence des États-Unis au nom du parti de la Paix et de la Liberté (Peace and Freedom Party). Plusieurs mouvements de gauche, composés aussi bien de Noirs que de Blancs, ont appuyé sa candidature. Il est évident qu'il s'agissait d'un acte symbolique. Cleaver n'est pas un militant radical. C'est aussi un écrivain. Le recueil d'essais, de lettres, de réflexions qu'il a réunis sous le titre "Soul on Ice" exprime mieux que maints ouvrages savants l'attitude d'un certain nombre de Noirs américains. Et ce que Cleaver a à dire ne concerne pas uniquement les Noirs mais aussi, et je dirais même surtout, les Blancs.

Ce livre est écrit en prison. Cleaver fut arrêté à 22 ans. Son crime? Le viol. Ce n'était pas un obsédé sexuel. Le viol, dit-il, est un acte insurrectionnel. Le sexe, le rapport entre homme et femme, est le foyer où tout converge: un passé de frustrations, un avenir

éliminé et un présent d'action insurrectionnelle. Cleaver développe une théorie qui possède sa propre cohérence sur les rapports entre Noirs et Blancs, hommes et femmes, aux États-Unis. Le point de départ c'est le refus par l'homme blanc de son propre corps et la division de l'être en corps et esprit. Le Blanc s'assigne la fonction d'Administrateur Omnipotent et réserve au Noir le rôle de laquais super-masculin. Le Blanc accomplit les travaux de l'esprit, ce qui importe. Il détient le pouvoir. Le Noir, l'homme de la nature, est le domestique servile auquel sont réservées les tâches les plus basses. Le Blanc concentre son énergie dans le domaine de l'esprit au détriment du corps. S'il accepte que le Noir soit le laquais il lui refuse le rôle de super-mâle et tente par tous les moyens de le rendre eunuque. Pour satisfaire les besoins de l'Administrateur Omnipotent la femme blanche, cet être, que Cleaver a voulu violer, devient ultra-féminine. Elle est diaphane, faible, blonde et sans intelligence. Elle n'apporte pas de véritables satisfactions à l'Administrateur Omnipotent qui cherche à épuiser le peu qu'il

lui reste d'énergie sexuelle dans un rapport avec la femme noire devenue l'Amazone; une femme de famille, de travail, de foyer, solide, tenace et résistante. De son côté, la Blanche diaphane, ultra-féminine ne trouve pas de satisfactions dans les bras de l'Administrateur Omnipotent et effimé. Seul le laquais super-mâle peut la combler.

Le Noir lui-même hait la femme de sa propre couleur. Elle symbolise pour lui l'esclavage, l'infériorité. C'est la femme blanche qui est le synonyme de liberté, et s'il la désire ardemment ce n'est pas pour des motifs de sensualité ou de préférence esthétique. Elle représente pour lui la possibilité d'atteindre au domaine de l'esprit, ce qui signifie l'affranchissement d'un état d'infériorité.

Cleaver pousse plus loin cette dialectique et voit dans le rapport entre l'homme blanc et la femme noire, et l'homme noir et la femme blanche une lutte des classes. L'homme blanc veut dominer et c'est en assumant le rôle d'Administrateur Omnipotent qu'il peut le faire. Dans les pays où il existe des races différentes ou des peuples différents, l'on as-

signe le rôle inférieur dans une société de classes à une race en particulier. Aux États-Unis il s'agit des Noirs. Cleaver affirme que l'homme et la femme tentent de se rejoindre dans une fusion apocalyptique, dans une unité totale, et la société de classes établit la séparation, interdit l'union totale qui n'est possible que dans une société libre sans classes.

Aussi, la société américaine apparaît-elle malade. Et ce sont les Noirs, hommes ou femmes, qui sont le moins contaminés par le microbe. Ils sont encore près de la nature. Leur énergie est en grande partie mentalement et c'est pour cela qu'ils peuvent aider les Américains à se sauver eux-mêmes. D'ailleurs Cleaver rejoint là les affirmations d'un certain nombre de Blancs, notamment Norman Mailer.

On voit bien qu'il s'agit d'un système global d'explications de la société américaine. C'est ce système qui, malgré sa cohérence apparente, atteint les rivages du délire et ce serait trop simple de le rejeter en bloc. D'ailleurs, d'autres textes de Cleaver nous interdisent une telle attitude par trop facile.

Du fond de sa prison Cleaver a adressé une lettre à une avocate blanche appartenant à des mouvements de gauche. Elle a répondu et est allée le visiter. Et c'était, entre eux, un amour passionné. Les lettres qu'il lui adresse et celle qu'il reçoit d'elle donnent à Cleaver une dimension qui échappe aux systèmes. Il oublie qu'il est noir et qu'elle est blanche bien qu'il tente à la fin de la deuxième lettre qu'il lui écrit de l'insérer dans des forces révolutionnaires mondiales qui conjuguent leur énergie avec celle des forces de la population mondiale de couleur pour libérer l'homme d'une servitude séculaire.

La force sauvage qui éclatait aveuglément chez un Cleaver adolescent s'est disciplinée durant les neuf années qu'il a passées en prison. Il adhéra au mouvement des Musulmans noirs et devint ensuite un disciple de Malcolm X. Il s'est réhabilité tout seul, canalisant son énergie vers une action que préparait une pensée et une réflexion. Sur le plan politique il rejoint Frantz Fanon. Il est clair que pour lui une révolution mondiale est en marche. La civilisation blanche

ayant fait faillite, ce sont les peuples de couleur qui tentent maintenant de sauver l'homme. Ils peuvent avoir comme alliés certains Blancs. Les Noirs américains se trouvent stratégiquement placés comme un cheval de Troie au foyer de la puissance occidentale, d'où leur importance primordiale dans cette révolution mondiale. Sur d'autres plans, dans cette conjonction de la libération sexuelle et de la libération sociale, Cleaver rejoint, inconsciemment peut-être, Marcuse. Il se dresse contre tous les Noirs qui veulent atteindre leurs objectifs par les moyens de non-violence et par le compromis. Il est particulièrement dur pour James Baldwin dont la pensée ne conduit nullement à l'action et dont le système d'explication des rapports entre Blancs et Noirs par l'homosexualité s'oppose au système élaboré par Cleaver. Et pourtant malgré sa violence Cleaver ne perd pas tout espoir dans un accord entre Blancs et Noirs. C'est la jeunesse qui permet tous les espoirs. Il est heureux de constater que pour la première fois dans l'histoire des États-Unis il existe des jeunes Blancs dignes de respect.

L'on pourra trouver de nombreuses fautes dans la pensée de Cleaver, mais ce livre devrait être lu comme il a été écrit. Il faut qu'à l'émotion de Cleaver, même si cette émo-

tion n'a d'autre recours que la colère, réponde l'émotion du lecteur.

"Soul on Ice" par Eldridge Cleaver. Dell Publishing Co. Inc. New York.

COMMENT DEVENIR GUILDIEN

et obtenir, à très bas prix des ouvrages reliés, numérotés et hors commerce: il suffit de payer un droit d'inscription de un dollar et d'acheter pour au moins \$10. (dix) par an. Il n'y a aucune autre obligation.

Retournez aujourd'hui le bulletin ci-dessous à LA GUILDE DU LIVRE - MARCEL BROQUET

(Librairies Liasons-Verdun Ltée)

4900 av. Verdun - Montréal 204 - 766-3643

☐ je désire m'inscrire à la Guilde du Livre, je vous envoie ci-joint un dollar pour mon inscription;

☐ avant de m'inscrire je désire recevoir et sans engagement un numéro du bulletin de la Guilde (gratuits aux membres).

Nom: Adresse:

(Prière aux anciens membres de se faire connaître au nouveau distributeur exclusif)

Nouveautés de mai à LA GUILDE:

Diderot, le bijoux indiscrets (classique) . \$3.75
John Braine, une pièce au soleil (roman) . 4.15
Marcel Arland, à perdre haleine (roman) . 4.15
C.S. Forester, fenêtre sur jardin (policier) 2.85
Rappel: André Castellet: Bonaparte - 2 volumes 9.25
Napoléon - 2 volumes (juin) 11.35

PAS DE FRAIS DE POSTE PARTOUT AU CANADA: commandez maintenant en vous inscrivant si vous n'êtes pas membre.

Un nouveau Socrate: Brice Parain

Parler de l'oeuvre de Brice Parain revient à faire l'histoire d'une longue méditation sur le langage, méditation opportune, séduisante dans son développement, singulière quand on sait qu'elle se situe à contre-courant de la pensée philosophique contemporaine, ou de ce qui se donne pour telle. A son origine, une constatation, irrécusable aux yeux du philosophe: en utilisant le langage, l'homme se sert d'un instrument qu'il n'a pas créé

lui-même. Venus d'ailleurs, paroles, mots, langage, constituent la part impersonnelle de chacun. Aujourd'hui plus qu'hier, le langage est suspect. L'homme, pourtant, ne cesse de parler. Et si les mots sont impuissants à dire ce que nous sommes, le devoir de l'homme n'est-il pas d'essayer d'être ce qu'il dit? Encore faut-il pour cela que les mots retrouvent un sens. Tel est, rapidement indiqué, le cours d'une réflexion qui s'étend aujour-

d'hui sur toute une oeuvre, fondée sur l'expérience quotidienne, celle du langage et celle de l'existence. Car Brice Parain est avant tout un philosophe vivant, qui a parlé pour la communication. "Il n'est, dit-il, de vie humaine que partagée".

De ce débat sur le langage, la guerre, celle de 1914, fut la première épreuve. Pour le combattant, en effet, la parole est fautive. Aucune description ne se révèle possible. Le réel est étranger au langage. Seul le silence est la loi, le silence, ou la solitude et la mort. En Russie soviétique, où Brice Parain est envoyé comme attaché culturel dans les années 20, seconde découverte. D'abord celle du non-sens de l'individualisme dans la révolte. Ensuite, cette constatation que l'action peut devenir le réel d'un langage, celui précisément de ceux qui ont fait la révolution. Plus tard, cet agrégé de philosophie, qui a étudié les

mathématiques, entre aux Editions Gallimard. Nouvelle découverte, celle d'une littérature bien faite - de l'éthique à l'esthétique. Il s'agit cette fois d'un langage élaboré, ordonné, qui se veut libre. A quel prix? Celui sans doute de devoir lâcher la vie.

En même temps, Brice Parain adhère au parti communiste, dont il se détourne presque aussitôt. Épreuves et contre-épreuves se succèdent. De quelque côté qu'on l'envisage, la vie semble peu à peu céder tous ses pouvoirs au langage. Il est le maître. On sent une chose, on parle d'une autre. Paroles, mots, phrases, peuvent être employés dans une sens ou dans l'autre. Au centre de cette agitation, la dialectique est reine. Elle triomphe. "La dialectique, dit Brice Parain, c'est l'enfer". La vérité n'est plus nulle part. Tout veut tout dire. Nous en sommes là. Si Dieu est mort, le langage désormais incon-

trôlé va vers sa fin, et la fin du langage entraînera la fin de l'homme. Devant ce danger, un remède, celui de la réflexion sur le langage, qui ne répudierait ni la logique ni la raison, en regard de la vie.

Cette recherche se développe aujourd'hui sur près de quinze livres. Depuis la thèse sur le logos platonicien, en 1934 (où le mot logos était rendu à son sens premier, celui de langage et non pas de raison), l'autobiographie, le roman, le théâtre, l'essai, ordonneront les cours d'une réflexion, à la fois précautionneuse et prudente, insinuante et habile, qui tente de redonner aux mots le chemin du réel. Si la vérité existe, et, pour

Brice Parain, cette évidence est immédiate, le bon sens des mots doit s'accorder avec notre comportement. Telle est la sagesse, une sagesse dont la fin serait de rendre possible des instants de bonheur.

ANDRÉ DALMAS
(Le Monde)

COURS D'ÉTÉ DE CÉRAMIQUE

Sessions de 2 semaines

pour dépliant écrire
POTERIE ROZYNKA
Way's Mills, Québec



Une recherche intéressante avec

Realités

"La plus belle revue au monde"

Présentement,
pour un temps limité seulement,
40% d'escompte
sur le prix régulier:
8 numéros pour \$9.60
spécial pour les lecteurs du
Devoir

• Chaque mois, RÉALITÉS vous fait connaître un monde que la plupart des gens ne découvrent jamais... ce monde où l'art de vivre est le plus grand art de tous.

• Avec RÉALITÉS, vous pénétrez dans un territoire fascinant, lequel renferme le voyage, les aliments, la mode, la politique, les affaires internationales... et la pensée.

• Profitez dès maintenant de ce prix spécial offert pour un temps limité... aux lecteurs du DEVOIR.

RÉALITÉS Dept. V9
Case postale 343, succursale postale "B"
Montréal 110, P.Q.

Pour un temps limité seulement, une offre vraiment spéciale
☐ Édition anglaise 8 numéros pour \$9.60
☐ Édition française (40% sur le prix régulier)

NOM: (En lettres moulées ou au dactylographe)

ADRESSE:

VILLE: PROVINCE:

Règlement ci-joint ☐ Prière de me facturer ☐

Échos et nouvelles

• LA MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE MARSEILLE vient d'être décernée à Henri Bosco, pour son quatre-vingtième anniversaire, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient trois saisiens de Don Bosco, venus rendre hommage à l'auteur de "La Vie de saint Jean Bosco". M. Jean Bailand, ancien directeur des Cahiers du Sud, président du comité Bosco, évoqua les attaches du sage du Lubéron avec Marseille: le grand-père de la place de Lenche, l'oncle de la rue Radeau, et Bras de fer, l'ancêtre corsaire. "A Marseille, devait répondre Henri Bosco, je dois la mer, autant dire le sel dans le sang, le sel qui exclut toute fadeur de l'esprit et du corps".

• COHN-BENDIT SERAIT-IL UN NOUVEAU ABELARD? En 1104, la contestation installa un campus de trois mille étudiants à Corbeil. La grève des cours a été "inventée" par les maîtres et escoliers du Moyen Âge. La première barricade parisienne a été élevée place Maubert en 1588 par des étudiants. En 1893, les étudiants ont donné l'assaut à la préfecture de police. Le livre d'André Courtin: "Huit siècles de violence au quartier Latin" (Stock) entreprend de démontrer que la révolte de mai 1968 s'inscrit dans un passé tumultueux et que la violence est la seconde nature du corps universitaire.

• HOMMAGE À JEAN PAUL HAN. Le numéro de mai de "La Nouvelle Revue française" est tout entier consacré à celui qui fut son codirecteur durant tant d'années. Une cinquantaine d'écrivains, dont André Pieyre de Mandiargues, Marcel Jouhandeau, Henri Michaux, Roger Caillols, Julien Gracq, Etienne Gaetan Picon, etc., y apportent leur témoignage.



la maison des arts
la sauvegarde

André Desjardins, c.s.v.
peintre

du 14 mai au 10 juin 1969

LA MAISON EST OUVERTE
DU LUNDI AU JEUDI
de 12 à 18 h.

le vendredi de 12h. à 21h.

Les samedis et dimanches
de 12h. à 17 hres.

160 est, rue Notre-Dame
Montréal

Faites votre choix

Au Ciné Week-End, samedi et dimanche en soirée, "Les Pierres du chemin", réalisé par Seiji Himatsu, avec Setuko Hara et Hisaya Morishige. Prix de l'OCIC au festival de San Sebastian. La sagesse orientale à travers le mélodrame.

"2001, A Space Odyssey," de Stanley Kubrick. Co-auteur du scénario Arthur C. Clarke. Nous promène avec une extraordinaire puissance de la préhistoire à la lune, de la lune aux étoiles et des cerveaux électroniques à la question de l'existence et des forces supérieures. Alouette.

"House of Cards" de John Guillermin avec George Peppard. Film de tension à l'américaine pour ceux qui ont déjà aimé le film précédent de ce tandem Guillermin-Peppard: "p.j." ou "Syndicat du Meurtre". V.O. Palace.

VIENNENT DE PARAÎTRE

AILLEURS SE TISSE
par
GUY ROBERT
poèmes à variantes
mobiles
\$2.95

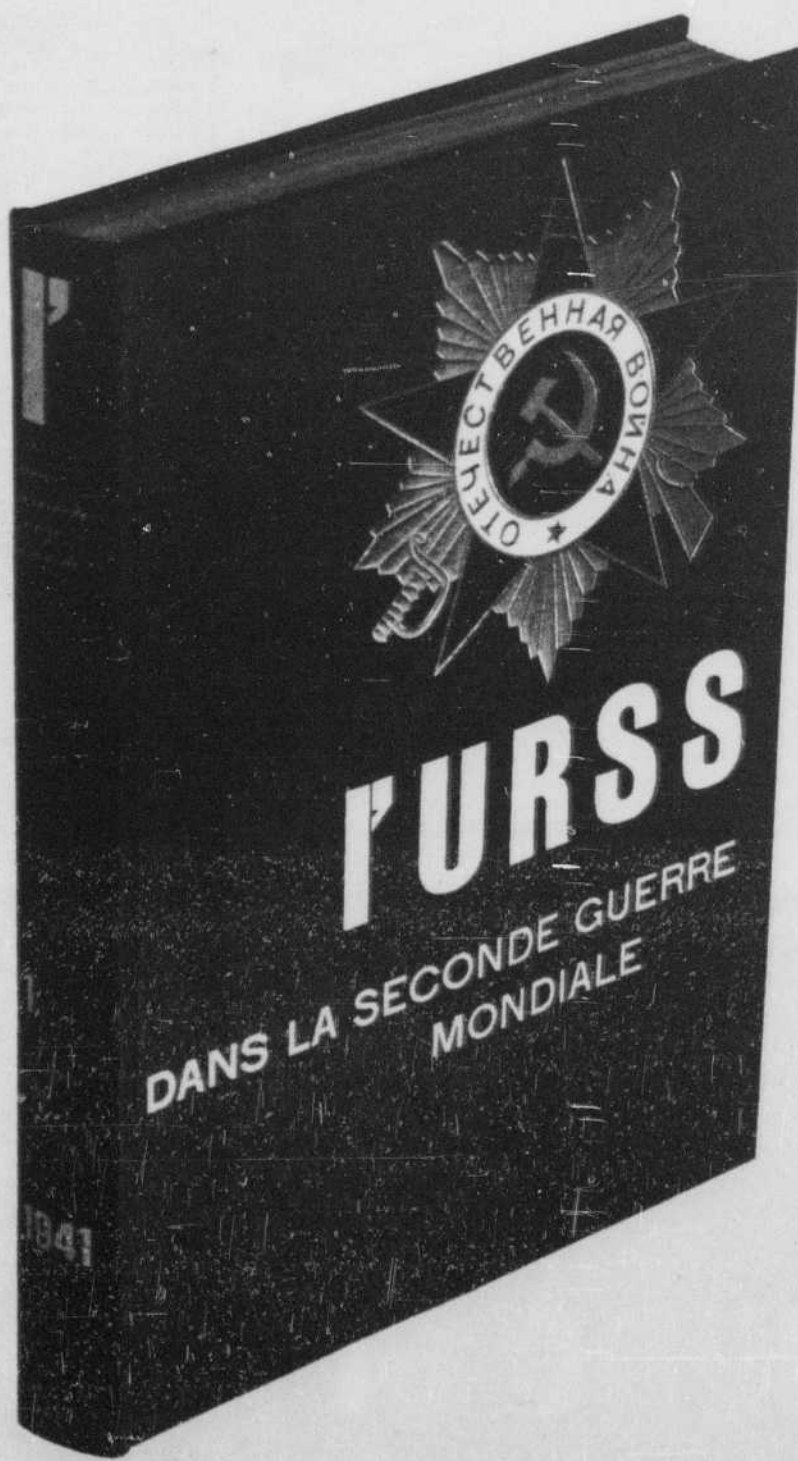
SOLITUDES D'AUTOMNE
par
CLAUDETTE LAWRENCE

Solitudes de l'automne de la vie, ce récit est empreint d'une étonnante finesse.

\$2.95

LIBRAIRIE GARNEAU LTÉE
47, rue Buade,
Québec 4.

Un document historique exceptionnel



Pour la première fois, un ouvrage présente et illustre les grands mouvements stratégiques qui ont modifié un front qui allait de la Baltique à la mer Noire;

Décrit les batailles les plus sanglantes de l'humanité; Explique la défaite du Nazisme et la victoire des hommes libres.

Un témoignage authentique d'hommes héroïques, maréchaux de l'état-major, écrivains illustres, ou simples soldats, qui montre à travers une abondante iconographie puisée dans les archives du ministère de la défense soviétique, la vérité quotidienne de la guerre en U.R.S.S.

Une collection en 5 volumes
Reliure luxueusement présentée
Format élégant et classique 23 x 31 cm
Impression réalisée en offset sur papier couché
Iconographie considérable
4000 illustrations
1000 documents couleurs
2400 pages de récits passionnants

Adressez ce bon sans enveloppe à
TED Témoignage
Édition Diffusion
7000 Ave du Parc, Montréal
Je désire, sans engagement de ma part, recevoir le plus rapidement possible, une information complémentaire concernant cette exceptionnelle collection.

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
VILLE:

L'OEIL SUR LES LIVRES

"L'Amérique brûle" de James Hepburn

par Jean-Pierre Tadros

A en croire certains critiques américains, il ne reste plus maintenant que les Européens pour louer les vertus de celle que l'on ose plus appeler, chez nos voisins, la "Grande Société". C'est ce qui ressort en substance des nombreux comptes rendus que n'a pas manqué de susciter la récente parution, en langue anglaise, du Delfi Américain de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ainsi, la critique du New Yorker, pour ne prendre que le plus snob des hebdomadaires se sent obligé, tout au long de son article, de corriger ce tableau par trop idyllique de la civilisation américaine que dresse généreusement l'observateur français. Cela laissera plusieurs rêveurs. On savait une minorité d'Américains mécontente, mais se pourrait-il donc que cette société en plein essor soit si mal en point? Que son prodigieux développement technologique n'ait rien à voir avec le sacro-saint esprit démocratique?

Un canular?

A ces questions, James Hepburn apportera une réponse passionnée en un livre au titre incendiaire. L'Amérique brûle (1), qui traduit malheureusement mal le pathétique Farewell America de l'édition anglaise. Mais qui est donc ce M. James Hepburn?

Si vous avez l'édition anglaise vous apprendrez, en vous rapportant à ce qui est écrit sur la jaquette du livre, que le dit M. Hepburn est un citoyen américain ayant vécu à l'étranger et connaissant les Kennedy pour avoir rencontré Jackie et Robert Kennedy. L'éditeur, par contre, vous révélera qu'il n'en est rien, que ce n'est là qu'un pseudonyme sous lequel se cache un groupe de chercheurs américains et européens. Une légère teinte de mystère cela vous conditionne favorablement un lecteur.

Mais il y a plus. Il y a, toujours d'après l'éditeur, que ce livre a été refusé par les maisons d'édition américaines. Les éditeurs, nous dit-on, auraient craint de paraître cautionner les révélations contenues dans l'ouvrage et mettant nommément en cause certaines personnalités.

Victime de cette odieuse censure — qui reste naturellement à prouver — le ou les auteurs iront trouver refuge dans la principauté de Liechtenstein, dernier bastion de la liberté (2), où ils fonderont une société, appelée comme par hasard "Nouvelles Fron-

tières", et dont le seul produit qu'elle aura à offrir sera l'ouvrage en question, en plus de certains documents annexes, comme le film de l'assassinat du président Kennedy dont elle put — par quels moyens? — se procurer une copie.

Vous allez crier au canular, voire à la mystification. Et bien, vous vous trompez. Car cet ouvrage vaut cent fois mieux que ce que la machination publicitaire a voulu en faire. Laissons donc de côté l'aspect histoire sensationnelle à l'usage publicitaire pour voir ce que cet épais volume a nous dire.

Un réquisitoire

M. James Hepburn, donc, est un homme fort mécontent de l'Amérique d'aujourd'hui, et il entend le dire en des termes non équivoques. Et ainsi, en quatre cents pages, tout en jonglant en parfait virtuose avec les citations et les chiffres, il arrivera à pratiquer la dissection la plus terrible qu'un Américain ait jamais faite de son pays.

Car M. Hepburn n'y va pas de main morte. Et il n'entend pas faire languir son lecteur. Dès les premières lignes, il s'en prend au saint des saints, le puritanisme, qui a fait de l'Amérique "un homme d'affaire craignant Dieu". Ainsi, "alors que d'autres nations avaient choisi pour divinités populaires et pour morale suprême la sagesse, la beauté ou l'ascétisme, les Etats-Unis d'Amérique choisirent la civilisation du profit". La comparaison n'est pas flatteuse. Mais, voilà que, face à cette éthique matérialiste, s'était dressé au début des années soixante un homme à l'idéal jeune, ambitieux, aux conceptions à la mesure de l'Amérique d'aujourd'hui, et que les Américains pourtant rejettent, John F. Kennedy. C'est l'histoire de la confrontation entre cet homme et le peuple américain que l'auteur nous tracera en de pénétrantes descriptions qui démonteront les rouages de cette Amérique peu connue du dollar.

La nouvelle frontière

Le 13 juillet 1960 un vent d'espoir s'était levé sur les Etats-Unis lorsque John Kennedy eût défini la "nouvelle frontière" au-delà de laquelle les Américains devaient rejeter la faim, l'injustice, l'ignorance, la guerre. Le défi était de taille: l'Amérique était-elle prête à le relever? On devait vite s'apercevoir que

non. C'est que, comme le montre bien M. Hepburn, les conceptions du jeune président étaient trop teintées de libéralisme pour qu'elles puissent lui rallier la majorité des Américains.

L'auteur ne manquera pas de nous conter les réactions que provoquèrent les initiatives du jeune milliardaire une fois installé à la Maison Blanche. Bien des habitudes se trouvaient en effet fortement secouées, et jusqu'à la vie mondaine de la capitale s'en ressentait. Mais finalement le président bousculera trop et trop vite les préjugés les plus fortement ancrés dans l'âme américaine pour qu'il soit réellement accepté. Et l'auteur nous décrira en une rapide fresque ce "camp de la haine" où riches et pauvres, protestants et catholiques, C.I.A. et corporation médicale, se retrouveront en plein désarroi pour faire échec aux initiatives du jeune président.

Avec une insistance qui frise parfois le cynisme, M. Hepburn se plaît à montrer comment toute critique se ramène alors à un cri d'indignation contre la moindre atteinte à la "liberté fondamentale de l'homme". Un médecin discutera-t-il de la Sécurité Sociale? Le voilà qui s'empresse de proclamer que c'est là "en fait, une taxe socialiste obligatoire qui est le prélude d'un contrôle gouvernemental sur la vie et la fortune des gens".

Les grands mots, on le voit, sont bien vite lâchés. Et les "socialisme", "communisme" toujours soigneusement opposés à "liberté" reviendront tout au long du livre dans ces citations que M. Hepburn sait choisir avec une grande finesse. Il faut avouer d'ailleurs qu'il avait l'embaras du choix. Car comment garantir la liberté des Noirs sans pour cela empiéter sur celle que se sont arrogés les Blancs? Comment combattre le monde du crime sans pour cela compromettre tout un monde fortement uni dans la corruption? Le tableau devient bien vite sévère.

Les forteresses

Mais derrière cette bonne conscience américaine il y a tout un monde fort mal connu et qui forme pourtant l'ossature de la nation américaine. Aussi, M. Hepburn, après avoir pris le pouls de la société américaine à l'avènement du président Kennedy, s'en prendra longuement à ce qu'il appellera les "for-

teresses" de l'Amérique, c'est-à-dire les politiciens, les guerriers, les businessmen, les pétroliers enfin. Autant de bastions qui devaient subir les attaques de Kennedy durant sa trop courte présidence... et qui causeront sa perte.

On sait la faiblesse du système politique américain, qui se traduit par une lamentable carence de politiciens aux idées qui dépassent le cadre de leur Etat. John Kennedy fut le seul à avoir une politique qui réponde aux exigences de notre époque, et pourtant il a échoué face au Congrès. Pourquoi? Pour l'auteur, le président a "entamé des doctrines traditionnelles et attaqué des intérêts majeurs". Sa vision critique de la société américaine devait effrayer le Parlement. La faiblesse de Kennedy aura été de ne pas avoir su se mettre à la portée au niveau de ses interlocuteurs. D'où cette politique hostile du Congrès qui ne laissera passer que des projets mineurs.

Il était d'autre part un couple sans histoire formé des "guerriers" et des "businessmen". C'est en grande partie sur ce mariage que repose l'économie, si saine, des Etats-Unis. Car comment dissocier le complexe industriel de la machine de guerre? Chiffres à l'appui, M. Hepburn disséquera donc le monde occulte des affaires. Il s'arrêtera longuement au conflit qui devait opposer Kennedy aux magnats de l'acier. La conclusion qu'il en tire se passe de tout commentaire:

"Il n'est de pire haine que celle des barons pillards".

Mais le fil le plus puissant reste celui des "pétroliers". Et le chapitre qui traite de l'industrie pétrolière américaine sera l'un des plus passionnants, l'un des plus riches en renseignements. Là aussi on assiste à une implacable dissection de ce monde en marge, sans histoire, mais qui détient en fait les rênes du pouvoir. Et par ce biais, l'auteur nous introduit tout naturellement au Texas. Et au Texas, on le sait, il y a Dallas...

Le trouble-fête

Car à force d'insinuations, on s'aperçoit bien vite, à la lecture de ces passionnants chapitres, que, si M. Hepburn démonte avec tant d'ardeur les rouages de la société américaine, s'il entend nous présenter ce monde occulte qui gouverne réellement l'Amérique, c'est qu'au bout du compte il y a le Texas, la tragédie de Dallas; la fin d'un espoir. Les portraits féroces qui parsèment son ouvrage, les fines analyses, les statistiques qui abondent en bas des pages, les citations, tout cela n'a pour but que de dresser un acte d'accusation, que de montrer que Kennedy ne pouvait être la victime des balles d'un assassin solitaire, mais bien celui d'une conspiration merveilleusement montée.

"L'Amérique était grasse, et sans problèmes; heureuse..." Et voilà qu'un président avait joué au trouble-fête. "Il n'était que temps de l'assassiner". Nous sommes alors à la page 300, et tout va se précipiter.

Les poches

SOCIOLOGIE DE LA MODE, par René König. Petite Bibliothèque Payot, No 135, 1969, 187 pages. Traduction française inédite.

La sociologie est à la mode, une mode qui n'a pas l'heur de plaire à tout le monde d'ailleurs. Mais assez curieusement le phénomène "mode" ne semblait pas trop intéresser les sociologues. Certes on se rappelle de la pertinente étude de Roland Barthes, Systèmes de la mode dans laquelle, l'auteur avait analysé le langage de la mode. Mais Barthes n'est pas sociologue et quiconque a essayé de se mouvoir dans l'univers linguistique barthien sait, d'expérience, qu'on ne s'en sort pas facilement. C'est donc avec le plus vif intérêt qu'on lira l'étude du professeur René König, de l'Université de Zurich, qui paraît pour la première fois en traduction française. Sociologie de la mode, et qui se présente comme une admirable introduction au problème de la mode. Si, en effet, la mode n'est pas un phénomène nouveau — son histoire s'étend dans la nuit des temps — que représente-t-elle au juste? Dénigrée par le grand nombre, elle est considérée comme un mal inévitable qui se résorbe avec le temps. Or, pour le professeur König, il s'agit là, tout au contraire, d'une réalité sociale extrêmement sérieuse, qu'il faut étudier comme telle. Car la mode, malgré son caractère éphémère, se révèle bien vite à l'observateur attentif non pas comme un accessoire extérieur de l'existence, mais bien comme un moyen d'expression des masses. Il suffit de parcourir rapidement l'histoire de la "mode" pour s'apercevoir d'ailleurs qu'elle s'est mise au service d'un nombre de plus en plus grand d'éléments de civilisation, et non pas, comme le veut un préjugé très répandu, aux seuls vêtements. L'auteur s'emploiera donc tout au long de son essai à étudier les liens qui existent entre la mode et la société. Est-elle un bien? Le professeur König répondra par l'affirmative. Il y voit en effet un moyen d'embellir la vie en apportant, par son aspect ludique, une certaine forme de liberté. Une fort intéressante étude qu'on lit finalement pour son plaisir.

Ne quittons pas ce domaine toulous de la sociologie sans avoir signalé la récente parution dans la collection "Que sais-je?" de l'étude de M. Raymond Boudon sur LES METHODES EN SOCIOLOGIE qui fait le point de la question (No. 1334, 126 pages. Inédit).

Histoire

LES 20 AMERIQUES LATINES, par Marcel Niedergang. Le Seuil, collection "Politique", 3 tomes; Nos. 26, 27 et 28. Edition entièrement revue et augmentée.

Voici enfin réédité — la première édition a paru en 62 chez Plon — l'indispensable ouvrage de Marcel Niedergang, que les lecteurs du Monde connaissent bien, sur l'Amérique latine. L'auteur y fait, tour à tour, le portrait historique, politique, économique et social de chacune des 20 républiques d'Amérique latine. L'index, qu'on trouvera à la fin de chaque volume, en fait un ouvrage de référence indispensable.

Jean-Pierre Tadros

Parution

Vient de paraître chez Grasset un recueil de poèmes de Zaghoul Morsy, "D'un soleil réticent", qui fait penser à Mallarmé tout aussi bien qu'à Bonnefoy, Valéry et Saint-John-Perse. 135 pages.

ACHÈTE LIVRES

Fonds de Bibliothèque Collection & Périodiques Librairie Ancienne Conville Lovell 7480-Douville Ave. Montréal 453. Tél: 728-9023

LOUIS PERRIER, joaillier 41, rue CHARLEVILLE, ST-HILAIRE, QUE. TEL: 467-4072

CARON

LIBRAIRIE - BOOKMAN VIVE LA CANADIENNE Qui aime une littérature contemporaine, française et anglaise. Elle vous offrira une sélection de livres de qualité. Recueil de poésies, pièces de théâtre, nouvelles, romans que vous ne pouvez pas vous passer de lire. UNE LIBRAIRIE PAS COMME LES AUTRES 40, QUÉBEC, RUE CRAIG 842-2444 METRO PLAZA D'ARMES

LES AMIS DE L'HISTOIRE

François Beauval, éditeur Vous ne pouvez rester indifférent à la lecture de cet ouvrage: "Comment l'Amérique a-t-elle été conquise? L'affaire d'Oradour" • La grande conquête de l'ouest • Les caids du marché noir • La libération insolite de l'Afrique du Nord • Le conflit de Gaulle-Giraud. Ce sont quelques-uns des chapitres de ce document passionnant qu'il faut avoir dans votre bibliothèque. Profitez de l'offre extraordinaire que vous font les Amis de l'Histoire en vous offrant à ce prix: Les Grandes Enigmes de la Résistance, 4 volumes reliés cuir véritable. POUR LES RELIURES DE LUXE, IL N'Y A QUE LE CUIR

BON OFFRE SPECIALE

RES. DIO Choisissez ce bon ou recevez-le et envoyez-le aux AMIS DE L'HISTOIRE, 3405, E. boulevard Métropolitain, MONTRÉAL 455 P.D. Adressez-vous 3 volumes reliés cuir — je pourrais les examiner sans engagement pendant 5 jours. Si je réside les partager, je vous les régle à un prix spécial de \$4.55 + frais d'envoi, sinon, je vous les retournerai. Je ne m'engage à rien d'autre.

MON NOM _____ MON ADRESSE COMPLETE _____ SIGNATURE _____

SANS INSCRIPTION A UN CLUB • SANS RIEN D'AUTRE A ACHETER

LA RÉSISTANCE LA GUERRE SECRÈTE CONTRE HITLER LES TROIS 4.55

SI VOUS AIMEZ L'HISTOIRE, NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OFFRE

TROIS OUVRAGES DE LUXE AU PRIX DES SÉRIES DE POCHE

OFFRE LIMITÉE À UN SEUL ENVOI PAR FOYER Des énigmes qui vous passionneront

Vous ne pouvez rester indifférent à la lecture de cet ouvrage: "Comment l'Amérique a-t-elle été conquise? L'affaire d'Oradour" • La grande conquête de l'ouest • Les caids du marché noir • La libération insolite de l'Afrique du Nord • Le conflit de Gaulle-Giraud. Ce sont quelques-uns des chapitres de ce document passionnant qu'il faut avoir dans votre bibliothèque. Profitez de l'offre extraordinaire que vous font les Amis de l'Histoire en vous offrant à ce prix: Les Grandes Enigmes de la Résistance, 4 volumes reliés cuir véritable. POUR LES RELIURES DE LUXE, IL N'Y A QUE LE CUIR

LES ÉPISODES LES PLUS ÉTRANGES Les Grandes Enigmes de la Résistance — retracent pour vous les épisodes les plus singuliers, les plus mystérieux de cette lutte dans l'ombre. De la naissance des premiers réseaux aux opérations de grande envergure, en passant par les conflits internes, les marchandages, les attentats et les représailles, voici la lutte contre Hitler menée par les hommes des maquis.

A la recherche de l'histoire authentique Des réalités politiques, même aux heures les plus sombres, compliquant la situation. Par sa nature même, l'histoire de ces résistants est difficile à connaître, compliquée à écrire. Nous avons néanmoins cherché à retrouver avec impartialité la vérité historique. "Les Grandes Enigmes de la Résistance" éclairent d'un jour nouveau quelques-unes des phases de ce combat souvent inégal.

Plus passionnants que le meilleur roman policier parce que ces livres sont des histoires vraies

DE SPLENDIDES OUVRAGES POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Où les éditions WEBER ont décidé de faire bénéficier les premiers acheteurs de l'Encyclopédie Thématique d'une réduction EXCEPTIONNELLE! En souscrivant avant le 31 mai aux 17 volumes de cette encyclopédie, VOUS ÉCONOMISEREZ \$ 2.50 PAR VOLUME, SOIT \$ 32.50 SUR LE PRIX TOTAL.

ATTENTION! CETTE OFFRE EST ABSOLUMENT EXCEPTIONNELLE ET NE SERA PAS RENOUELEE APRES LE 31 MAI.

INDISPENSABLE A L'HOMME MODERNE,

Universelle, illustrée, attrayante, rédigée par des spécialistes mais dans un langage accessible à tous. L'ENCYCLOPÉDIE THÉMATIQUE WEBER vous ouvre instantanément les portes du SAVOIR! Finies les longues et difficiles recherches dans les ouvrages spécialisés. Dorénavant, il vous suffira de consulter votre encyclopédie

pour trouver réponse à la question que vous vous posez. Un index particulièrement précis vous permet de trouver facilement le thème qui vous intéresse. Alors, ne laissez pas passer l'occasion de posséder chez vous l'ouvrage du siècle... à des conditions aussi avantageuses.

RENDEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE LIBRAIRIE HABITUEL

La critique

1) LA MORT D'HORATIO ALGER, nouvelles, par LeRoi Jones, Calmann-Lévy, 240 pages. "L'expression doit primer la réflexion. Seul moyen, pour LeRoi Jones, de se désengager de la culture occidentale." — Claude Bonnefoy, Le Nouvel Observateur.

2) LE THE SOUS LES CYPRES, nouvelles, par Jean-Louis Curtis, Julliard. "... il est honnête de ma part de mettre en garde les lecteurs: attention! Jean-Louis Curtis possède du charme et s'adresse à votre sensibilité." — François Nourissier, Les Nouvelles littéraires.

3) LES MOTS A LA GORGE, roman, par Jean Sullivan, Gallimard, 250 pages. "pour retrouver 'l'instant qui donne l'éternité'... il y réussit, lui, Sullivan. Et c'est son miracle, et il y est irremplaçable." — Henri Guillemin, Le Monde.

4) LAMARTINE, essai, par Maurice Toasca, Albin Michel. "Dans ce livre qui vaut dix romans, M. Maurice Toasca, avec autant d'art que de science, où s'entremêlent de pertinentes réflexions morales, a mis excellentement dans sa lumière la plus juste, la très haute et très complexe personnalité de Lamartine. Désormais, il serait impardonnable de continuer de l'ignorer ou de la méconnaître." — Maurice Chapelain, Le Figaro littéraire.

5) POÈMES ET ESSAIS, par Raissa Maritain, Desclée de Brouwer, 370 pages. "La simplicité même, mais qui parle constamment au cœur sa douce langue natale et qui, peu à peu, parle aussi à l'âme." — Robert Kanter, Le Figaro littéraire.

"L'étranger à la mer"

de Jean-Jacques Faust

A première vue, ce roman sans prétention, mais direct et facile à lire, n'est qu'un policier comme les autres. Au bout de quarante pages, l'énigme se double d'une atmosphère où on peut distinguer des ombres plus littéraires, voire métaphysiques. Simonon, Graham Greene et John Le Carré ne sont pas loin. (Laffont, 270 pages).

Jacques Perry

PRIX DES LIBRAIRES DE FRANCE 1966

avec "VIE D'UN PAÏEN"

(Salué à l'unanimité par les critiques comme LE MEILLEUR ROMAN paru depuis des années)

SERA L'INVITÉ DU SEL DE LA SEMAINE

Lundi 19 mai à 22h à la T.V. de RADIO-CANADA

ET SIGNERA SES LIVRES:

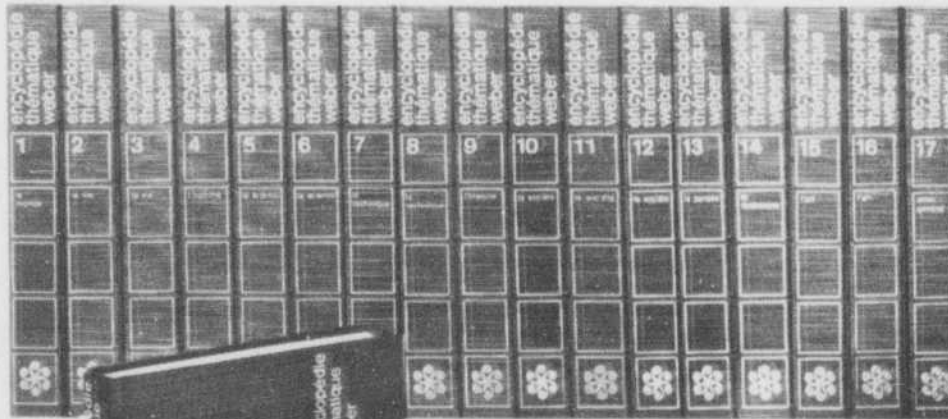
"VIE D'UN PAÏEN" - "LA BEAUTÉ À GENOUX" - "LA PEAU DURE" ainsi que son tout dernier roman "LIBERTÉ EN CROUPE"

MARDI 20 MAI, de 16h 30 à 18h 30 à la

LIBRAIRIE FLAMMARION

1243 rue Université - Montréal

866-6381



OFFRE EXCLUSIVE jusqu'au 31 mai seulement

chez votre libraire chaque volume de

L'ENCYCLOPÉDIE THÉMATIQUE WEBER

pour

\$ 18,50 au lieu de \$ 21



Roger Vailland par lui-même

par André Major

A vingt ans, quand on croit que la vie est un grand jeu, que tout est absurde sauf le bonheur, qu'il faut mener sa vie selon ses propres règles, quand on explique le monde en prétendant le changer, Roger Vailland est un catalyseur, un stimulant, un entraîneur. C'est en tout cas l'image du grand frère qui a déjà balayé un bon nombre d'idées fausses et de préjugés et qui marche à grands pas vers la possession de lui-même, sa souveraineté, ce qui ne va d'ailleurs pas sans cruauté, libertinage, drogue, érotisme, combat et solitude. L'important, au bout du chemin, c'est de savoir qu'on est maître de soi, c'est d'avoir éprouvé son courage, d'avoir trempé son caractère, de s'être prouvé à soi-même qu'on n'avait pas été une victime mais un homme qui a fait de sa vie une fête perpétuelle une fête où toujours le regard demeure froid, parce que la passion est faiblesse abandon; cette fête a duré plusieurs saisons comme le montre François Bott dans un petit essai intelligent et juste. Les saisons de Roger Vailland (1). Ce livre paraît en même temps que les "Ecrits intimes" de Vailland (2) à travers lesquels nous retrouvons le visage mouvant d'un homme, les métamorphoses de son oeuvre, l'extraordinaire unité de sa vie et de l'écriture.

Un théoricien de la vie

Ce personnage de Stendhal, lecteur de Laclos, de Sade et de Marx, est le fils de petits bourgeois provinciaux. Il fut un jeune homme seul et il a raconté son enfance et son adolescence dans un roman qui s'intitulait justement "Un jeune homme seul". Très jeune, il trouve dans la géométrie une science exacte qui lui permet de nier l'existence de Dieu et, par la même occasion, toute mystique. On trouve dans son journal des traces de son rationalisme un peu naïf et parfois franchement étroit. Il ne croit à la fatalité, quelle qu'elle soit, ni à ce qui ne s'explique pas; la vie, pour lui, se ramène à un théorème intellectuel. Et cela détruit parfois sa logique romanesque, dans "Drôle de jeu", par exemple, où il survole l'épaisseur du réel au profit d'un raisonnement qui brise la ligne du roman.

Il croit quand même à quelque chose puisque la poésie et la drogue sont des biens qu'il partage avec des camarades de lycée, parmi lesquels il y avait René Daumal. Ils fondent une revue parasuréaliste, "Le Grand Jeu", qui dit bien comment Vailland sentait les choses. Mais dès 1929, la voilà excommuniée. Un article de lui a déplu à la sainte famille surréaliste. Son journal enregistre cette blessure qui ne guérira jamais. Elle avivra ce sentiment d'exclusion qu'on retrouvera plus loin, quand il ne se sentira plus à l'aise dans le Parti communiste. Le journalisme est une bonne école, il apprend à dépouiller son style, à rechercher une langue simple et rude, efficace, comme celle de Hemingway, qui restera avec Flaubert et Stendhal l'un des maîtres de prose. En 1930, Paris-Match l'envoie en Abyssinie, et c'est un peu comme s'il recommençait l'aventure de Rimbaud, le maître de sa jeunesse. Il revient en France, fume de l'opium, s'adonne à l'amour fou avec celle qui deviendra la Roberte des "Mauvais coups". Plus tard, il dénoncera cet asservissement de l'esprit et du coeur à la passion. Il joue sa vie avec l'automobile, les femmes, l'ivresse. Cet homme détaché de tout ce qui n'est pas le plaisir immédiat voit venir la guerre et puis l'occupation. Et comme il entend rester maître de lui, ne jamais subir son destin mais en être le perpétuel créateur, il n'accepte pas cette occupation que fait de lui, en tant que Français, une victime, un vaincu, le s'engage dans la résistance d'où sortira son premier roman, "Drôle de jeu". Il met dans ce nouveau jeu beaucoup de désinvolture, car son personnage, qui est aussi son double, Marat est un parisien qui a la chance de son côté et qui est heureux. Marat est le frère jumeau de Saint-Just et de Valmont, ascétique et libertin, cruel et pourtant fraternel, romantique et froid. On passera bien du temps à énumérer les contradictions qui se trouvent au coeur de Vailland, personnage romanesque, et de toute son oeuvre. Mais son ami Claude Roy nous dit que Vailland était un "homme de contradictions qui ont mûri dans des oeuvres".

Ce libertin qui cultivait la qualité, qui croyait à la singularité des êtres, ce classique qui regrettait les sociétés autocratiques essayait d'avoir le "style blocbevyk", de moins boire, parce qu'il n'avait jamais cessé de croire au progrès, à la justice, à la prise du pouvoir par le prolétariat. Ses "Ecrits intimes" fourmillent de bonnes intentions, de ferme volonté de se mettre au service du peuple. La société idéale de Vailland serait, écrit François Bott, une république spartiate où seraient conciliés plaisir et vertu, l'un n'allait pas sans l'autre. Quand tout est permis, rien n'est possible. C'est dans l'interdit que le plaisir prend toute sa saveur. Cela le rattache à Sade. Au-dessus de tout, il plaçait la recherche du bonheur et la maîtrise de soi. Il s'est donné à la drogue, à l'amour, à la passion politique, à la solitude, pour ensuite mieux se reprendre. Il a réfléchi: la vie est un conflit, un rapport de forces, et ce la se vérifie dans le couple, dans la société, animée par la lutte des classes. Et son oeuvre est le théâtre de ce conflit, de ces rapports de forces, de cette lutte sociale. Dès lors, c'est-à-dire en 1952, il adhère au parti communiste. C'est la saison de la fraternité qui commence. Son oeuvre s'oriente vers la création du héros

ouvrier, il publie deux romans "socialistes", "Beau Masque" et "325 000 francs". Marx et Mao se sont ajoutés aux "Mille et une nuits", à Gobineau, à Retz, à Laclos, à Rimbaud, à Hemingway et à Stendhal. Sur le mur de sa chambre, la photo de Staline qu'il retire un jour de 1956 quand on dénonce, à Moscou, les crimes du tsar communiste, quand l'armée russe écrase la révolte hongroise. Il ne dira rien qui puisse nuire à son parti mais il le quitte en 1959, blessé encore une fois dans son espérance qu'un homme nouveau naissait d'un nouveau type de régime politique. Entre-temps, et par bonheur il a rencontré Elizabeth en Italie, Elizabeth pour qui, peu à peu il apprend à être tendre. On retrouve dans les "Ecrits intimes" ses lettres d'amour les unes très belles, très franches les autres plus grivoises, plus longues agaçantes même.

La retraite du héros

Après avoir cru que l'action politique pouvait tout changer, et l'homme lui-même, après avoir célébré les fêtes de l'Histoire, les révolutions libératrices, l'avènement d'un homme nouveau réunissant en lui les vertus cornéliennes et les passions libertines, le voilà désenchanté, coupé de l'Histoire et de ceux qui la font, le voilà comme jadis seul mais occupé à se forger une morale qui lui convienne, une sagesse faite surtout de stoïcisme. Et c'est "La Loi", couronné par le jury Goncourt. Ce roman lui permet de prendre ses distances, de redevenir maître de lui. Il s'est retiré à la campagne, à Meillonas, où il vit avec Elizabeth, sa seconde femme. Il s'intéresse à la botanique, à la maison, au ciel et à la terre. Il reprend possession du monde mais sans l'intermédiaire de la politique. Il se branche directement sur la vie, à l'instar de Hemingway dont il parle de plus en plus souvent dans ses "Ecrits intimes", il essaie de créer un héros souverain. Duc, encore son double et qui organise sa vie comme une fête des sens. Mais pour lui, désormais, la vraie souveraineté interdit qu'on soumette les autres à son caprice puisqu'elle doit s'épanouir dans la reconnaissance de la souveraineté d'autrui.

Le libertin a tiré profit du marxisme, il s'éloigne d'un libertinage réactionnaire à la manière de Sade. La compagnie d'Elizabeth et la forme qu'il a pu trouver seules empêcher le retraité de tout à fait désespérer. Car en écrivant "La Fête" et "La Truite", il se soucie avant tout d'être en forme, de prouver qu'il mène son roman selon ses propres règles, comme il avait voulu mener sa propre vie. Il écrit: "Si je sers à quelque chose, que ce soit par surcroît, je veux n'y être pour rien." La matière de son oeuvre a changé, elle ne sera plus que "l'homme tout nu et le matériau brut". Il écrit "Le Regard froid", il voyage un peu, il réfléchit, juge l'actualité politique, mais de loin, avec une sorte de lucidité dévastatrice. A la recherche du concret, il examine ses propres oeuvres et leur trouve des faiblesses, en faisant exception pour "325 000 francs" qui est, en effet, le roman où il intervient le moins pour nous dire ce qu'il pense, où la mélodie romanesque n'est presque jamais rompue. Il note à un moment donné que plus les gens s'entourent d'objets, plus ils deviennent indifférents les uns aux autres. La seule chose qui l'intéresse vraiment, en écrivant, c'est "moi-dans-le-monde", c'est aussi "d'ouvrir la porte au bonheur". Il fait maintenant partie de "cette gauche désaffaiblie" qui n'attend plus rien du parti tout en continuant de croire aux vertus théoriques du socialisme. Avant de mourir, il lit Montherlant, évoque leurs "fraternelles solitudes". Il meurt le 12 mai 1965. Quelques mois plus tôt, il avait décidé de se suicider au terme de sa cinquant-huitième année si son état de santé ne s'améliorait pas.

Ce gros livre de 830 pages, inégal, a au moins l'avantage de nous donner l'image de l'écrivain tel qu'il se voyait, l'image de Vailland par lui-même, que l'étude de François Bott vient en quelque sorte objectiver. Même s'il n'est pas un grand écrivain, si son oeuvre reste compromise par de grandes faiblesses, Vailland, lui, est séduisant comme Stendhal, logique comme Laclos, précis comme Flaubert, moderne comme Hemingway, mais avec les défauts de ces qualités, cette froideur dans l'écriture, ce regard cruel posé sur les êtres, cette tendance à tout subordonner à une vision intellectuelle propre aux classiques français; Vailland, somme toute, est un composé où l'on reconnaît le classique, le libertin, le combattant lucide, le géomètre des passions, le sculpteur qui écrit selon les règles du sport, le critique de la société et des hommes, l'homme quant à lui le bonheur et la vérité et se désolant qu'ils s'entendent si mal.

Quant à l'étude de F. Eott, je dirai seulement qu'il n'y a rien de plus convaincant et de plus passionnant qu'une amitié occupée à dévoiler les faiblesses et les grandeurs d'une oeuvre, sans autre complaisance que celle de la ferveur, le critique nous ouvrant les yeux sur les blancs, les silences, les obscurités que nous n'avions pas remarqués.

(1) LES SAISONS DE ROGER VAILLAND, étude, par François Bott, Grasset, 172 pages, 1969.

(2) ECRITS INTIMES, de Roger Vailland, Gallimard, 836 pages, 1968.

Un témoignage sur la guerre du Nigéria

Après bientôt deux ans de guerre civile au Nigéria, certains des journalistes qui ont eu l'occasion de se rendre sur le théâtre des opérations commencent à publier des ouvrages qui constituent avant tout des témoignages.

François Debré, qui connaît bien le continent africain pour l'avoir parcouru en tout sens lorsqu'il collaborait à la luxueuse revue Afrique, aujourd'hui disparue, se rendit

au Biafra parmi les premiers. Après avoir effectué de nombreux séjours en territoire biafrais, il s'est résolument engagé dans une action en faveur de la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Ibo. Il a, en effet, acquis sur le terrain la conviction qu'une nation ibo est en train de naître. Pour lui, qui a vécu aux côtés des combattants biafrais, il est clair que, "pour la première fois en Afrique, la créa-

tion d'une nation précède celle de l'Etat. L'événement est peut-être le plus important depuis l'établissement du premier comptoir portugais sur la côte des Esclaves..."

Description des camps de réfugiés, interviews d'officiers biafrais, conversations avec le général Ojukwu, sont accompagnées de réflexions sur les causes de la guerre, sur ses aspects internationaux, sur les tentatives de paix toutes

restées sans lendemain jusqu'à présent. C'est un livre partisan mais chaleureux, émouvant et généreux. Le ton modéré qu'a su conserver l'auteur de la première à la dernière ligne servira sans aucun doute la cause biafraise... auprès de ceux qui acceptent de s'y intéresser.

(1) Biafra an II, Julliard, Paris 1968, 222 pages.

Le grand coup des Editions Rencontre

CLASSIQUES

À VOLONTÉ

Un prix incroyablement bas
100 volumes au choix

Le volume

\$1.50

(+ port et emballage \$ 0.30)

Une offre sans ambiguïté

Le prix fabuleux de \$ 1.50 le volume est valable pour tous les ouvrages de votre choix dans la liste ci-dessous, oui, pour tous, pas seulement pour les deux ou trois premiers.

Jamais encore vous n'avez bénéficié d'un prix aussi bas pour un livre choix total parmi tant de chefs-d'œuvre de la littérature mondiale de tous les temps.

EXPRIMEZ VOS DÉSIRS AUJOURD'HUI, VOUS NE COMMANDEREZ QU'APRÈS AVOIR VU

Votre choix d'aujourd'hui ne vous engage à rien. C'est seulement si vous conservez le premier volume, envoyé à l'examen gratuit pour huit jours, que nous considérerons votre liste comme une commande.

L'occasion inespérée de compléter votre bibliothèque, témoin de votre culture

Tous les volumes de nos «Classiques à volonté» sont des ouvrages essentiels de la littérature de tous les temps.

Le système d'abonnement permet une «programmation» intégrale de notre production. A l'échelle d'une collection de cette envergure, c'est une économie considérable dont vous devez être les premiers à bénéficier, car Rencontre est plus qu'un club de lecteurs: c'est une équipe où éditeur et abonnés-associés sont animés d'une même volonté coopérative, dans leur intérêt réciproque. La preuve est là: \$ 1.50 le volume.

Conditions de souscription

Choisir autant de livres que vous voulez (au minimum un dans chaque liste mensuelle).

Envoyer sans engagement votre liste à l'adresse mentionnée dans le bon.

Examiner le premier volume de la liste envoyé à l'examen gratuit pour huit jours avec les conditions de souscription.

Si vous conservez l'ouvrage, vous recevrez alors, mois par mois, les autres volumes mentionnés sur la liste.

Si vous retournez le volume dans les huit jours, nous détruirons votre liste et vous ne nous devrez rien du tout.

ATTENTION!

Le prix de \$ 1.50 le volume n'est possible que dans le cadre d'une édition spéciale entièrement «programmée» de cette envergure. Nous ne pouvons pas garantir de la répéter. Notez donc tous les titres qui vous intéressent, car au prix normal d'abonnement ils vaudront ensuite beaucoup plus. Vous ne paierez les ouvrages qu'à leur livraison, au rythme de votre commande mensuelle.

Des livres d'une rare beauté

Tous ces ouvrages sont particulièrement soignés, la typographie belle, aérée, bien lisible, le papier de haute qualité. Les reliures, dans une gamme harmonieuse de couleurs, sont en plein skivertex. Le dos à nervures est doré au fer, le plat est orné d'un gaufrage à froid. Le bloc est non pas collé, mais cousu au fil de lin, avec tranchefile.

Remplissez et découpez cette liste

1 ^{er} mois 3300 Balzac: La Peur Gorgol 3301 Dostoïevski: Crime et Châtiment I 3302 Dumas: Les Trois Mousquetaires I 3303 Pascal: Provinciales - Pensées 3304 Trois célèbres tragédies grecques Eschyle - Sophocle - Euripide 3305 M ^{me} de La Fayette 3306 Montesquieu: Lettres persanes 3307 Daudet: Contes du Lundi	2 nd mois 3308 G. de Maupassant: Contes et Nouvelles 3309 Dostoïevski: Crime et Châtiment II 3310 Dumas: Les Trois Mousquetaires II 3311 De Foa: Robinson Crusoé 3312 La Fontaine: Fables 3313 Cervantes: Don Quichotte I 3314 Balzac: Le Cousin Pons 3315 Sand: La Mare au Diable François Le Champ	3 rd mois 3316 Stendhal: La Chartreuse de Parme 3317 Tolstoï: Anna Karénine I 3318 Mérimée: Carmen et Autres Contes 3319 Baudelaire: Les Fleurs du Mal 3320 Barbey d'Aurevilly: Les Diaboliques 3321 Cervantes: Don Quichotte II 3322 La Fontaine: Contes et Nouvelles 3323 Hugo: Quatrevingt-treize	4 th mois 3324 Laclos: Les Liaisons dangereuses 3325 Tolstoï: Anna Karénine II 3326 Marivaux: La Vie de Marianne 3327 Rousseau: Rêveries du Promeneur solitaire 3328 Constant: Adolphe Le Cahier rouge 3329 Poe: Histoires extraordinaires 3330 Nerval: Les Filles du Feu 3331 Rimbaud: Œuvres
5 th mois 3332 Prévert: Manon Lescaut 3333 D'Alembert: Les Trapezoïdes 3334 Lesage: Gil Blas I 3335 Stendhal: Le Rouge et le Noir 3336 Balzac: La Cousine Bette 3337 Montaigne: Les Essais I 3338 Baudelaire: Le Spleen de Paris 3339 Hugo: Les Misérables I	6 th mois 3340 Flaubert: Madame Bovary 3341 Dumas: Vingt Ans après I 3342 Lesage: Gil Blas II 3343 Chateaubriand: Atala - René La Vie de Rancé 3344 Vigny: Grand-Mars 3345 Montaigne: Les Essais II 3346 Stevenson: L'Île au Trésor 3347 Hugo: Les Misérables II	7 th mois 3348 Zola: Germinal 3349 Dumas: Vingt Ans après II 3350 Musset: La Confession d'un Enfant du Siècle 3351 Andersen: Contes 3352 Flaubert: L'Éducation sentimentale 3353 Dante: La Divine Comédie I 3354 Mistral: Mirailles 3355 Hugo: Les Misérables III	8 th mois 3356 W. Scott: Ivanhoe 3357 Gogol: Les Âmes mortes 3358 Zola: Thérèse Raquin 3359 M ^{me} de Sévigné: Lettres 3360 E. Bennett: Wuthering Heights 3361 Dante: La Divine Comédie II 3362 Diderot: Le Nègre de Rambois Jacques le Fataliste 3363 Hugo: Les Misérables IV
9 th mois 3364 Gautier: Lettres de mon moulin 3365 Brantôme: Les Dames galantes 3366 La Bruyère: Les Caractères 3367 Rousseau: Les Amours 3368 Proust: Le Temps retrouvé 3369 Frontenac: Dominique 3370 Gautier: Le Roman de la Momie 3371 Voltaire: L'Ingambe 3372 Chateaubriand: Mémoires d'Outre-Tombe I	10 th mois 3373 Molière: Le Misanthrope 3374 G. Elliot: La Maison sur le Floss 3375 Zola: Nana 3376 Voltaire: Contes et Romans 3377 Rabelais: Pantagruel 3378 Swift: Les Voyages de Gulliver 3379 Rousseau: Les Confessions I 3380 Goethe: Les Affinités électives 3381 Chateaubriand: Mémoires d'Outre-Tombe II	11 th mois 3382 Hugo: Notre-Dame de Paris 3383 Dostoïevski: Les Frères Karamazov I 3384 Boccace: La Décameron 3385 La Rochefoucauld: Maximes 3386 Hawthorne: La Lettre écarlate 3387 Bernardin de Saint-Pierre: Paul et Virginie 3388 Rousseau: Les Confessions II 3389 Dickens: David Copperfield I 3390 Chateaubriand: Mémoires d'Outre-Tombe III	12 th mois 3391 Gautier: La Capitaine Fracasse 3392 Dostoïevski: Les Frères Karamazov II 3393 Vigny: Servitude et Grandeur militaires 3394 Proust: Contes 3395 Vilbon: Le Testament - Les Salades 3396 Daudet: Le Petit Chose 3397 Tiber: Mon Oncle Benjamin 3398 Dickens: David Copperfield II 3399 Chateaubriand: Mémoires d'Outre-Tombe IV

ATTENTION! Cette offre est limitée
Répondez sans tarder, car nous ne pouvons pas garantir la mise en route d'une nouvelle édition "programmée" à des conditions aussi exceptionnelles.

J'ai noté d'une croix dans la liste ci-dessus tous les ouvrages de la collection «Cent Classiques» que je souhaiterais acquérir. Toutefois, avant d'y souscrire, je désire examiner gratuitement durant huit jours le premier volume de mon choix et recevoir votre bulletin de présentation. Si je conserve ce premier volume, vous m'envoyerez chaque mois les autres ouvrages que j'ai notés, selon vos conditions générales d'abonnement spécifiées dans le bulletin. Je bénéficierai alors, pour tous ces volumes, du prix exceptionnel de \$ 1.50 le volume (+ port et emballage \$ 0.30). Si, par contre, je vous retourne l'ouvrage envoyé à l'examen, je ne vous devrais rien du tout et mon choix préalable ci-dessus ne saurait être considéré comme une commande.

BON

pour un examen préalable gratuit à retourner aux Editions Européennes Limitée, 764, St-Joseph Est, Québec 2, P.Q., Canada

Nom, prénom _____
Profession _____
Adresse _____
Localité _____
Province _____
Signature _____
Si vous bénéficiez déjà des avantages «Rencontre», indiquez s.v.p. votre N° d'abonnement: _____

arts

et

spectacles

Les disques



BACH: Sonate en sol majeur pour violon et continuo BWV 1021; Sonate en mi mineur pour violon et continuo BWV 1023; Sonate en fa majeur pour clavecin et violon; Sonate en sol mineur pour clavecin et violon; Steven Staryk, violoniste, et Kenneth Gilbert, claveciniste; XID-5300 SAGA

Le programme de ce disque ne manque pas d'attrait. Les séduisantes sonates pour violon et basse continue (BWV 1021/24) sont rarement exécutées et, de fait, beaucoup moins connues que le recueil groupant les six sonates pour clavecin et violon BWV 1014/19. Du point de vue formel, précisons que la Sonate BWV 1023 se termine sur une allemande et une gigue.

La sonate en fa majeur (sans numéro) n'est autre qu'une version postérieure de la Sonate en sol majeur pour flûte, violon et continuo, tandis qu'on conteste la paternité de celle en sol mineur et que d'autres la considèrent comme une sonate pour flûte.

Côté interprétation, l'admirable prestation des interprètes canadiens est à l'origine des plus grandes satisfactions musicales. Sans aucune redondance du style et sans non plus apporter la moindre "retouche" personnelle à la lecture des partitions, Steven Staryk et Kenneth Gilbert jouent en musiciens authentiques, inspirés et détachés de toute servitude; l'un et l'autre conservent leur importance dans un harmonieux équilibre qu'enrichit l'inspiration du compositeur. La prise de son est très claire.

SCHUBERT: Symphonies No.4 (dite "Tragique") et No.5; Yehudi Menuhin dirige l'Orchestre Menuhin; S-36592 ANGEL

Impossible d'oublier l'époustouflante exécution de Solti (sur étiquette à bon marché: Stereo Treasury Series STS-15008), ni la féroce direction de Bruno Walter (Columbia MS-6218) lorsqu'on écoute cette nouvelle version de la cinquième symphonie. Quant à celle dite "tragique", la présente est une des meilleures. Prise de son spacieuse et usinage impeccable.

Jacques Thériault



Serge Lama: d'Aventures en Aventures (Philips 844.907)

Serge Lama est un nouveau venu de la chanson française. Ses débuts au ses redébuts cette année, après un accident de voiture, sont fort prometteurs. Il possède d'excellentes qualités, musicien doué, interprète sensible, il joue d'une voix chaude, souple. Mais, exception faite de deux ou trois chansons "Les Belles de Mai", le "Sondou Tam Tam" et "Quand ton Visage est à la Pluie" la musique manque d'originalité. Le style du compositeur s'apparente à la fois à celui de Brel et à celui de Jean Arnel, l'un des futurs grands de la chanson. Pour tous ceux qui s'intéressent à la nouvelle chanson, c'est un disque à posséder. Il ne contient pas de grandes nouveautés, mais en revanche, il offre une solution de rechange à ceux qui sont gavés de Brel, Ferrat, et autres bonzes du répertoire francophone. Sans prétentions, Lama offre pourtant une chanson qui est supérieure aux autres. Et c'est "Le Son du Tam-Tam".

François Roberge

Théâtre

Lysistrata, d'après Aristophane, dans une nouvelle adaptation de Michel Tremblay et d'André Brassard avec une musique de Neil Chotem, inaugurera le Théâtre de 800 places du Centre national des Arts d'Ottawa, le 3 juin prochain.

La mise en scène de ce musico-drame est dirigée par André Brassard et les mouvements sont réglés par Jeff Henry. Un dispositif scénique à plusieurs paliers de Germain, des costumes de François Barbeau, des projections de Pierre Hébert et d'Yvon Mallette de l'Office national du film, des chansons et des chœurs parlés, interprétés d'une façon magistrale par une distribution de 38 comédiens, tout ce déploiement gigantesque fera revivre l'oeuvre toujours actuelle d'Aristophane. Cette production du Théâtre du Nouveau Monde a été rendue possible grâce à la collaboration du Centre national des Arts.

La distribution féminine est composée de Denise Filiatrault (Lysistrata), Elizabeth LeSueur (Cleonice), Ginette Letondak (Myrrhine), Diane Pinard (Lamprologia), Kim Yaroshevskaya (Agathia), Denise Proulx, Madeleine Langlois, Monique Bédise, Louise Dussault, Yvonne Laflamme, Michèle Magny, Marcelle Pallascio, Carole Lord et plusieurs autres. La distribution masculine comprend Edgar Frittier (le prytane), Benoît Marleau (Kinéas), Patrick Peuvion (le mari de Lysistrata) et plusieurs autres.

Lysistrata sera à l'affiche au Centre national des Arts du 3 au 7 juin et du 7 au 12 juillet.

Lundi le 19 mai, à 20 heures 30, au Centre du Théâtre d'aujourd'hui (ancien local des Apprentis Sorciers, 1297 Papineau), le Centre d'Essai des Auteurs dramatiques poursuivra sa série de lectures de vieux textes de théâtre québécois avec une pièce de Gaétane de Montreuil, Fleur des Ondes.

Publiée tout d'abord en 1912, sous forme de roman historique, adaptée ensuite pour la scène par l'auteur, traduite en anglais et finalement vendue en 1915 à la New York Motion Picture qui ne la porta d'ailleurs jamais à l'écran, la pièce de Gaétane de Montreuil a surtout — tant au niveau de la petite histoire qu'au niveau de l'écriture — une valeur de curiosité dramatique.

Drame en quatre actes, Fleur des Ondes vit le jour à l'été 1908, lors des fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec. Suivant en cela l'exemple de William Chapman, de Jean Charbonneau et de Louis-Joseph Doucet, Gaétane de Montreuil entreprend alors d'écrire un roman historique qui aurait pour toile de fond l'oeuvre de Champlain.

Fleur des Ondes débute au deuxième chapitre du roman par l'enlèvement des deux héros. Ceci permet à la pièce des tournures inattendues et un certain nombre de "suspenses" qui n'apparaissent pas dans le roman.

Epouse du peintre-poète Charles Gill, Gaétane de Montreuil fit une longue carrière dans le journalisme. Ancêtre des chroniques féminines d'aujourd'hui, c'est elle qui fonde la page Pour vous Mesdames dans le journal La Presse, le 5 novembre 1898. Deux mois plus tard, elle ajoute à sa Chronique, un courrier du coeur. Il est à noter qu'à l'époque les pages féminines sont également des pages littéraires.

Journaliste, professeur de français, militante dans le mouvement de Mme Casgrain, Gaétane de Montreuil a également écrit des contes, des nouvelles et un deuxième roman partiellement autobiographique, Children of destiny, dont elle fit la traduction en français lorsque l'éditeur Mac Millan refusa son manuscrit. Fleur des Ondes fut son unique expérience théâtrale. Elle mourut dans la pauvreté et le dénuement en 1961.

La lecture de Fleur des Ondes sera suivie d'une table ronde qui discutera du racisme dans Fleur des Ondes et dans le théâtre québécois en général. Le public est invité à participer à la discussion.

Réalisée par le Centre d'Essai, la lecture de Fleur des Ondes sera dirigée par Réjean Roy. Participeront à la lecture: Louise Gamache, Angèle Coutu, Yolande Marchessault, Elise Charest, Ginette Beauchamp, Jean Doyon, Claude Saint-Hilaire, Jocelyn Berubé, Jean Ricard et Paul Savoie.

Relâche le lundi

HOTEL HILTON PERKIN
présentent
EUGENE CLOUTIER

Louise Marleau Jean-Louis Paris
André Lachapelle Dominique Briand
Guy Bouché Louis Aubert
Claude Préfontaine Jean-Louis Millette

Un spectacle en quatre actes
écrit et joué par
PAUL BUISSONNEAU

La lecture sera suivie d'une table ronde
discutera du racisme dans le théâtre
québécois en général. Le public est
invité à participer à la discussion.

COMEDIE CANADIENNE
84, rue St-Jacques • 514 333-3338

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

● M. Herman Northrop Frye, de l'Université de Toronto, a été élu, mercredi soir, membre de l'Académie américaine des arts et des sciences au cours de la réunion annuelle de cette société savante fondée en 1780.

● Le dramaturge québécois Gratien Gélinas était au nombre de six personnes qui ont reçu des doctorats honorifiques, hier, à l'occasion de la collation des grades, à l'Université du Nouveau-Brunswick.

M. Gélinas et le poète Redmond Buckler, de la Nouvelle-Ecosse, ont obtenu des doctorats honorifiques en lettres.

Le sénateur Edmund Muskie, du Maine, le sénateur Muriel Fer-

guson, de Fredericton, et M. Robert Leggett, du Conseil national de recherche se sont vu décerner un doctorat en droit.

Un doctorat en droit civil a été conféré à M. Arthur S. Wishart, procureur général de l'Ontario. M. Wishart est originaire de Chipman, au Nouveau-Brunswick.

● Cette année, 76 artistes, créateurs et chercheurs québécois se partageront un montant de \$204,950 au titre de l'aide à la création et à la recherche.

C'est ce qu'annonce un communiqué gouvernemental précisant que le ministère des Affaires culturelles accorde ces subventions sur la recommandation de jurys. Les projets sélectionnés repré-

sentent les tendances et les domaines les plus divers de la vie culturelle québécoise.

● Une salle enthousiaste a accueilli jeudi soir, à Bruxelles, les Grands Ballets Canadiens, déjà reçus avec succès à Lyon et Lausanne.

Le public du Théâtre de la Monnaie, où l'on remarquait notamment Mme Pierre Harmel, femme du ministre des Affaires étrangères, a fait de cette soirée, l'un des plus gros succès du spectacle canadien en Belgique. La compagnie montréalaise, qui offrira quatre représentations à Bruxelles avant de gagner Londres, a présenté trois oeuvres: "Le Divertissement", de Glazounov, et

"Pas de Deux", sur des chorégraphies de Fernand Nault, ainsi que "Carmina Burna", de Carl Orff.

Le Monde en Poche

ATLAS. Le Livre de Poche, No 2222. Inédit.

Les collections de poche nous réservent de plus en plus souvent d'agréables surprises. Et cet Atlas en est une, d'autant plus agréable d'ailleurs que c'est une parfaite réussite technique. Les 84 cartes qui composent le recueil sont toutes en couleur, et pour pallier aux inconvénients du petit format plusieurs d'entre elles sont dépliantes. Elles sont, de plus, accompagnées de notices économiques, politiques et statistiques, indispensables pour qui veut situer chacun des pays dans le contexte mondial. On a également ajouté des renseignements de tout ordre qui satisferont sans nul doute les plus curieux.

CENTRE NATIONAL DES ARTS

Le lancement d'un nouveau centre consacré aux arts d'interprétation et le début d'une ère nouvelle pour les artistes canadiens qui auront comme auditoire... le monde.

Festival d'ouverture du 2 au 14 juin

À l'Opéra	2 juin/20h30 Le Ballet national du Canada "Kraanerg", Chorégraphie de Roland Petit Complet	4 juin/20h00 Le Théâtre du Nouveau Monde "Lysistrata" Fauteuils: \$4.50, \$3.75, \$3.00	6 juin/18h30 et 21h30 "Party Day" Toutes les places: \$3.00
	3 juin/20h30 Le Ballet national du Canada "Roméo et Juliette" (Prokofieff) Fauteuils: \$6.50, \$5.50,	5 juin/20h00 Le Théâtre du Nouveau Monde "Lysistrata" Fauteuils: \$4.50, \$3.75, \$3.00	7 juin/14h00 et 20h00 "Party Day" Places: En Matinée: \$3.00 En Soirée: \$4.00
	4 juin/20h30 Le Ballet national du Canada "Kraanerg", Chorégraphie de Roland Petit Fauteuils: \$6.50, \$5.50,	6 juin/20h00 Le Théâtre du Nouveau Monde "Lysistrata" Fauteuils: \$4.50, \$3.75, \$3.00	10 juin/20h00 "Orphée" Opéra de chambre de Gabriel Charpentier Toutes les places: \$4.00
	5 juin/20h30 Le Ballet national du Canada "Roméo et Juliette" (Prokofieff) Fauteuils: \$6.50, \$5.50,	7 juin/14h00 et 20h00 Le Théâtre du Nouveau Monde "Lysistrata" Fauteuils: En Matinée: \$4.00, \$3.25, \$2.50 En Soirée: \$5.00, \$4.00, \$3.25	11 juin/20h00 "Orphée" Place: \$3.00
	6 juin/20h30 Toronto Symphony Chef d'orchestre: Seiji Ozawa Fauteuils: \$6.00, \$5.00,	9 juin/20h00 The Playhouse Theatre Company de Vancouver "The Ecstasy of Rita Joe" Fauteuils: \$5.00, \$4.00, \$3.25	12 juin/20h00 "Orphée" Place: \$3.00
	7 juin/14h30 et 20h30 Le Ballet national du Canada "Le Lac des cygnes" (Tchaikovski) Fauteuils: En Matinée: \$5.50, \$4.50, En Soirée: \$7.50, \$6.50,	10 juin/20h00 The Playhouse Theatre Company de Vancouver "The Ecstasy of Rita Joe" Fauteuils: \$4.50, \$3.75, \$3.00	13 juin/20h00 "Orphée" Place: \$3.00
	8 juin/14h30 et 20h30 Gordon Lightfoot Fauteuils: \$5.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00	11 juin/14h00 et 20h00 The Playhouse Theatre Company de Vancouver "The Ecstasy of Rita Joe" Fauteuils: En Matinée: \$3.50, \$2.75, \$2.00 En Soirée: \$4.50, \$3.75, \$3.00	14 juin/14h00 et 20h00 "Orphée" Places: En Matinée: \$3.00 En Soirée: \$4.00
	10 juin/20h30 Orchestre symphonique de Montréal Chef d'orchestre: Franz-Paul Decker Fauteuils: \$6.00, \$5.00, \$4.00, \$3.00	12 juin/20h00 The Playhouse Theatre Company de Vancouver "The Ecstasy of Rita Joe" Fauteuils: \$4.50, \$3.75, \$3.00	Dans le Salon
	11 juin/20h30 Orchestre symphonique de Montréal Chef d'orchestre: Franz-Paul Decker Fauteuils: \$6.00, \$5.00, \$4.00, \$3.00	13 juin/20h00 The Playhouse Theatre Company de Vancouver "The Ecstasy of Rita Joe" Fauteuils: \$4.50, \$3.75, \$3.00	
	12 juin/20h30 Orchestre symphonique de Montréal Chef d'orchestre: Franz-Paul Decker Fauteuils: \$6.00, \$5.00, \$4.00, \$3.00	14 juin/14h00 et 20h00 The Playhouse Theatre Company de Vancouver "The Ecstasy of Rita Joe" Fauteuils: En Matinée: \$4.00, \$3.25, \$2.50 En Soirée: \$5.00, \$4.00, \$3.25	
13 juin/20h30 Monique Leyrac Fauteuils: \$5.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00			
14 juin/18h30 et 21h30 Pop Électronique Fauteuils: \$5.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00			
Au Théâtre	3 juin/20h00 Le Théâtre du Nouveau Monde "Lysistrata" Fauteuils: \$4.00, \$3.25	4 juin/20h00 "Party Day" Spectacle comportant divers éléments de scène par Jack Winter Complet	5 juin/17h30 Manitoba Consort Complet
		5 juin/20h00 "Party Day" Complet	6 juin/17h30 Manitoba Consort Complet
Les guichets sont ouverts			8 juin/17h30 Orford Quartet Complet
			9 juin/17h30 Orford Quartet Place: \$3.00
			10 juin/17h30 Duo Pach Place: \$3.00
			11 juin/17h30 Duo Pach Place: \$3.00
			13 juin/17h30 Cassenti Players Place: \$3.00
			14 juin/17h30 Cassenti Players Place: \$3.00

Les guichets sont ouverts

A compter du 12 mai les guichets sont ouverts de 10h00 à 18h00, du lundi au samedi.

On accepte les commandes postales.

Prière d'y joindre une enveloppe affranchie et adressée à votre nom pour le retour de vos billets.

Guichet

Centre national des Arts,
Place de la Confédération,
Ottawa (4e), Canada
Téléphone: (613) 237-4400

Ne manquez pas de voir les montres et exhibits dans le Hall du Centre national des Arts, à la Galerie Nationale et à l'Édifice des Archives publiques et de la Bibliothèque nationale.

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

Blue Bonnets

TOUS LES SOIRS A 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE A 2h.00

théâtre du rideau vert

Ce soir, 20h.30
Dimanche, 19h.30

Denise Pellerin
André Gauthier
Janine Suro
Guy Hoffmann

un fil à la patte

de FEYDEAU

RÉSERVATIONS: 844-1793
SERVICE CENTRAL, 578-1184

4664, rue Saint-Denis, Métro-Laurier

HOTEL HILTON PERKIN
présentent
EUGENE CLOUTIER

Louise Marleau Jean-Louis Paris
André Lachapelle Dominique Briand
Guy Bouché Louis Aubert
Claude Préfontaine Jean-Louis Millette

Un spectacle en quatre actes
écrit et joué par
PAUL BUISSONNEAU

La lecture sera suivie d'une table ronde
discutera du racisme dans le théâtre
québécois en général. Le public est
invité à participer à la discussion.

COMEDIE CANADIENNE
84, rue St-Jacques • 514 333-3338

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

Samedi

CBFT 2

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 L'An de Tim Driscoll
10.30 Robin fusée
11.30 Requet belles oreilles
12.30 Si jeunesse pouvait
1.00 Les coulisses de l'exploit
1.45 Les quatre saisons
2.00 Un atelier de musique
2.30 Meurtre de l'art
3.00 Les dossiers de l'agence O
4.00 Les secrets de la Mer rouge
4.30 L'île aux trésors
5.00 Skippy le Kangourou
5.30 L'heure des quilles
6.30 Téléjournal
6.35 Atomes et galaxies
7.00 Cher oncle Bill
7.30 Jimmy
8.00 Billet de faveur "Le vilain Ami"
10.00 Les Couche-Tard
10.30 Contes et nouvelles de Maupassant
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
11.35 "Hôtel du nord", drame (France 1958)
1.00 Cine-nuit
"La fille dans la vitrine", drame (franco-italien, 1966)

CFTM 10

7.45 Mire et musique
8.00 Les p'tits Bonhommes
9.00 Capitaine Bonhomme
9.30 Le Gros Bill
11.00 Bon week-end
11.30 Mes amis les animaux
12.00 Quel est votre Dieu? (Alexandre Barthe)
12.30 Cine-samedi
"Je vous ai toujours aimé", drame (E.-U.)
2.30 Pour une chanson
2.45 Merveilleuse Brécia
3.15 Sur le marais
4.30 La Rampe sportive
5.00 C'est arrivé cette semaine
5.30 Terre des jeunes
6.30 Capitaine Scarlet
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Les grands spectacles
8.45 Matinée de l'époque
9.45 Dernières heures et météo
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma
"Madame du Barry" (France)

Dimanche

CBFT 2

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 Visa pour l'avenir
10.30 Le Je jour
11.30 Partout le monde arabe (Israël)
12.30 Les travaux et les jours
1.00 Lancement Apollo X
1.30 A communiquer
1.30 Baseball
2.25 Direction lune bulletin
3.45 Armage
4.30 Langue vivante
5.00 Cinquante dimension
6.00 Mes trois fils
6.30 Téléjournal
7.00 Walt Disney présente
7.30 ZOOM
8.30 Festival de France ("L'Artiste ne", de P. Badel)
10.00 2 plus 1
11.30 L'Envers des Hommes (les coulisses)
11.00 Téléjournal
11.15 Sport-Dimanche
11.30 Cinéma
"Accroché pour l'échafaud", drame de L. Malle (France 1957)

CFTM 10

10.45 Mire et Musique
11.00 Regards sur le monde
12.00 Bon dimanche
1.30 Cine-dimanche
"Oeil pour oeil", drame (France)
3.30 Télé-jeux
3.45 Atome aux courses
6.00 Peter Gunn
7.30 Music-Hall des jeunes
7.00 Le rideau s'ouvre
8.00 L'homme de fer
9.00 L'anne des poètes
9.30 Le Saint
10.30 Deux pianos
10.45 Dernières heures et météo
11.00 La ronde des sports
11.15 Franc Parler
avec Françoise Gaudet-Smet
12.15 Cinéma
"Etrange destin", drame (France)
1.45 Dernière édition
2.30 Fernestre

CBMT 6

8.30 Test Pattern and Music
8.35 Today on CBMT
9.00 Reach for the top
9.30 Hi Diddle Day
10.00 Insight
10.30 Let's Talk Music
11.00 Would You Believe
11.30 Davey and Goliath

Mangez du beurre

MY COUNTRY

fabrique par

Richardson

Une atmosphère
DIFFÉRENTE
pour le dîner



Avez-vous déjà songé au
Café de Normandie?

Pourtant, au Café Normandie, on a pensé à vous... de plusieurs façons. Ainsi, on a préparé pour vous un menu de plats gastronomiques français et de spécialités normandes. Et puis, on a créé un décor charmant, gai et très confortable. Enfin, on a prévu un tunnel qui relie l'hôtel à la station Peel du Métro. C'est dans l'hôtel Sheraton Mt-Royal qu'on trouve le Café Normandie et on réserve par téléphone à 842-7777.

FHôtel
Sheraton Mt-Royal
Montréal, 1455, rue Peel
Un service international ITT

CBMT 6

9.30 Test Pattern and Music
10.25 Today on CBMT
10.30 Marine Boy
11.00 Daktari
11.30 Custer
12.30 Let's Talk Sport
1.00 Canadian Bowling Classic
2.00 Canadian Feature Films
"Christopher": Movie Matinée
3.30 Eyes on New York: "A Taste of Sunday"
4.00 Wayne and Shuster Take an Affectionate Look at W.C. Fields
5.00 CBC Sports Presents The Prokneus Stakes
6.01 This Land of Ours
6.30 The Nation's Business
6.45 CBC TV News
7.00 The Beverly Hillsbillies
7.30 The Good Guys
8.00 The King Family Holiday Cruise
9.00 "The Great Race": Part one
10.00 One More Time
11.00 CBC National News
11.15 Night Report
11.25 Cine-Six
"Black Widow"
1.00 Final Report

CFCF 12

8.00 Sound of 12
8.15 News and Sign-on
8.30 Hercules
9.30 Underdog
10.00 Rogers Ramjet
10.30 Spideyman
11.00 Rocky and Friends
11.30 Batman
12.00 The Canadian Scene
12.30 Uncle Bobby
1.00 Captain Scarlett
1.30 The World Tomorrow
2.00 Movie
"Six Feet Final", comédie musicale
3.30 Outdoors With Liberty Mutual
4.00 Sports Hot Seat
4.30 Wide World of Sports
5.00 Life Young
6.00 The Jackie Gleason Show
6.30 Academy Performance
"Petticoat Pirates", comédie
10.00 Special Spotlight
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.45 Paloma Playhouse
1.30 Slim Carter, drame
Suivi de Newsroom 12

CFCF 12

12.15 The Lost Peace
12.45 Gardening
1.00 Country Calendar
1.30 Expo Baseball
1.30 Through the Eyes of Tomorrow
5.00 CBC-TV News
5.04 Man Alive
5.30 Hymn Sing
6.00 Walt Disney World of Color
7.00 Tommy Hunter Show
7.30 Green Acres
8.00 Ed Sullivan Show
9.00 Bonanza
11.00 The Way It Is
11.00 CBC National News
11.15 Night Overall
11.25 Cine-Camp
"Voltaire, drame (1933)
12.30 Final Report

Concert dimanche

Dimanche le 18 mai à 20h.30, en la salle de la Bibliothèque Nationale, 1700, rue Saint-Denis, la direction du Conservatoire de Musique présentera un récital conjoint de Francine Chabot, pianiste, et d'Armen Alexanian, violoncelliste. Au programme, des œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Ravel, Hindemith et Valentin. Le public est invité. L'entrée est libre.

festival des films de JEAN-LUC GODARD
UNE SÉLECTION DE SES MEILLEURS FILMS

15-16-17 mai
MACHA MERIL — PHILIPPE LEROY
"UNE FEMME MARIÉE" (français-anglais)
ANNA KARINA
"VIVRE SA VIE" (français-anglais)

18-19 mai
JEAN-PIERRE LÉAUD — CHANTAL GUYA
"MASCULIN FÉMININ" (français-anglais)
BRIGITTE BARDOT — JACK PALANCE
"LE MÉPRIS" (français-anglais)

20-21 mai
MIREILLE DARIC — JEAN PIERRE KALFON
"WEEK-END" (français-anglais)
JEAN-PAUL BELMONDO — ANNA KARINA
"UNE FEMME EST UNE FEMME" (français-anglais)

PRIX ADULTES — 18 ANS ET PLUS
PRIX SPÉCIAL pour ÉTUDIANTS
LUN. à VEN. 11.00 a.m. à 5.30 p.m.

GUY
1000, rue Saint-Denis
Tél. 931-2912

MONTROSE
3100 av. St-Jacques 737-1990 — 3e étage
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
JEAN-LUC GODARD
MACHA MERIL
PHILIPPE LEROY
DE MARC
BERNARD NOÛ
Fondateur
une femme mariée
MAG BODARD
présente
"UNE FEMME MARIÉE"
Ouvrez à 10h30
LES JOURS
le bonheur
Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

Commençant le 30 mai
Festival Gérard Philipe

AUJOURD'HUI: DERNIER JOUR
DAVID & LISA
à 2.50 et 6.30 et 9.50
CYBELLE OU LES DIMANCHES
DE VILLE D'AVRAY
à 1.00 - 4.30 et 8.15 (dernier EPTI)
commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE
TRAITS ÉTROITEMENT
SURVEILLÉS
un film de JIRÍ MENZEL
réalisé pour le
FESTIVAL DE CANNES 1967
et 2e film: d'ivan PASSER
"ÉCLAIRAGE INTIME"
à 2.10 et 5.20 et 8.30
dernier spectacle ENTIER à 8.30
verdi
5380, ST-LAURENT — 277-4145

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

commençant DIMANCHE:
CINÉMA RÉALISTE
TCHÉCOSLOVAQUE

FESTIVAL
POUR TOUTE LA FAMILLE
Samedi, 17 mai
1h.30-3h.45-6h.00
Dimanche, 18 mai
1h.30-3h.45-6h.00
(in french)
(en français)
LES AVENTURES DE
Perri
Walt Disney
PINOCCHIO
AUDITORIUM HÔTEL-DIEU
3860, ST-URBAIN, (Tél.: 274-7534)
ADMISSION:
ENFANTS \$0.55
ADULTES \$1.10

**"MYSTÉRIEUSEMENT
PUISSANT"**
— N.Y. Daily News
SALLE RESNAIS
un film de
Pier Paolo Pasolini
avec
TERENCE STAMP · SILVANA MANGANO
TEOREMA
V.O. sous-titres anglais
SALLE EISENSTEIN
14 ANS
6e SEMAINE
PIERRE et PAUL
un film de
RENÉ ALIOT
EASTMANCOLOR
PIERRE MONDY
Bulle OGER
35 MILTON/842-6053
AIR CONDITIONED

FORUM * 17 et 24 MAI
MATINÉES MAR. - MER. JEUD. - VEN. à 3.15 P.M.
MATS. SAM. et LUN. à 3.30 P.M. SOIRS à 8.00 P.M.
MATINÉES LUNDI et SAM. à 2.15 et 4.15 A.M.
AUCUN SPECTACLE LE DIMANCHE
CIRQUE SHRINERS
29e ANNIVERSAIRE
SIEGES RÉSERVÉS
MAINTENANT EN VENTE
\$2.00 et \$2.50
ADMISSION GÉNÉRALE
EN VENTE LE 17 MAI
ADULTES \$1.75 ENFANTS .75
SALLE EISENSTEIN
14 ANS
6e SEMAINE
PIERRE et PAUL
un film de
RENÉ ALIOT
EASTMANCOLOR
PIERRE MONDY
Bulle OGER
35 MILTON/842-6053
AIR CONDITIONED

37e SEMAINE
"VOUS FASCINE
Par son audace!" (EPTI)
18 ANS Adultes
JEUX DE NUIT
V.O. SUEDOISE
AVEC
SOUS-TITRES
FRANÇAIS
IGOR THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING
"MAI ZETTERLING NE MANQUE
Dimanche: 7.30 - 9.30
CERTES PAS DE TALENT!" Le Figure 5.30 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL
1206, E. STE-CATHERINE
STATION BEAUBOURN - 525-8600

2 Grands films EN COULEURS
Le GENDARME se MARIE
LOUIS DE FUNES
alexandre le bienheureux
JEAN-YALON
JEAN-YALON, À L'EST DE RIEUX - 725-7000
2019 E. SHERBOURNE - 525-2174
CINÉMA DE PARIS
900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL. 861-2996
FLEUR DE LYS
850 EST, STE-CATHERINE
TEL. 288-3303

**FAUT PAS PRENDRE
LES ENFANTS du BON DIEU**
Pour des
CANARDS SAUVAGES
HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA DE PARIS
900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL. 861-2996
FLEUR DE LYS
850 EST, STE-CATHERINE
TEL. 288-3303

**"Une Belle femme,
sa très jolie fille,
et il n'avait
même pas à choisir."**
adélaïde
SOUS-TITRES ANGLAIS
EN SEMAINE: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30
- 5.30 7.30 - 9.30
CINÉMA
V
3550, OUEST, SHERBOURNE TEL. 489-5559

CONCOURS NCT
LA NOUVELLE
COMPAGNIE THÉÂTRALE
SALOMON
de Normand de Bellefeuille
et André Lamarre
Jéan Dupeppe, Colette Devlin,
Jacques Giguère, Nicole Filion,
François Tasse, Micheline Gerin,
J.-Pierre Compain, Gaëtan Gladiu.
Mise en scène
Roland Larache
Décor et costumes
Renée Noisieux - Gurik
les 29-30-31 mai
1200 rue Bleury
866-1964
CONCOURS NCT

Horaires des théâtres
CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
"La Baye"
du mardi au dimanche à
20h.30
COMÉDIE CANADIENNE: ruelle
LA POUSSIERE: "A Wife in The Hand"
du mardi au vendredi à 20h.30, le samedi
à 18h.30 et 21h.30
RIDEAU-VERT: "Un fil à la patte" de Fey-
deau mardi à samedi à 20h.30, dimanche à
19h.30
THÉÂTRE DE QUATROS: "En pièces dé-
tachées" de Michel Tremblay, à 20h.30
LE PATRIOTE: Les Cyniques
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Les girls"
revue 20h.30
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRED-PELLEVEY: "Fidèle"
on the roof" samedi à 18h.30 et 20h.30
répétition dimanche
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Georges Goé-
ry à 20h.30 samedi et dimanche
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le TSM pré-
sente "Six personnages en quête d'auteur"
samedi à 18h.45 et 20h.45, dimanche à
18h.45

Horaires des cinémas
EN LANGUE
FRANÇAISE
ARLEQUIN: "Droite de couple" et "Danger
Diabolik"
BIBU: "Mister Freedom"
CANADIEN: "Le Miracle de l'amour Noël"
et "Princesse d'un jour"
CINÉMA V: "Abelardo" 7.30 - 9.30 Dim.
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30
CHAMPLAIN: "La Parité" et "Les rêves
étranges de Paula Schlitz"
CHATEAU: "Vive François"
CINÉMA DE PARIS: "Faut pas perdre
les enfants du bon Dieu pour des canards
sauvages" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30
CREMAZIE: "Vive Champlain"
DAUPHIN: "Salle Bessie" "Les Enceintes"
7.30 - 9.30 Salle McLaren: "L'atragale"
7.30 - 9.30
ELECTRA: "Face d'ange" et "Colorado"
et "Les Gens qui en ont assez"
ELYSEE: "Salle Eisenstein" "Pierre et
Paul" 7.30 - 9.30 Sam. et dim. 1.30 -
3.30 5.30 - 7.30 9.30
FLEUR DE LYS: "Vive Cinéma de Paris"
FRANCAIS: "Les Orges du Dr Ordell" et
"L'Étrange secret du Dr Hicchock"
GRANADA: "Vive François"
JEAN-TALON: "Le Gendarme se marie" et
"Alexandre le bienheureux"
MERCER: "Vive François"
MID-MINUT: "La Première loi" et
"Les Soudois à Paris" (ce dernier en fr.
et anglais) 7.30 - 9.30
GUY: "Une femme mariée" et "Vivre sa
vie"
MONKLAND: "Thérèse et Isabelle" 1.00
3.00 5.00 7.00 - 9.20
MONTRIEUX: "Une Femme mariée" et
"Le Bonheur"
PAPINEAU: "Thérèse et Isabelle" et "Off
Espagnole à Tanger"
PARISER: "Valérie" 10.00 - 12.00 - 2.15
4.30 - 6.45 - 9.00
PIGALLE: "Vive Mid-Minut"
PLAZA: "Vive François"
RIVOLI: "La Canonnnière du Yangtze"
200 minutes mer. sam. et dim. à 2.00
ST-DENIS: "Le Réveil de la chair" et
"Hold-up pour Laura"
VERDI: Samedi: "Cybèle ou les Dimanches
de Ville d'Avray" 1.00 - 4.30 - 8.15

**ET AUTRES
LANGUES**
Italian: s.1. anglais
ELYSEE: "Salle Alain Renaud" "Teore-
ma" 7.30 - 9.30 Sam. dim. 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 9.30 (sam. 10.00)
Télecinéma: s.1. anglais
SALLE HERMES: "The Fireman's Ball"
8.00 - 10.00 dim. 2.00 - 4.00 6.00 - 8.30
Dim. 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 9.30
VERDI: Dimanche et lundi: "Trains Étro-
itement surveillés" 2.30 - 6.40 - 9.50 et
"Éclairage intime" 1.00 - 5.20 - 8.30
CINÉMATHEQUE CANADIENNE: (1700
rue St-Denis) répète sam. dim. et lun.

LE CENTRE DU DISQUE
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE...
Discothèque exclusive ne louant que la meilleure
musique. Fondée en 1959 pour satisfaire les mélo-
manes les plus avertis, le Centre du Disque n'a fait que grandir
et compte aujourd'hui plus de 1,000 membres.
Les premiers membres du Centre du Disque avaient sans doute
les mêmes goûts que vous et devaient probablement faire face
au même problème: le désir d'écouter les meilleurs enregis-
trés pouvant rencontrer les exigences d'un budget limité. Le
Centre du Disque est l'unique discothèque au Canada capable
de vous donner satisfaction dans ce domaine.
La carte de membre annuelle n'est que de \$5.00 et de \$3.00 pour
les étudiants. Le tarif hebdomadaire sur chaque disque est de
35¢. La location de bandes sonores stéréophoniques est de 50¢ par
semaine. Tout membre a droit à un rabais de 25¢ sur l'achat
de disques scellés. Devenez membre, devenez mélomane.
Heures d'ouverture: 1 lundi au mercredi, 9h. 30 à 18h. 30. Jeudi
et vendredi, 9h. 30 à 21h. Samedi, 9h. 30 à 18h.
Le Centre du Disque Inc.
2020, C. rescent (nord boul. Maisonneuve) Tél.: 845-3541

Ils nous reviennent...
les 110 superbes artistes russes qui poursuivent prése-
ment une tournée triomphale à travers tout le Canada.
"Rarement aura-t-on vu sur une
scène un pareil rassemblement de
talent!"
VANCOUVER
"Un rare alliage de style,
de couleur, de beauté et
de rythme!"
CALGARY
"La beauté de ce
spectacle emballa to-
talement l'assistance!"
EDMONTON
"Il est impossible de résister
à l'empire de ce superbe
spectacle-festival!"
SASKATOON
MER. JEU. VEN. SAM. SOIRS 21, 22, 23, 24 MAI
ARÉNA MAURICE RICHARD
Prix (taxe incl.) \$2.00, \$3.00, \$4.00, \$5.00
Aréna Maurice Richard: CCA, 1822o, Sherbrooke (sous-sol); Centaur (Théâtre
Instant) Pl. Ville-Marie; Hoffman's Antiques, 1472 Peel; Ed. Archambault, 500o
Ste-Catherine; Coisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adair; Bonder's 1188 o, Ber-
nard; Uni-mat 8e, 4617 Sauron Rd., D-des-Ormeaux; Charlebois, 2115 e.,
J.-Talon; Importations CM, 8225 St-Laurent; et 5973 Monk; Gaipeau, 2115 e.,
J.-Talon; Lib. Cosmos, Centre Pont-Viau, boul. des Laurentides.

Festival
de MUSIQUE et de
DANSE
Russe
"Un rare alliage de style,
de couleur, de beauté et
de rythme!"
CALGARY
"La beauté de ce
spectacle emballa to-
talement l'assistance!"
EDMONTON
"Il est impossible de résister
à l'empire de ce superbe
spectacle-festival!"
SASKATOON
MER. JEU. VEN. SAM. SOIRS 21, 22, 23, 24 MAI
ARÉNA MAURICE RICHARD
Prix (taxe incl.) \$2.00, \$3.00, \$4.00, \$5.00
Aréna Maurice Richard: CCA, 1822o, Sherbrooke (sous-sol); Centaur (Théâtre
Instant) Pl. Ville-Marie; Hoffman's Antiques, 1472 Peel; Ed. Archambault, 500o
Ste-Catherine; Coisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adair; Bonder's 1188 o, Ber-
nard; Uni-mat 8e, 4617 Sauron Rd., D-des-Ormeaux; Charlebois, 2115 e.,
J.-Talon; Importations CM, 8225 St-Laurent; et 5973 Monk; Gaipeau, 2115 e.,
J.-Talon; Lib. Cosmos, Centre Pont-Viau, boul. des Laurentides.

2 Grands films EN COULEURS
Le GENDARME se MARIE
LOUIS DE FUNES
alexandre le bienheureux
JEAN-YALON
JEAN-YALON, À L'EST DE RIEUX - 725-7000
2019 E. SHERBOURNE - 525-2174
CINÉMA DE PARIS
900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL. 861-2996
FLEUR DE LYS
850 EST, STE-CATHERINE
TEL. 288-3303

**FAUT PAS PRENDRE
LES ENFANTS du BON DIEU**
Pour des
CANARDS SAUVAGES
HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA DE PARIS
900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL. 861-2996
FLEUR DE LYS
850 EST, STE-CATHERINE
TEL. 288-3303

**"Une Belle femme,
sa très jolie fille,
et il n'avait
même pas à choisir."**
adélaïde
SOUS-TITRES ANGLAIS
EN SEMAINE: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30
- 5.30 7.30 - 9.30
CINÉMA
V
3550, OUEST, SHERBOURNE TEL. 489-5559

L'OEIL SUR L'ÉCRAN



Un cinéma de la chair: de la gloutonnerie à la plénitude

par André Major

VALÉRIE, film de Denis Héroux; caméra René Verdier; montage Jean Lafleur; dialogues Louis Gauthier; avec Danielle Ouimet, Guy Godin, Andrée Flamand, Parisien.

Il faut bien admettre que les qualités de Valérie se trouvent plus facilement dans la salle que sur l'écran. En soi, il s'agit là d'un film passablement banal: une jeune orpheline s'enfuit du couvent avec un motard, devient tour à tour danseuse à gogo, prostituée, avant d'être rachetée par le grand amour. Je vois mal ce qui brise le moindre tabou là-dedans. Mais il faut encore tenir compte d'un détail qui exige qu'on traite du film avec la plus grande attention: la foule record qui se presse à chaque jour aux portes du Parisien. Pour ce, voir le film pour ce qu'il est, non pas un témoignage mais un objet de consommation tellement réussi qu'il fourmille de signes sur la réalité de laquelle il origine.

Bien sûr, il faut d'abord faire état de la sexualité. Valérie n'a rien d'un film érotique. Il intéresse plutôt le voyeur. Et, dans ce qu'il donne à voir, il révèle parfaitement le milieu québécois: rien que des seins. Fesses, hanches, dos ont

été soigneusement bannis. Il est aisé de reconnaître là la persistance d'une vieille fixation sensuelle à hauteur du sein, directement liée à ce tenace complexe d'Oedipe qui fait le fond de notre culture populaire.

Il faudrait pouvoir citer de même plusieurs autres aspects de ce film qui renvoient à la connaissance de la salle. Valérie donne une bonne image, obscure mais juste, de la société québécoise actuelle. Non pas dans la psychologie des personnages, qui nous demeurent presque toujours opaques, mais dans le niveau de valeurs qu'on peut y découvrir. Valérie nous appartient comme la Plaza Saint Hubert, les mets chinois, les bar-b-cue, le dessus de table en "arborite" fleuri, le mobilier de style colonial espagnol etc. Valérie, c'est le pittoresque de la sexualité dans le milieu québécois. C'est le bibelot de toc qu'on affiche dans son salon parce que ça fait bien. En fait, si Valérie nous renseigne sur la sexualité d'ici, c'est en la désignant comme avouée mais mal assumée, prise en charge au niveau seulement de l'exhibitionnisme.

La démarche du personnage renvoie à la même psychologie collective: tout avaler, s'accommoder de tout: glouton-

nerie aveugle. Verrons-nous dans un prochain film Valérie mère de famille, jeune bourgeoise rangée, sagement établie dans un beau bungalow de banlieue?

A tout le moins, un moment dans l'évolution du cinéma québécois. Espérons seulement que Valérie ne fera pas recette: ce serait trop facile. Le reste est affaire de sociologie, chapitre psychologie collective.

TEOREMA de Pier Paolo Pasolini; avec Terence Stamp, Silvana Mangano, Anne Wiazemski. Sous-titres anglais. Elysée.

Il ne faudrait pas qu'on ait le mépris trop facile envers Valérie. Ses faiblesses sont à notre image. Sur quelle tradition Héroux pouvait-il s'appuyer pour exprimer cet aspect brut de notre personnalité? La comparaison avec Teorema va suffire à éclairer cela suffisamment. Teorema est un des plus grands films jamais réalisés sur la sexualité. Il pose la question de la sexualité, la finalité, le pourquoi. Avec une maturité et une rigueur qu'il serait impossible d'attendre ici. Car dans l'attitude de Pasolini, il faut voir Claudia Cardinale, Sophia Loren, Gina Lollobrigida, Monica Vitti, la fureur sensuelle des Fellini et Antonioni etc. Une longue tradition a mis en situation la question que Pasolini s'approprie à poser. Sur quoi Denis Héroux aurait-il pu s'appuyer pour poser la question de la sexualité au Québec? sur Aurore l'enfant-martyr, sur le Survenant etc.

Teorema est un film d'une grande gravité: la sexualité vue par un mystique. Son histoire est simple comme 1 plus 1 font 2. Un visiteur fait découvrir le sexe aux habitants d'une maison bourgeoise. Après son départ, leurs vies resteront modifiées à jamais. On peut voir dans cette parabole sévère le sens qu'on veut: le sacré dans un univers désacralisé, une machine d'Apocalypse etc.

Teorema n'est pas un film pour voyeurs. C'est un film pour être sexuels. Il ne montre aucun accouplement. On voit dans la technique le niveau où se tient ce film. Dans un film moyen, comme Valérie et Thérèse et Isabelle, la vue de la sexualité est toujours immédiatement sublimée, soit dans la musique, la grosse musique pompier, destinée à refouler, à produire un ersatz de sensation, puis on cache alors la réalité derrière une image analogique, soit dans une qualité exagérée de la photographie, etc.

Teorema est un film d'une grande sécheresse, quasi biblique. Ce n'est pas un film déshabillé, c'est un film dépouillé. Peu de musique, peu de scènes, peu de plans. Aucune scène explicative ou psychologique, peu de dialogue. Une attention passionnée au fait, à la tendresse qui introduit à l'acte. Il n'est pas nécessaire d'en demeurer alors à l'acte. Après l'acte, brisure des vies individuelles. Départ du visiteur. Chacun des habitants de cette maison se perd dans son désert intérieur, auquel la sexualité l'a amené.

C'est jusqu'au niveau de la technique que Teorema est un point de vue mystique. Le film se rapproche de l'œuvre musicale de quelques contemporains, comme Schoenberg, Varèse, en ceci que l'image y est considérée comme un bruit, non signifiante, non pourvue d'une orientation, au con-

traire: d'un son lui programmé d'avance en fonction d'une harmonie. Il ne s'agit pas d'une famille en particulier mais de la famille bourgeoise en général.

Ainsi en réduisant chaque élément à un côté objet, Pasolini parvient à les mettre dans une relation suffisamment rigoureuse pour que les arrières-plans prennent leur importance. Arrières-plans: un désert que le vent balaye et dans lequel, à la fin, un homme rôde comme une bête éperdue en poussant des hurlements angoissés. Ce point d'orgue final qui clôt Teorema entre dans la salle comme une vague de fond, expression majeure des secrets de l'âme: le sexe n'est qu'un langage.

ADELAÏDE, de Jean-Daniel Simon; caméra Patrice Pouget; avec Ingrid Thulin, Jean Sorel, Sylvie Fennec. Sous-titres anglais. Cinéma V.

Jean-Daniel Simon reprend le roman de Gobineau et renoue avec les sommets de la tradition psychologique française: récit simple et touffu, qui sait du moindre détail ouvrir des profondeurs vertigineuses dans le comportement des personnages, pour nous entraîner à leur suite au-dessus des abîmes du cœur humain.

Simon avait déjà réussi une étude de caractères très soignée avec son premier film, La Fille d'en Face. Son second va plus loin que tout ce que le premier laissait attendre. À partir d'un canevas assez semblable à celui des Biches, deux femmes se disputant le même homme, mais ici mère et fille et non plus lesbiennes, il tisse une toile d'araignée lente autour et du fond de ces êtres, les montrant minés lentement par l'exercice des passions les plus simples. La maîtrise avec laquelle Simon nous surprend à chaque nouveau rebondissement de l'action étonne. Description lente de l'agonie de la bourgeoisie, mais en même temps vérification implacable des fondements de la vie, du sexe, du travail, Adelaïde, à la fois intégrée au mieux la tradition romanesque (Stendhal, Flaubert etc.) tout en la renouvelant magistralement par une création d'atmosphère empoisonnée qui n'est pas sans parenté avec le Polanski du Couteau dans l'Eau.

Comme on dit: on attendait un auteur, on découvre un homme. Ce film tout en demi-teintes et en vertiges possède de la marque d'une personnalité virile. Pour le saisir, il suffit de rapprocher la conception de la sexualité qui se manifeste chez lui à celle qu'on rencontre dans les deux films précédents. Mère et fille se disputant le même homme, usent, l'une de la finesse et de la grâce de sa chair de 20 ans, l'autre d'une abondance et d'une largeur merveilleusement charnelles, grâce à Ingrid Thulin. Dans Adelaïde, la sexualité n'est pas une fin, une trophée, ni un mal qui bouleverse; mais plutôt un instrument contrôlé de contact avec l'autre, un ressort de la vie.

Où il devient clair que l'outrance d'Héroux dépend surtout de l'absence de tradition; la fureur mystique de Pasolini d'une surabondance de feu intérieur, (produit d'une très longue maturation culturelle, un vent brûlant sur les cimes), la force équilibrée de Simon de l'esprit français, tradition et sexualité se rejoignent pour une plénitude.

A propos des droits d'auteur

SVETI STEFAN, Yougoslavie — (AFP) — Le 5e congrès de l'Association internationale des droits d'auteur a terminé vendredi ses travaux à Sveti Stefan, sur la côte dalmate.

Cette réunion, à laquelle ont été représentés 20 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, s'est félicitée de la signature récente d'un accord sur les droits d'auteur entre l'URSS et la Hongrie.

A la Cinéma: 20; 7.30: The Trade Machine et Pinter People de Gerald Potterton.

9.30: Pâques Sanglantes, de Giuseppe de Santis, Italie 1950, v.f.

21; 7.30: Umberto D, de Vittorio de Sica, Italie 1952, v.f.

9.30: Vingt ans de Confédération pour Terre-Neuve.

22, 8.00: Carry On Sergeant, de Bruce Balfour, Canada 1928, v.o., 120'. Présenté par M. André Paquet.

23, 7.30: The Hunters, de John K. Marshall et Robert Gardner, E.U. 1957, v.o., 73'.

9.30: Les Vitelloni, de Federico Fellini, Italie 1953, v.f., 100'.

Noiret, John Abbey. Satire terrible, absurde de la politique actuelle: Ubu-Roi dans les événements de mai en France. Tintin chez Mao Biju.

"100 Rifles", de Tom Gries avec Raquel Welch et Jim Brown. Pour les amateurs du genre, le dernier western (presque) d'un des nouveaux maîtres du genre, Tom Gries, l'auteur de Will Penny, le Solitaire. Une réussite d'écriture et de récit. Palace.

Au Verdy: 18 au 22 inclusivement, deux perles de l'humour contemporain. Trains Étroitement Surveillés et Éclairage Intime, des Tchèque Jiri Menzel et Ivan Passer. St. a.

23-23: Ulysses, de Joseph Strick. Comment la vie pourrait en Irlande comme ailleurs.

que, l'auteur de l'As de Pique et des Amours d'une Blonde. S.L. Salle Hermès.

"Faut Pas Prendre les Enfants du Bon Dieu" pour des Canards Sauvages", de Michel Audard. Un croulant se paie la tête de tout un chacun, un peu à la manière de L. F. Céline. Non sans un certain humour. Fleur de Lys, de Paris.

"Jeux de Nuit", de Mai Zetterling avec Ingrid Thulin. Une femme revoit le complexe d'Oedipe et pousse un grand cri. Festival.

"Mr. Freedom", de William Klein avec Delphine Seyrig, Philippe

ce, l'auteur de l'As de Pique et des Amours d'une Blonde. S.L. Salle Hermès.

Trois titres sont cependant à retenir. Il de l'Anglais Lindsay Anderson, Easy Rider de l'Américain Dennis Hopper, et surtout Les troubles d'Adalen du Suédois Bo Viderberg, qui a enthousiasmé le jury.

Du côté des films présentés à la semaine de la critique, la sélection se révèle cette année excellente et les pronostics difficiles à établir. More, une histoire d'amour entre drogués, de Barbet Schroeder, présenté sous pavillon luxembourgeois, est actuellement en rivalité avec Paris n'existe plus du Français Robert Benayoun.

Le second a de nombreuses chances de l'emporter tandis que le premier risque fort les foudres de la censure. La voie, de l'Algérien Mohamed Slim Riad, a reçu un très bon accueil, ainsi que King Murray de David Hoffmann, États-Unis.

Faites votre choix

"La Party", de Blake Edwards avec Peter Sellers. Le fameux tandem de Pink Panther et A Shot in the Dark continue de produire les meilleures oeuvres burlesques actuelles, mélangées d'un acteur hindou de second ordre dans la jungle hollywoodienne, Champplain. "Pierre et Paul", de René Allio avec Pierre Mondy et Bulle Ogier.

A la mort de son père, un homme se rend compte qu'il n'a jamais été qu'un rouage dans la société de consommation. La force de l'évidence. Elysée.

"Le Bal des Pompiers", de Milos Forman. Le film de l'échec du printemps de Prague par un de ses meilleurs cinéastes, le maître de la satire et de la table burles-

A Cannes: Cinema Novo

CANNES (AFP) — Très attendu, le film brésilien Antonio das Mortes de Glauber Rocha, présenté mercredi, n'a pas déçu les fervents du réalisateur, mais indigné le public par trop de violence et de cruauté. Le plus célèbre représentant du groupe Cinema Novo qui fit parler de lui lors du dernier festival de Rio pour son intransigence à l'égard des organisateurs jugés trop mercantiles, a donc obtenu un succès de chapelle qui ne convaincra peut-être pas le jury.

Flashback, de l'Italien Rafaele Andreassi, a fait fuir, vers le milieu de la projection, la majeure partie des critiques. Un soldat allemand s'endort dans un arbre tandis que la guerre fait rage. Au matin, à son réveil, c'est le silence. Les combattants se sont éloignés. Le héros découvre alors une solitude et un ennui qui lui voudrait faire partager à ses spectateurs. Il y réussit parfaitement.

Sélection officielle pour représenter l'Italie, avec Dillinger est mort de Marco Ferreri. Flashback ne risque pas de figurer au palmarès.

Pour d'autres raisons, le film danois L'homme qui pensait des choses ne paraît pas non plus devoir être retenu, tandis que l'Allemand Michael Kohlhaas a des défenseurs acharnés.

Les favoris

Son réalisateur Volker Schlöndorff n'est pas de ceux-là et avoue sa perplexité quant à la qualification qu'on pourrait donner à son oeuvre. C'est en même temps un film historique traité dans le style western et doté d'un message philosophique, à savoir que la révolution est souvent menée par des gens trop bornés et trop mal organisés pour être fructueuse.

A ce mi-festival, aucun film n'emporte vraiment l'adhésion.

galerie libre
JACQUES LACROIX
(sculptures)
L'Exposition "2000"
Vernissage samedi
17 mai - 14.30 hrs
2100, Crescent 288-6080

EXPOSITION
FEMMES PEINTRES
"Galerie l'Art Français"
GALERIE D'ART
370 Laurier ouest (près avenue du Parc) 277-2179
Nouvelles heures d'ouvertures: Mardi au jeudi 9 hrs à 18 hrs. Vendredi: 9 hrs à 21 hrs. Samedi: 9 hrs à 17 hrs.
Fermé dimanche et lundi.
3 mai 24 mai

EROS ESKIMO
Représentation de l'amour sensuel par quelques sculpteurs du Grand Nord.
Édition de luxe tirée à 125 exemplaires - 120 pages - 48 photographies - Format 13 x 8 1/2 - Présentée sous une luxueuse couverture dans un emballage de choix.
Texte par Hugues de Jouvancourt
Éditions de la Frégate
2020, rue Crescent Montréal, 849-8587

Galerie Sherbrooke Ltee
1196 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 110
Telephone 845-0289
Nathanael Neujean
Sculptures
15 mai au 4 juin

Mai 20 Juin 14
Exposition de IRA MOSKOWITZ
Dessins et Peintures
Galerie Waddington
1456 ouest, rue Sherbrooke.

Galerie Sherbrooke Ltee
1196 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 110
Telephone 845-0289

William Roberts
Oeuvres récentes
15 mai au 4 juin

"Galerie l'Art français"
370 Laurier ouest (près avenue du Parc).
277-2179
présente
JEAN-JACQUES MORVAN
jusqu'au 31 Mai
Nouvelles heures: Mardi au jeudi 9 hrs à 18 hrs. Vendredi: 9 hrs à 21 hrs. Samedi: 9 hrs à 17 hrs.
Fermé dimanche et lundi.

Première étape du plus grand
FESTIVAL CINE-WEEK-END
de films japonais à Montréal
LES PIERRES DU CHEMIN (sous-titres anglais)
THE WAYSIDE PEBBLE (English subtitles)
(Robo no Ishi)
réalisé par Seiji Hisamatsu
directed by
avec (with) Setsuko Hara, Hisaya Morishige
Prix de l'OCIC au festival de San Sebastian.
3 séances continues
Samedi, 17 mai 8h.30 - 10h.45 Dimanche, 18 mai 8h.30

Les Productions Spex — Guy Latraverse présentent
PELOTA CLARK
accompagnée par
le grand orchestre de
FRANK OWENS
DU 26 MAI AU 1^{er} JUIN
billets aussi en vente au service
de billets CENTAUR Place Ville Marie 878-1184

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

POUR TOUS
LES ETUDIANTS EXPLOSENT
les encercclés
Film de CHRISTIAN GION, mortant en vedette Jacques Huguin et Brigitte Fontaine.
3e MOIS
MARLENE JOBERT
L'ASTRAGALE
Horaire: Sam., Dim., Lun.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
DERNIER JOUR: au MCLAREN
"BAISERS VOLÉS" Un film de François Truffaut
LE DAUPHIN
721-6000 REAGNER PRES D'UNIVERSITY

L'OEIL SUR LES ROUTES

Le pont qui, à Strasbourg, franchit le Rhin vous mène dans l'autre partie de la plaine. Vous avez quitté l'Alsace pour le pays de Bade.

Bientôt, vous atteignez une région montagneuse semblable aux Vosges, crêtes arrondies recouvertes par une abondante couverture forestière, lacs bleu saphir au creux des plissements. — On dirait les Laurentides m'a dit un Canadien heureux de retrouver la ses "pays-d'en-haut".

Quittée cette zone de la Schwarzwald — la forêt Noire — on retrouve le paysage qui fait la force de l'Allemagne et qui explique la solidité de son mark: horizons dentelés de cheminées d'usines, ciels charbonneux surfilés par les lignes à haute tension, cités-jardins pour prolétaires nantis, théories de camions à remorques sur les routes, longs convois filant sur les voies ferrées électrifiées, chalands automoteurs sur les canaux. Mannheim, Karlsruhe, Rottweil, Pforzheim, Stuttgart sont les

bases méridionales de l'industrie lourde allemande. Ces villes et leurs satellites produisent sans arrêt des produits chimiques, les aciers mécaniques, le matériel optique, les immenses machines et les mécanismes de précision. La région de Bade où s'étalent les zones industrielles ne possède ni gisements minéraux ni sources d'énergie. Pour alimenter les industries de transformation, un fleuve de minerai de fer, de métaux bruts, de houille et de pétrole coule sans cesse. Sur la rivière

de télévision haute de 630 pieds, dotée d'un restaurant ultra-moderne et panoramique, mais l'on y admire aussi sa vieille collégiale, ses deux châteaux, le monument de Schiller et l'extraordinaire castel Solitude. Le cœur de Karlsruhe est un grand parc elliptique recelant un immense palais, le Versailles des princes allemands du XVIII^e siècle. Ulm a de vieilles maisons aux façades peintes à la fresque et une cathédrale gothique célèbre possédant le clocher le plus haut du monde.

Fribourg allemande, cité épiscopale et universitaire nichée au pied d'une montagne du sommet de laquelle après quelques minutes de téléphérique, on peut apercevoir toute la vallée du Rhin moyen et les Vosges; cette "route Verte", via le Val d'Enfer, Hinterzarten, Titisee et Donaueschingen mène au Bodensee ou lac de Constance. Un micro-climat quasi tropical fait naître dans ce morceau d'Europe continental, sur l'île de Mainau, une étonnante végétation. Sur le pourtour de ce lac aux belles plages s'alignent les belles résidences, les châteaux de toutes les époques, depuis la carolingienne jusqu'à la baroque.

Les routes qui traversent les forêts du Jura souabe, fait de plateaux coupés par les vallées du jeune Danube, du Neckar et de la Tauber, diffèrent de celles de la Schwarzwald. Il faut faire un détour pour visiter à Ludwigsburg le plus grand château baroque du Wurtemberg et ses 452 salles remplies de collections précieuses, aller visiter le cloître de Maulbronn, se rendre dans la région féodale du Hohenlohe, vrai décor pour contes de Grimm.

Plus au Nord, commencent les monts sauvages de l'Odenwald où renait la légende de Siegfried, le tragique surhomme de la mythologie germanique.

Il faut alors retourner vers le Rhin et en suivre le cours jusqu'à Bâle, par la route du Vin, où les fraîches auberges sont accueillantes tout le long du parcours. On y apporte le vin fruité dans des pichets de grès pour le verser dans des verres à haut pied où

l'on admire sa couleur or vert avant de le boire à petites gorgées. Entre la route et le fleuve se dresse l'étonnant Kaiserstuhl, un vieux volcan éteint encaissé dans la plaine qui culmine, solitaire, à 1,500 pieds d'altitude.

La région de Bade-Wurtemberg, entre la Suisse et l'Alsace enchante les amateurs de paysages romantiques, les curieux de richesses historiques et culturelles. Sur un territoire qui représente un rectangle de cent milles de large sur cent cinquante milles de long, on trouve un réseau routier très dense, dont onze itinéraires touristiques très bien indiqués traversant 1,200 milles de contrées fabuleuses. Dans cette portion d'Allemagne rhénane si particulière, on compte 500 centres touristiques ou thermaux où les voyageurs peuvent trouver 6,000 hôtels, pensions, auberges, de nombreux chalets et villages de vacances ainsi que 200 terrains de campisme.

Les prix courants par personne et par jour, petit déjeuner et taxes comprises: 3 dollars à 3,50 dans les hôtels moyens; 4 dollars 50 à 10 dollars dans les hostelleries et pensions, 7 dollars à 11 dans les bons hôtels (8 dol.50 à 18 dollars pour la pension complète). Des forfaits sont fréquemment offerts par ces établissements, qui, de plus en plus, pratiquent le tout compris.

Touristes avisés qui louez des voitures pour "faire l'Europe à la carte", si votre route vous mène vers Zurich ou Strasbourg, ne manquez pas le Bade-Wurtemberg.



BADE ET WURTEMBERG

Derniers refuges du romantisme

par Louis-Martin Tard



Neckar, des péniches de 1-350 tonnes transportent les matières premières vers les établissements industriels. Dans la banlieue de Stuttgart, on fabrique à la chaîne les voitures Mercedes et Porsche, les appareils Zeiss-Ikon et Kodak-Nagel.

Mais il suffit de faire quelques milles en dehors des itinéraires manufacturiers pour découvrir l'Allemagne romantique demeurée intacte au milieu de l'obsession industrielle. Cette région, c'est aussi Heidelberg, orgueilleuse de son université, la plus ancienne d'Allemagne, de son château en ruines merveilleusement mélancoliques.

Stuttgart l'industrielle dresse fièrement une tour

Quittons cette région où le Danube prend sa source et retournons vers la Forêt Noire. Des routes faites pour le plaisir des yeux ont été construites à travers le massif forestier. La voie des crêtes permet, de point de vue en point de vue toujours exaltants de se rendre de Baden-Baden, très mondaine ville d'eaux, mondialement connue par son casino belle Époque, à Freudenstadt pittoresque citée sur la rivière Murg. Ceux qui préfèrent les mystères des sombres sous-bois, les parfums d'humus et l'odeur balsamique des grands pins préféreront l'autre route, celle qui relie les deux villes non pas en allant de sommet en sommet, mais à flanc de vallée. Un autre chemin pour automobiliste peu pressé part de Fribourg (la

Découverte des pays germaniques dans les meilleures conditions

TOUR EN EUROPE CENTRALE

11 juillet - 1er août

Allemagne: Rhin, Franconie, Bavière
Autriche: Vienne, Salzbourg, Tyrol
Suisse: Lucerne et les Alpes centrales

Egalement: Luxembourg, Alsace, Lorraine, Paris.

Direction Roland Boutaric; André Malavoy en plus en Autriche

Qualité en tout: Hôtels, repas, guides, autocar

\$858. Can., tout compris

Organisation et vente directes; garantie des Voyages Malavoy.

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485
La Maison aux milliers de références

LES ESCALES D'ULYSSE

La Floride en été

Longtemps le refuge de ceux qui fuient les hivers du nord, la Floride se lance dans le festival d'été et offre au moins 11 festivals et deux "fiestas" en 1969.

Leurs thèmes ont trait principalement à l'histoire, à la musique, à la peinture et au spectacle.

Au printemps se déroulent des événements tels que le Festival des Arts Américains, à Valparaiso, les Arts au Festival de Mai, à Jacksonville et le Festival Populaire, à White Spring.

L'été amène, entre autres, le Festival estival international de Musique, à Daytona Beach (juillet-août); le Festival du Théâtre de Shakespeare, à Miami (juillet-août); et le Festival du Soleil et de l'Espace, à Cape Kennedy (du 29 août au 1er septembre).

Au domaine des fiestas, Pensacola a sa Fiesta des Cinq Pavillons, du 2 au 15 juin. Mais Fernandian Beach arbore trois pavillons de plus à sa Fiesta des Huit Pavillons, en mai.

Toute l'activité se résume à une conclusion: la Floride est tout aussi occupée en été et même davantage que durant la saison d'hiver. Eastern Air Lines en témoigne. L'été dernier, la ligne aérienne a transporté, des États du nord-est en Floride, plus de deux fois autant de passagers que durant la même période de trois mois il y a cinq ans.

Air France: nouveaux vols vers la France

Pour faire face au flot tou-

jours grandissant des touristes qui prennent chaque été le chemin de Paris et de la France et de l'Europe, Air France a encore renforcé ses fréquences sur l'Atlantique Nord. C'est ainsi qu'à compter du mois de juin, deux vols seront offerts chaque soir entre Montréal et Paris, le 1^{er} à 7h30 et le second, à 8h45.

Au plus fort de la saison, Air France offrira jusqu'à 17 services réguliers par semaine sur Paris au départ de Montréal.

Au départ de New York, Air France assurera 33 liaisons sans escale par semaine sur Paris plus sept via Shannon et trois autres sur Nice via Lisbonne, soit en tout plus de six vols par jour dans chaque sens.

Conformément aux accords entre la France et les États-Unis, Philadelphie viendra s'ajouter à la liste des escales d'Air France en Amérique du Nord, dont Chicago, desservie 10 fois la semaine, Los Angeles, Washington et Boston, reliées quotidiennement à Paris.

Air France continuera à assurer quotidiennement la liaison Montréal-Chicago et, au départ de New York, cinq vols par semaine sur Mexico et deux sur la Guadeloupe.

Pointe-à-Pitre, déjà reliée à Paris six fois la semaine, aura neuf services en Boeing à compter de la fin juin en plus des liaisons quotidiennes en caravelle vers Miami, Antigua, San Juan et Port-au-Prince et de nombreuses liaisons locales aux Antilles.

Service KLM

Le nouveau et sophistiqué service aux passagers de KLM à l'aéroport de Montréal, qui s'est ouvert le 1^{er} avril, est véritablement un atout pour le principal aéroport international du Canada.

Mesurant 25 pieds de longueur, le comptoir offre 4 positions d'enregistrement. Le personnel KLM comprend 16 agents nouvellement employés, (parmi lesquels 11 charmantes hôtesses) qui donneront le service compétent et courtois qui fait la réputation de KLM.

En majorité des Canadiens d'origine européenne, ces employés parlent un total de 15 langues dont, outre le français et l'anglais en tout temps, le russe, l'italien, l'allemand, le grec, l'arménien, le suédois, le polonais, l'arabe et bien entendu le hollandais.

Ce nouveau service est ouvert tous les jours, à partir de 8 heures du matin.



QUI VEUT ACHETER UNE ÎLE?
L'île Lundy, dans le canal de Bristol, en Angleterre, avec ses oiseaux, ses phoques et ses papillons, est l'endroit idéal de retraite de la grande ville. Elle est disponible moyennant \$260,000. Les propriétaires de l'île de trois milles et quart de long ont mis leur sanctuaire en vente pour régler de vieilles dettes.

VOYAGES FRANCISCAINS Inc.

TERRE SAINTE (21 jrs) Du 9 au 30 juillet. Prix: \$1,078.00 Can.
ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL (21 jrs) 23 juil. au 13 août. Prix: \$829.00 Can.
TERRE SAINTE - ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL (21 jrs) 13 août au 30 sept. Prix: \$1,673.00 Can.
P.E. Lessard
Renseignements: 2080 av. St. Laurent, Dorchester, Montréal 108, Qué.
Tél.: 937-8941

VOYAGES - 1969 (Anc. Normaliens)

I - EUROPE: 12e Tour, 14 pays, 56 jrs (3 juil. - 27 août), \$1396.
II - TERRE-SAINTE: 31 juil. - 21 jrs., \$1090.
RESEIGNEMENTS:
Agence Bel-Air Inc., 2155 de la Montagne, Mtl et Qué., 844-8817
Conrad Lefebvre, Princ. École: 727-4117, Dom., 761-4151
Gustave Bellefleur, 3973 Montana, Mtl, 523-2583

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Pour l'Europe

- Vente - rachat
- Location - vente
- Location simple
- Kilométrage illimité
- Assurances
- Permis international
- Itinéraires routiers - cartes

Venez nous voir ou téléphonez à
1176, rue DUMONT 861-3906 - 861-0200
Touring Club de France

Comment obtenir son passeport à temps

Poster le formulaire dûment rempli avec toutes les pièces jointes nécessaires au moins un mois, sans compter le temps d'acheminement, avant la date à laquelle on prévoit quitter le Canada. Pour éviter tout retard, observer les six règles suivantes:

1. Obtenir un formulaire et son modificatif de n'importe quel bureau de poste, agence de voyage ou compagnie de transport au moins six semaines avant la date de départ prévue.
2. Lire attentivement les instructions portées sur le formulaire et son modificatif et répondre à toutes les questions du formulaire.
3. Se procurer deux photographies pour passeport aux dimensions et du modèle approuvés. Tout photographe professionnel peut en fournir à un prix raisonnable.
4. Choisir un répondant qualifié comme il est dit dans les instructions. N'avoir recours qu'à un répondant admis d'après le formulaire.
5. Joindre à la demande:
 - 2 photographies signées toutes deux au recto par le requérant et l'une d'elles seulement signée au dos par le répondant.
 - Un certificat de naissance canadienne ou toute autre preuve documentaire de citoyenneté canadienne.
 - Un chèque ou mandat visé au montant de \$10.00 pour acquitter le droit prévu. (ne pas envoyer d'argent liquide).
 - Le passeport précédent s'il a moins de dix ans.
6. Poster le formulaire de demande après qu'il a été dûment rempli et signé par le requérant et son répondant.

Le Bureau des passeports connaît en 1969 une augmentation sans précédent du nombre des demandes de passeports canadiens. En observant fidèlement les instructions qui précèdent, on s'évitera des retards et des désagréments.

Bureau des passeports
Ministère des affaires extérieures, Ottawa

VOYAGES

Mai (16-20)
Detroit (Toronto, Niagara, Mtl) \$ 89.
Juin (27-2juil.)
Pittsburgh (Montréal, Washington, New York) \$ 99.
Juin (28-11 juil.)
Ouest Canadien (Vancouver, Stompe, Calgary) \$289.
Juil. (21 jours)
Europe 10 pays, Londres, Assise, Padoue, Rome, Paris) \$875.
Juil. (4-8)
Atlantic City (Delaware, visites, Auriesville) \$ 97.
Juil. (18-22)
Tour d'Acadie (Bouctouche, Halifax, Grand-Pré, Port-Royal) \$ 88.
AOÛT (30-20 sept.)
Terre Sainte (Rome, Grèce, Turquie, Paris) \$895.
Agences Franciscains
500, St. Ave., Québec 3.
(Tél.: 523-0031)
4273, Ave. de l'Église, Montréal 133.
(Tél.: 845-7251)
1862, rue Wellington, Ottawa 2, Ont.
(Tél.: 728-1983)

Un seul pays?
Oui, si c'est la France.

LE TOUR LE PLUS ORIGINAL ET LE PLUS VARIÉ

PROVINCES DE FRANCE

26 juin - 17 juillet

Direction André et Anne-Marie Malavoy

Normandie - Bretagne - Loire - Périgord - Pyrénées - Provence -
Petits séjours sur la Côte d'Azur et dans les Alpes - 3 jours à Paris.

• Hôtels de 1^{re} classe, repas gastronomiques
• Hors des sentiers battus, la découverte de la vraie France.

\$897. tout compris

IMPORTANT: à partir du 26 mai le prix deviendra \$948, réglementation IATA

Exclusivité des

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485
Qui dit voyage dit Malavoy

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est, rue Jean-Talon
729-5264

15 JOURS

OLD TOUR

\$ CAN. 346

MADRID * SEVILLE * LISBONNE

TRANSPORT AERIE

HOTEL et PETIT DEJEUNER

TRANSFERTS et VISITES

PRINTEMPS/ÉTÉ/AUTOMNE 1969

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
274-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 O. RUE JEAN TALON
274-7595

L'OEIL SUR LES ROUTES

En Norvège

Rendez-vous avec le soleil à minuit...

Deux excursions vers la "magie" du soleil de minuit sont possibles cet été en Norvège, et elles sont "faites sur mesure" pour les Canadiens. Les deux peuvent être combinées avec des voyages plus étendus ou encore avec n'importe quel autre voyage de la série "Pleasant Scandinavia".

L'excursion vers le soleil de minuit est préparée pour le voyageur pressé, elle ne dure qu'une seule nuit. Vous vous embarquez à bord d'un appareil de la SAS le matin à Bergen ou à Oslo, vous traversez le cercle arctique à minuit et vous atterrissez à Bod, une petite ville côtière de la région du soleil de minuit. Suit une visite des alentours et un souper au restaurant de l'hôtel situé au sommet du mont Rnvik, l'endroit idéal pour faire de la photographie. Vous retournez à Bergen ou à Oslo, toujours par SAS, à temps pour le petit déjeuner. Vous perdez peut-

être alors une nuit de sommeil, mais vous emmagasinez des souvenirs qui dureront toute la vie.

L'excursion "Le meilleur de la Norvège" comprend également ce voyage vers le soleil de minuit et le souper à Bod, mais vous vous embarquez ensuite à bord d'un bateau qui vous emmène vers le sud à Trondheim où vous pouvez voir notamment la fameuse cathédrale de Nidaros. Ce voyage de trois jours se termine par un vol d'après-midi de Trondheim à Oslo.

Ces deux excursions sont disponibles quotidiennement sauf les dimanches, du 2 juin au 15 juillet. L'excursion vers le soleil de minuit coûte \$118, et "Le meilleur de la Norvège" \$172. Les réservations peuvent être faites par votre agent de voyage ou par les bureaux des ventes de SAS qui disposent d'un dépliant illustré sur ces excursions.



SAS utilise des jets depuis 10 ans

Le 26 avril 1959, la société Scandinavian Airlines devenait la première compagnie aérienne à inaugurer un service par jet Caravelle lorsqu'un de ces avions de fabrication française quitta Copenhague pour Beyrouth. De grandes cérémonies avaient alors signalé ce départ qui marquait le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Aviation.

Au cours des 10 ans qui ont suivi ce premier vol, les Caravelles de SAS ont transporté plus de neuf millions de passagers sur une distance de quelque 100 millions de milles, soit une distance plus grande que celle qui sépare la Terre du Soleil, ou encore l'équivalent de plus de 200 voyages aller-retour à la Lune.

Construite par la société française Sud Aviation, la Caravelle fut le premier jet commercial à posséder des ailes fixées à l'arrière du fuselage. Dès le début des années 60, SAS avait commandé 20 de ces appareils qui sont utilisés sur ses lignes en Europe et au Moyen-Orient.

Au moment du 10^e anniversaire de l'entrée en service de la Caravelle chez SAS, la flotte de ces avions aura volé pendant 285.340 heures avec un pourcentage de 54,3 pour cent des sièges occupés.

Un nouvel aéroport à Copenhague

Le parlement danois vient de donner le feu vert au projet de transformation de l'île de Saltholm en aéroport international. Il s'agit d'un projet ambitieux et ingénieux, un des grands projets des années 70, rapporte la société Scandinavian Airlines.

Il en coûtera \$2 millions pour transformer l'île en un aéroport de 3.700 acres relié à Copenhague par un tunnel de plus de trois milles de longueur qui aboutira à un point de la ville située au nord de l'aéroport actuel de Kastrup.

L'île de Saltholm est située dans le détroit d'Øresund, entre le Danemark et la Suède; et les autorités danoises songent actuellement à un pont de cinq milles de longueur entre l'île et la banlieue de Malmö dans le sud de la Suède.

On prévoit terminer le projet en 1976 et on estime que le capital investi aura été récupéré dès 1990.

Le nouvel aéroport est le plus vaste projet de construction de l'histoire scandinave et on s'attend qu'il contribue grandement à l'intégration économique de la Scandinavie.

Le trafic aérien à Copenhague augmentant de six à sept pour cent par année, SAS estime que 20 millions de passagers utiliseront annuellement l'aéroport de Saltholm en 1990.

Le principal avantage de l'aéroport de Saltholm réside dans le fait que les pistes sont orientées de façon que les arrivées et les départs se font au-dessus de l'eau; ainsi, les quartiers d'affaires et résidentiels seront beaucoup moins incommodés par le bruit dans les deux pays.

Pas besoin d'aspirine avec les plantes médicinales des Bahamas

Avez-vous déjà entendu parler du momordica, du cuscuta, des euphorbiacées ou du jacaranda?

Probablement pas! Aux îles Bahamas, par contre, on connaît tout cela.



Tenant une tige d'aloès, dont elle a enlevé l'extérieur, une ménagère bahamienne en extrait la substance gélatineuse qui, appliquée directement sur les brûlures ou les coups de soleil, soulage la douleur.

Pour se fortifier la colonne vertébrale, terrasser le microbe de la grippe ou pour guérir d'autres maladies, les habitants de ces îles ont fréquemment recours à des plantes médicinales qui poussent à l'état sauvage aux Bahamas.

Dans les localités évoluées, on a la plus haute estime pour la médecine moderne, mais certains Bahamiens, surtout ceux des îles les plus éloignées, ne songeraient pas à consulter un médecin avant d'avoir essayé plusieurs variétés de plantes médicinales. Même dans la capitale, Nassau, il y a de nombreux adeptes de la médecine par les plantes.

Chaque fois qu'il y a une épidémie de grippe, presque tout le monde à Nassau prend du momordica avec une pincée de sel et du jus de lime. Appelée en latin Momordica Charantia, c'est une plante grimpante qui porte de grandes fleurs jaunes vif et des gousses de graines orange. L'enveloppe extérieure de ces gousses de forme étrange est comestible.

Les graines de momordica sont émetiques et la plante se prend également sous forme de tisane contre les rhumes et la fièvre.

Dans les îles éloignées, la population a recours aux remèdes domestiques pour tout — depuis les blessures superficielles jusqu'à l'hypertension, et cela souvent avec des résultats surprenants.

On prépare presque tous ces médicaments en faisant bouillir les feuilles puis en passant le liquide. Mais on fait également sécher certaines feuilles pour les utiliser en cas d'affections de la peau: blessures, coupures, écorchures ou endolorissement. Parfois, on les applique sur une partie du corps comme un cataplasme.

Le gouvernement des Bahamas a fondé des établissements médicaux dans toutes les principales agglomérations. On y trouve des médecins et des infirmières, mais la population les consulte rarement avant d'avoir essayé les remèdes domestiques qui ont fait leurs preuves à l'usage. Le Bahamien a recours tout d'abord à la grande pharmacie naturelle qu'il trouve tout près de chez lui.

Dans certains pays, on met des pots de fleurs aux fenêtres pour la beauté ou le parfum des fleurs, mais la ménagère bahamienne préfère avoir des pots d'aloès, au cas où elle se brûlerait en faisant la cuisine. En cas de brûlure, elle arrache vite une feuille d'aloès, elle l'entaille et elle applique la substance gélatineuse qu'il y a à l'intérieur sur la brûlure.

Que l'on appelle cela superstition ou vaudou, ces gens font confiance à leur "médecine", même si parfois le remède est pire que le mal.

L'emploi de ces plantes médicinales ou "simples" est le résultat de l'extrême privation de la population des îles éloignées pour qui, jadis, c'était la seule possibilité. Pour voir un médecin, il fallait faire un trajet de nombreux milles dans une calèche tirée par un cheval ou un âne, ou alors aller en bateau jusqu'à Nassau.

Environ 56 plantes médicinales utilisées aux Bahamas poussent à l'état naturel. Bon nombre de celles qui sont communes à toutes les îles éloignées ont probablement été apportées par le vent, les courants océaniques ou les oiseaux migrants. Ces plantes poussent dans les régions boisées inhabitées, sur les plages ou le long des chemins. Un des fondateurs de la Société des Bahamas, le regretté Bob Hanlon, fut le premier à proposer que l'on fasse l'étude des plantes médicinales des Bahamas, dans l'espoir que l'on découvrirait de nouveaux médicaments. Helen (Mme Leslie) Higgs, écrivain assistant social de Nassau et spécialiste de la botanique, entreprit cette étude il y a environ six ans.

Mme Higgs a consacré des heures interminables à cette étude et attend actuellement la publication de sa première brochure sur ce sujet. Cet ouvrage de 2.000 mots comprendra 60 reproductions photographiques de ses aquarelles de diverses plantes médicinales.

Malgré sa formation scientifique, Mme Higgs jure par les plantes médicinales. Elle dit que la sauge blanche (Lantana) "m'a guérie de la démangeaison des mains et des avant-bras, qui étaient causés par une allergie aux engrais chimiques.

Les conseils et les médicaments prescrits par les médecins ne m'avaient donné aucun résultat. La sauge blanche, infusée dans de l'eau bouillante, puis suivie d'une application de farine roussie, a soulagé la démangeaison intense au bout de 10 minutes."

Le livre de Mme Higgs décrit le Cuscuta Americana en ces termes: "Une plante rampante sans commencement ni fin... une liane parasite... utilisée contre les démangeaisons cutanées; comme bain rafraîchissant contre les boutons de chaleur, contre l'impuissance sexuelle... et, si on l'attache autour de la taille, elle soulage considérablement les maux de dos". La belle-de-jour (Ipomoea Pes-caprae) pousse à profusion sur les plages des Bahamas. On l'utilise "pour le soulagement de la tension et de la fatigue chez les femmes".

Le cancer cutané se traite avec l'arbre à cancer (Jacaranda Goe-rulea), que l'on dit également "bien faisant pour d'autres affections de la peau". Avant d'appliquer les feuilles, il faut les faire sécher.

Le lait contenu dans la tige d'Euphorbia-Tirucalli, "appliqué sur les verrues, peut les supprimer". Contre l'hypertension, on utilise le fruit de l'arbre à pain (Artocarpus Altilis) et on l'attache également autour de la tête ou sur le front "pour guérir les maux de tête".

Mentionnons en passant que l'arbre à pain a été importé aux Bahamas par le capitaine William Bligh, qui doit sa célébrité à la mutinerie de son bateau, le Bounty. Il avait importé cet arbre des îles du Pacifique au cours du voyage où ses hommes se révoltèrent contre lui.

Le Tournefortia Volubilis est une plante rampante qui s'emploie pour "rétablir la virilité".

Mme Higgs est fermement convaincue de l'efficacité des plantes médicinales et une grande partie de ces renseignements lui ont été communiqués au cours de conversations avec des compatriotes. Mais elle recommande "de ne pas tenter de suivre un de ces traitements avant de demander l'approbation d'un médecin".



LE MONDE VOUS INVITE Aux voyages dirigés par nos représentants ÉTÉ ET AUTOMNE

QUEST CANADIEN - 2 départs

5 au 19 juillet - avec le Stampede de Calgary
2^e voyage - 26 juillet au 9 août

Calgary - Banff - Lac Louise - Jasper - Vancouver - Victoria
Deux semaines - \$690.

Prolongation facultative: La Californie en autocar
Las Vegas et Grand Canyon

SCANDINAVIE et URSS

avec la Pologne - Berlin - Paris
24 juillet au 14 août - 21 jours - \$1.060.

GRÈCE et YUGOSLAVIE

Avec Vienne et Paris
Croisière à bord du STELLA OCEANIS
aux îles de la mer Égée et à Istanbul
25 septembre au 16 octobre - 21 jours - \$1.216

OSAKA - EXPO'70

Demandez notre dépliant sur ces voyages

"ROUTE DES FLEURS" = 33 jours - Tour du monde
"CAMELIA" = 32 jours - Extrême-Orient
"ORCHIDÉE" = 25 jours - Autour du Pacifique
"LOTUS" = 18 jours - Ministour du Pacifique

LE TOUR DU MONDE à l'automne

Russie - Inde - Népal - Thaïlande - Hong-Kong - Japon - Hawaï
4 octobre au 2 novembre - 30 jours - \$2.040

La croisière en avion du 4 octobre
sera notre 14^e voyage autour du monde depuis 1959

Tous les prix en dollars canadiens
Plus de 50 années d'expérience à votre service
Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460 av. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte - Station McGill-Union

Notre bureau est ouvert le vendredi jusqu'à 7 h. p.m. - fermé le samedi

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

ALFRED GAGLIARDI

6900 rue St-Denis
271-6900

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

INTERCONTINENTAL

2118, est rue Jean-Talon
729-5264

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

MONDIAL AVIOMAR

445^e rue Jean-Talon
274-7595



Europacar/Europarail... Excursions de vacances de 3 semaines à des prix défiant toute concurrence

Les prix des excursions en groupe en Europe organisées par Lufthansa comprennent beaucoup plus que le passage aller-retour par avion. Ils couvrent aussi le logement dans des hôtels confortables, avec lits jumeaux, plus une voiture Avis à votre disposition durant tout votre séjour, sans frais pour les premiers 1.000 kilomètres. Ou, si vous préférez le train, 1.500 kilomètres en deuxième classe ou 1.000 kilomètres en première... Sans parler des correspondances sans frais aux aéroports, des cartes détaillées, des renseignements sur les routes et des tables de change.

Vols directs à partir de Montréal chaque vendredi, samedi et dimanche.

FRANCFORT
3 SEMAINES
POUR \$351

(y compris le transport
par avion, le logement et
une voiture Avis ou le train)

MUNICH.....\$356
VIENNE.....\$384
ATHÈNES.....\$515
ROME.....\$418
BARCELONE..\$395
TEL AVIV.....\$578

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyages ou postez ce coupon:

Lufthansa—Votre offre de voyages m'intéresse. Prière de me fournir tous détails sur les excursions Europacar/Europarail.

Nom.....
Adresse.....

Lufthansa
German Airlines
1250, rue Peel, Montréal, Qué. 861-4747

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est rue Jean-Talon
729-5264



RANDONNÉE EUROPÉENNE

- Belgique - Hollande - Allemagne - Suisse -
- Autriche - Italie - France - Belgique -

22 JOURS

\$270. - Transport Aérien (\$255.)

COMPREND:

Hôtels - Déjeuner - Diners
Départs à partir du 22 mai

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT-DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 D., RUE JEAN-TALON
- 274-7595

SABENA

LIGNES AÉRIENNES BELGES

ADOPTER un enfant, c'est lui donner un nom, un foyer, une raison de vivre

par Renée Rowan

La première loi de l'adoption fut passée au Québec en 1924. Tout au long des années, de nombreuses corrections y ont été apportées afin de l'adapter aux besoins d'une société en constante évolution. Un des amendements les plus importants fut, en 1960, de conférer à l'adoption un caractère strictement confidentiel.

En 1966, la Commission de réforme du code civil présentait un rapport sur un projet de refonte de la loi de l'adoption. Depuis le mois d'août dernier, s'inspirant de ce rapport et des recommandations formulées par différents organismes, un comité mixte composé de trois députés (deux représentants du parti au pouvoir et un de l'opposition), de personnes du secteur privé et de fonctionnaires, travaille à l'élaboration de la nouvelle loi de l'adoption contenue dans le bill 9 déposé en Chambre à la fin de mars et qui devrait être adopté en troisième lecture dès le début de la semaine prochaine.

Cette refonte de la loi de l'adoption ne comporte aucun changement révolutionnaire, commente Me Monique Perron, directeur du service de l'adoption au ministère de la famille et du bien-être, mais elle représente un élargissement de la loi qui devient plus aérée, plus ouverte.

La nouvelle loi pose comme principe de base que l'adoption doit toujours avoir lieu dans l'intérêt de l'enfant: "Les droits des parents continuent d'exister, nous dit Me Perron, mais fort justement ils sont limités par les droits de l'enfant, droits tout aussi réels et qu'on respecte de plus en plus puisque l'enfant ne peut lui-même les faire valoir."

Le bill 9 élargit le champ des cas où l'adoption peut avoir lieu et accorde au tribunal une plus grande latitude pour admettre l'adoption dans des cas où elle est présentement exclue. Ainsi l'enfant légitime pourra être adopté par le nouveau conjoint de son père ou de sa mère dont le mariage aura été annulé, ou dissous par divorce ou décès pourvu que le consentement de l'époux survivant ait été obtenu; il pourra aussi être adopté par un ascendant avec le consentement de l'époux survivant si le mariage a été dissous par décès. Les époux séparés de corps, ou l'un d'eux, pourront adopter l'enfant qu'ils avaient adopté de fait avant leur séparation.

"Dans une société pluraliste comme la nôtre, nous dit Me Perron, il est important de prévoir des solutions pour certaines catégories d'enfants qui sans être abandonnés, seraient privés d'un ou de l'autre de ses parents par suite de séparation, de divorce ou d'annulation de mariage."

Par ailleurs, l'enfant mineur légitime pourra être adopté lorsque ni son père, ni sa mère, ni aucun autre ascendant n'en assume de fait le soin, l'entretien ou l'éducation depuis plus d'un

an et que, de l'avis du tribunal, il est improbable qu'un d'eux en reprendra la charge.

Cet article 7 D du bill rend ainsi "adoptables" une nouvelle catégorie d'enfants parmi les plus difficiles à placer pour toutes sortes de raisons: leur âge (en moyenne de 5 à 10 ans) le fait qu'ils auront connu leurs parents; les perturbations subies par le choc de l'abandon; le milieu où ils auront évolué, etc. Ces enfants viendront de la cour du bien-être, des agences sociales, des foyers nourriciers, etc. "Actuellement, nous dit l'abbé Pierre Hurteau, directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, on ne suffit pas à la tâche. Avec la nouvelle loi, on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve. Le bill 9 aura un impact certain sur la quantité des services à offrir."

L'abbé Hurteau note que l'article 7 D peut être un article à deux tranchants. Certains enfants abandonnés pourront, par le biais de la nouvelle loi, trouver un foyer adoptif permanent. D'autres, par contre, placés en foyers nourriciers depuis plusieurs années pourront être déracinés pour épargner au gouvernement des déboursés coûteux. Appliqué dans une optique mesquine, cet article pourra permettre que des enfants heureux, bien insérés dans un foyer nourricier, soient transplantés dans un foyer adoptif où ils risquent de ne jamais s'enraciner.

L'abbé Hurteau cite le cas de deux enfants, orphelins de père et de mère, placés en foyer nourricier chez un oncle et une tante depuis près de cinq ans. Avec la nouvelle loi, ces enfants deviennent "adoptables", mais l'oncle et la tante n'ont pas les moyens de fortune voulus pour adopter légalement ces enfants, ce qui veut dire en assumer entièrement la charge sur le

plan financier. L'organisme responsable de ces enfants a déjà pressenti la Société d'adoption en lui demandant le cas échéant, de prendre ces enfants en charge pour les faire adopter par une autre famille, soulageant le trésor provincial des déboursés occasionnés par les frais de pension.

Il est malheureux que le nouveau projet de loi ne tienne pas compte d'une suggestion soumise par la Société d'adoption au ministère de la famille et du bien-être demandant le maintien d'une allocation sociale sous forme de dot à certains foyers nourriciers qui, ayant déjà leurs propres enfants seraient disposés à donner leur nom par adoption légale à un enfant ou un adolescent qu'ils gardent depuis plusieurs années.

"L'article 7 D n'est pas mauvais en soi, commente l'abbé Hurteau, puisqu'il ouvre une petite porte sur un avenir plus heureux à une certaine catégorie d'enfants légitimes abandonnés, mais il faudra être prudent dans son application."

Le bill 9 contient des règles nouvelles concernant les sociétés d'adoption; celles-ci devront être reconnues par le ministère de la famille et du bien-être social et se conformer aux règlements adoptés par le gouvernement relativement à leur administration et aux soins qu'elles doivent donner aux enfants qu'elles accueillent.

Elargissement sur le plan religieux

Les changements porteront également sur la différence d'âge qui doit exister entre l'adoptant et l'adopté; celle-ci sera réduite de 20 à 19 ans. Elle ne sera pas requise lorsque l'adopté sera l'enfant de l'un des époux et, de toute façon, le tribunal pourra passer outre à cette exigence.

D'autre part, l'identité de foi religieuse entre l'adoptant et l'adopté ne sera pas requise lorsque l'enfant n'appartient à aucune religion ou fait partie d'une société religieuse qui n'exige pas cette identité de foi; le tribunal pourra, de toute façon, passer outre à cette exigence si l'enfant a déjà été adopté de fait par l'adoptant.

"Cet article, explique Me Perron, réaffirme de façon explicite la reconnaissance des droits religieux de l'enfant en tenant compte du pluralisme religieux dans lequel nous vivons. Il prévoit aussi des situations d'exception."

"En pratique, nous dit l'abbé Hurteau, il n'est jamais arrivé, sauf dans de très rares exceptions, qu'une personne ou un couple, acceptable sur tous les autres points, se soit vu refuser un enfant en adoption pour des motifs d'ordre religieux. Mais à cause de notre clientèle et des demandes plus restrictives de certains adoptants sur le plan religieux, il peut arriver qu'ils aient à attendre plus longtemps que la période normalement prévue l'enfant leur convenant en tous points."

Parmi les autres changements importants à la loi actuelle de l'adoption, signalons l'article 17 qui dit qu'à compter de la date à laquelle un enfant est placé en vue de son adoption, son père, sa mère, ni ses ascendants ne peuvent en obtenir la garde sans l'autorisation du tribunal.

"Il peut arriver, explique Me Perron, que les parents ou le tuteur veuillent reprendre la garde d'un enfant placé dans un foyer d'adoption. Pour concilier les droits et intérêts légitimes de toutes les parties en cause, le bill 9 réglemente de façon stricte, mais équitable, le droit de reprise de l'enfant, en soumettant la demande au tribunal. Ceci équivaut à ren-

dre l'abandon, tacite ou écrit, définitif dès que l'enfant est placé en vue de l'adoption. Pour les parents naturels, cette mesure mettra fin à une période d'ambivalence qui risquait de se prolonger inutilement et pour les parents adoptifs, une cause d'insécurité durant la période de probation, disparaîtra."

Par ailleurs, la nouvelle loi uniformise et réduit à six mois les diverses périodes de temps pendant lesquelles l'adopté doit vivre avec l'adoptant avant la présentation de la requête en adoption.

Le bill 9 semble en effet plus aéré, plus ouvert que l'actuelle loi de l'adoption même si l'on ne va pas aussi loin que certains l'auraient souhaité. "Rien n'est parfait, s'impose. Beaucoup d'éléments sont laissés à l'appréciation du juge. Est-ce que cela ne peut pas être dangereux?" "Il n'appartient pas aux juges de faire la loi, mais de l'appliquer", signalait au sujet de l'adoption le mémoire soumis par la Chambre de commerce à l'Office de révision du code civil, en 67.

Disons en terminant que le bill 9 vise à donner à l'enfant adopté un statut identique à celui de l'enfant vivant dans la famille où il est né. Il devient à tous égards et à l'égard de tous l'enfant légitime de ses parents.

"On ne peut demander à chaque couple, à chaque famille d'adopter un enfant, nous dit Me Perron, mais on peut demander à chaque membre de la société de les adopter dans son cœur et son esprit, de les traiter comme des égaux, des citoyens à part entière, d'être juste envers ces enfants en toute circonstance. Par notre attitude, nos paroles, nous pouvons tous faire quelque chose pour aider ces enfants qui ne peuvent seuls bâtir leur avenir"



Un enfant de couleur, pourquoi pas?

"Nous devons vider nos crâches au plus tôt et trouver une famille pour chaque enfant." Tel est l'objectif ambitieux que s'est fixé le comité de promotion pour l'adoption alors qu'il lançait au Québec, l'an dernier, l'opération-adoption, opération qui porte ses fruits puisque le nombre d'enfants dans les crèches baisse sans cesse: 1.395 au 1er janvier 69 comparativement à 1.673 au 1er janvier 68.

C'est encourageant, mais il ne faut pas oublier qu'il y a de nombreux enfants libres pour lesquels on ne trouve pas de famille. Parmi ces enfants, il y en a beaucoup qui sont des enfants de couleur. "On ne peut pas demander à chaque couple, à chaque famille d'adopter un enfant, nous dit Me Perron, mais on peut demander à chaque membre de la société de les adopter dans son cœur et son esprit, de les traiter comme des égaux, des citoyens à part entière, d'être juste envers ces enfants en toute circonstance. Par notre attitude, nos paroles, nous pouvons tous faire quelque chose pour aider ces enfants qui ne peuvent seuls bâtir leur avenir"

Il y a aussi tous ces enfants de races différentes de la nôtre qui attendent des parents adoptifs. De plus en plus de foyers sont prêts à les accueillir, mais il reste encore bien des préjugés à détruire.

Qui adopte des enfants de couleur?

Des gens comme tous les autres, des couples ou des individus équilibrés, heureux d'accueillir un enfant pour lui donner un nom, l'appartenance à un milieu où il est aimé, accepté, des parents qui sont sur tout prêts à accorder une chance aux moins privilégiés, à ceux qui sont le plus souvent laissés pour compte, nous dit M. Joseph Pestiau, directeur de la Spadète (Société pour la promotion de l'adoption d'enfants de toutes ethnies). Des enquêtes ont établi que ces parents viennent de tous les milieux sociaux et culturels; ils ne se distinguent des autres que parce qu'ils ont adopté un enfant de couleur.

La question nous est souvent posée, nous dit Mme Robert Sauvé. Quand nous avons adopté notre premier enfant, une adorable petite fille de père arabe et de mère blanche, née au Canada, beaucoup de gens se sont demandés pourquoi nous n'avions pas, comme tout le monde, pris un enfant de race blanche? La question est devenue plus persistante encore quand l'an dernier, nous avons adopté un petit Vietnamien de 3 ans, Louis Nghnia, abandonné à sa naissance par sa mère et qui fut élevé dans une crèche, à 15 km de Saigon. Nous croyons honnêtement, mon mari et moi, n'entretenir aucun préjugé envers les gens de couleur. Alors

pourquoi justement ne pas choisir de préférence à d'autres, ce type d'enfants qui très souvent ne trouve pas preneurs? Pourquoi être allés si loin chercher notre fils? Sans aucun doute à cause de nos idées politiques. Nous avons toujours milité en faveur de la paix au Vietnam. Impuissants sur le plan collectif, nous nous sommes dit qu'au moins, comme individus, nous pouvions poser ce geste.

"Les enfants de couleur sans parent sont, de toutes façons, placés dans une situation où ils ont à faire face au problème d'être "différents", qu'ils soient ou non adoptés. Alors pourquoi ne pas leur donner la chance de trouver un foyer, même si ce foyer est, lui aussi, différent", nous dit à son tour une célibataire qui a adopté une petite Noire: "Bien sûr qu'il lui manque un père, mais ne vaut-il pas mieux qu'elle ait au moins une mère qui essaie de lui donner tout l'amour et la sécurité dont elle a besoin, que pas de foyer du tout comme cela se serait probablement produit?" Marie avait près de deux ans quand elle fut adoptée.

Fait à signaler: il y a de plus en plus de célibataires qui adoptent des enfants. Jusqu'à maintenant, la demande n'était venue que de femmes; deux hommes ont réclamé récemment ce privilège. Notons toutefois qu'une personne non mariée ne peut adopter qu'un enfant de même sexe qu'elle. La nouvelle loi de l'adoption ne change rien à cette clause. Le tribunal peut toutefois prononcer l'adoption malgré la différence de sexe entre l'adopté et l'adoptant si celui-ci est le père, la mère ou un autre ascendant de l'enfant ou s'il est un veuf ou une veuve qui avait déjà adopté de fait l'enfant avant le décès de son conjoint. "Il est dommage que l'on n'ait pas cru bon d'élargir la loi pour l'ensemble des célibataires, nous dit Mlle X qui a déjà une fille. J'ai été élevée entourée de trois sœurs et j'ai toujours souhaité avoir un frère. Ma fille aurait eu le frère que j'ai toujours manqué, si la loi n'était pas si stricte à ce sujet."

Des problèmes, oui, mais...

Croire que d'adopter un enfant de race différente ne cause pas de problèmes serait se leurrer. Les parents qui ont posé ce geste sont les premiers à admettre leurs difficultés, mais des difficultés prévues, acceptées en toute connaissance de cause.

L'environnement social, les

parents, les amis et l'école n'acceptent pas toujours l'enfant adopté, à plus forte raison s'il est de couleur. "Il faut deux fois plus d'amour, de compréhension, d'acceptation", ont admis les parents que nous avons rencontrés, mais cela fait partie des règles du jeu.

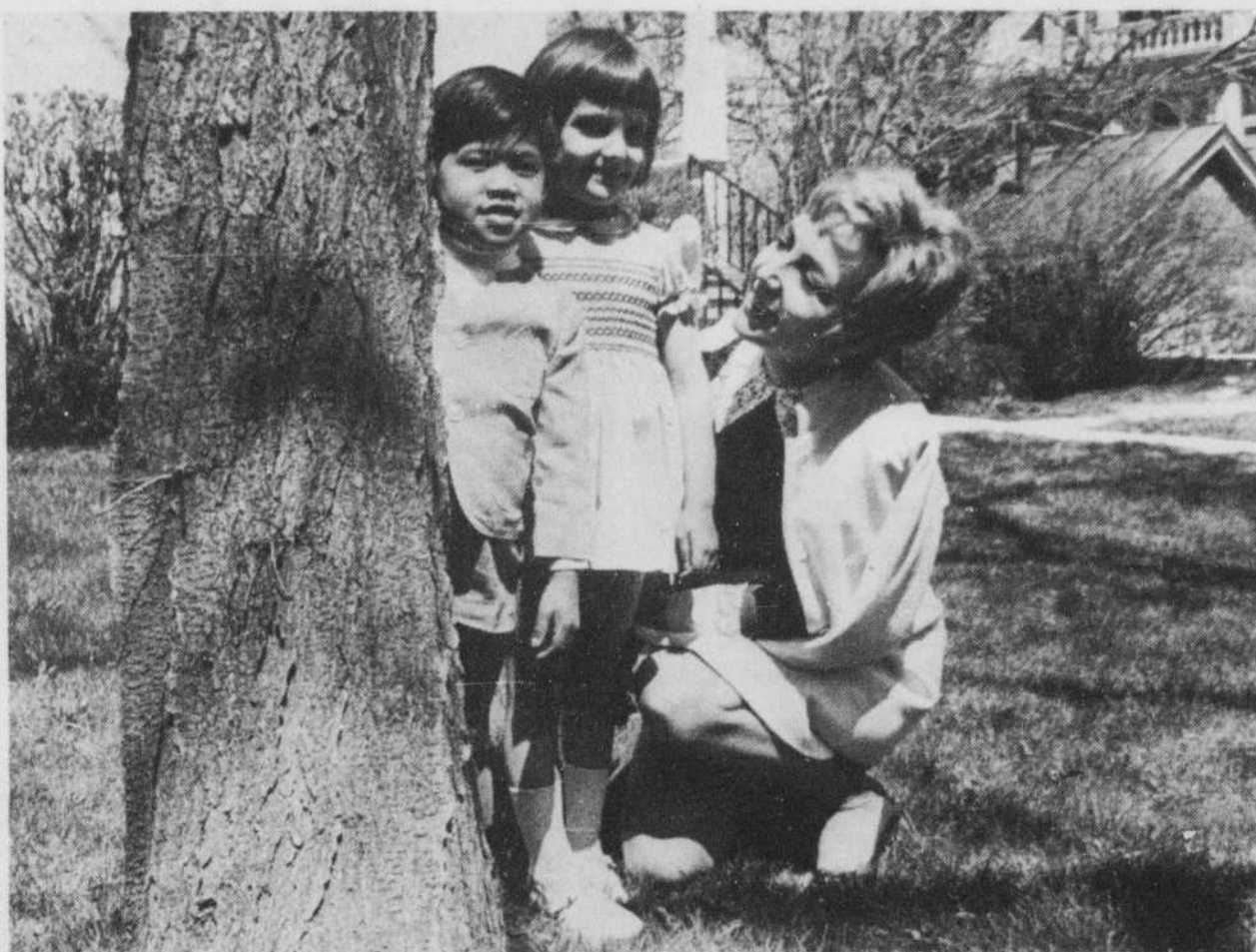
Un enfant privé de famille durant ses premières années accuse souvent un retard physique, émotif et scolaire, ce qui ajoute à la tâche des parents et des professeurs. Si par hasard l'enfant adoptif et d'ethnie étrangère réussit mieux que ses camarades, il peut être tout autant l'objet de sarcasmes et de méfiance, souligne M. Pestiau. Plus tard, quand viendra l'âge des sorties et des fréquentations, il y aura d'autres problèmes.

Même si les parents qui ont adopté des enfants de race différente sont conscients de toutes ces difficultés et les ont acceptées, ils ont besoin de pouvoir rencontrer d'autres parents qui ont à faire face aux mêmes problèmes. Les rapports seront publiés en français et en anglais et il y aura traduction simultanée.

La rencontre aura lieu sur le campus de l'université McGill, au Royal Victoria College, 555, avenue Sherbrooke. Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à la Spadète, 527-2331 durant le jour, et le soir à 626-0871.

L'OpenDoor Society tiendra à Montréal les 30, 31 mai et 1er juin un congrès international qui réunira des délégués venus de tout le continent nord-américain et d'Europe. Tous les problèmes touchant l'adoption d'enfants de couleur, le racisme existant dans notre propre pays, l'hostilité possible à l'école, etc. y seront abordés. Spadète aura ses représentants. Les rapports seront publiés en français et en anglais et il y aura traduction simultanée.

La rencontre aura lieu sur le campus de l'université McGill, au Royal Victoria College, 555, avenue Sherbrooke. Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à la Spadète, 527-2331 durant le jour, et le soir à 626-0871.



Julie, 4 ans, a été le bras droit de Lizette et de Robert Sauvé pour intégrer dans le foyer Louis Nghnia, le petit frère vietnamien également âgé de 4 ans.

Des jeunes chômeurs contestent aux étudiants leur droit aux emplois d'été

Voici une lettre que nous fait parvenir une équipe de jeunes chômeurs de La Petite-Bourgogne.

"Nous apprenions, dernièrement, que l'IMPÉRIAL TOBACCO, une grande manufacture de notre quartier, engage une cinquantaine d'étudiants pour l'été — nous autres, les chômeurs, on reste dans la rue."

Les autorités de l'usine ont, comme ils disent, "un programme élaboré" pour permettre aux étudiants de gagner de l'argent, faire un travail intéressant et les initier aux conditions de travail du monde des affaires.

Nous aimerions, nous aussi, gagner de l'argent (un salaire convenable), faire un travail intéressant et nous initier aux conditions de travail du monde des affaires.

même si nous n'avons qu'une huitième ou une neuvième année: nous ne sommes pas des paresseux, nous voulons travailler.

Ces étudiants viennent enlever nos "jobs" et cherchent notre argent: ils pourront, plus tard, quand nous aurons besoin de leur service, nous charger des prix tous.

Durant l'été, eux autres, ils auront droit à 19 cigarettes (toutes faites) par jour — nous autres, on va fumer des rouleaux. Ils pourront se permettre de vivre de belles fins de semaine à la plage, au cinéma ou au club — nous autres, on ira faire un tour à la montagne, c'est gratuit (ça usera, cependant, nos semelles de souliers

— nous n'avons pas l'auto de "papa" — en autobus, ça coûte cher! Les journaux et la télévision font une grosse publicité pour que les employeurs engagent des étudiants pour l'été — quand en feront-ils pour que les chômeurs soient engagés? Il se fait de la publicité pour dire aux chômeurs de ne pas faire de fraude à l'assurance-chômage: comment vivrions-nous sans revenu? Nous n'avons pas de félicitation à faire à l'IMPÉRIAL TOBACCO et à ceux qui approuvent ce projet pour les étudiants?"

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ:
UNE EAU DE SANTÉ
ALCALINE & PÉTILLANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

fithines33

En boîtes économiques de 15 sachets
pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES
LES PHARMACIES

Sur votre agenda

Date	Invitation	Lieu
17 Mai	Partie de cartes mensuelle organisée par les dames bénévoles du Centre social Sainte-Brigide, à 20h. Renseignements: 522-1791.	1175, rue Alexandre de Seve.
17	Le Club des jeunes travailleurs organise une soirée dansante qui débutera à 20h. Renseignements: 288-4261.	Centre Saint-Denis, 5115, rue Rivard.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

LE CAMP DE VACANCES POUR VOTRE ENFANT GARÇONS & FILLES - 8 À 14 ANS
LE RANCH MASSAWIPPI INC.
Granby, Qué.

Accrédité par l'Association des camps du Québec.

S'il adore les animaux...
S'il veut monter à cheval...
S'il aime la vie sur la ferme...
Avec une bonne nourriture...
Avec un très bon personnel

Il reste encore quelques places.

SÉJOUR: du 25 juin au 20 août
\$65, par semaine
M. Claude Beausoleil, dir. adj.

10470 Terrasse Fleury, app. 24, Montréal.
Tél.: (514) 381-9827

INSCRIPTION DES MAINTENANT
ÉCOLE MATERNELLE DALPÉ
Directrice: Yolaine Dalpé-Jodoin
CLASSES MATERNELLES ET PRÉSCOLAIRES
Enfants de 3 à 5 1/2
1re ANNÉE: cours régulier
TRANSPORT ORGANISÉ
7454, rue Saint-Denis - Tél. 276-8853

COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE le peu tendu autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître. Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX
"le bien-être des yeux"